

République Centrafricaine : Sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et revue des assurances de financement — Rapport des services du FMI; analyse de viabilité de la dette; annexe d'information; communiqué de presse sur l'examen par le Conseil d'administration, et déclaration de l'administrateur pour la République Centrafricaine.

Dans le contexte de la sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et de l'examen des assurances de financement, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif à la sixième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et à l'examen des assurances de financement, établi par une équipe des services du FMI à l'issue des entretiens avec les autorités centrafricaines sur l'évolution et les politiques économiques, qui ont pris fin le 1^{er} avril 2010. Sur la base des informations disponibles au moment de ces entretiens, le rapport des services a été achevé le 12 mai 2010. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Un supplément des services du FMI relatif à l'analyse conjointe Banque mondiale/FMI de la viabilité de la dette.
- Un communiqué de presse résumant les vues du Conseil d'administration formulées à la réunion du 25 août 2010, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui achevait la revue.
- Une déclaration de l'administrateur pour la République Centrafricaine.

Lettre d'intention remise au FMI par les autorités de la République Centrafricaine *
Mémoire de politique économique et financière des autorités de la République Centrafricaine*

*Peut aussi figurer dans le rapport des services du FMI

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 18 \$. l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**Sixième revue de l'accord dans le cadre de la Facilité élargie de crédit
et revue des assurances de financement**

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Michael Atingi-Ego et Dhaneshwar Ghura

Le 12 mai 2010

Relations avec le FMI	Le Conseil d'administration a approuvé, en décembre 2006, un accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) en faveur de la République Centrafricaine (RCA) pour un montant équivalent à 36,2 millions de DTS (65 % de la quote-part). La RCA a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE renforcée en juin 2009. Le niveau d'accès aux ressources de la FRPC a été relevé par décision du Conseil, pour un montant de 8,355 millions de DTS (soit 15 % de la quote-part) en juin 2008 puis de 25,065 millions de DTS (45 % de la quote-part) en juin 2009. La cinquième revue de l'accord FEC a été achevée le 4 décembre 2009.
Entretiens de la mission	Les résultats de la mise en œuvre du programme en 2009 ont été globalement satisfaisants. Un montant équivalent à 8,67 millions de DTS (15,6 % de la quote-part) sera disponible à l'achèvement de la présente revue.
Composition de la mission	M. Petri (chef), MM. Hitakatsu, Keller et Rayner (tous du Département Afrique). M. Ntamatungiro (représentant résident) a apporté son concours aux travaux de la mission. Une équipe de la Banque mondiale y a également été associée. M. Tall (Bureau de l'administrateur) a participé aux entretiens sur la politique économique.
Lieu et dates	Bangui, du 18 mars au 1 ^{er} avril 2010
Interlocuteurs	Le Général Bozizé, Président de la République; M. Touadéra, Premier ministre; M. Ndoutingai, Ministre d'État aux mines, à l'énergie et à l'hydraulique; M. Besse, ministre des Finances et du Budget; M. Kadre, ministre délégué à la mobilisation des ressources; Mme Wallot, Directeur national adjoint de la BEAC; divers hauts responsables, membres du Parlement et représentants de la société civile, de la presse, des donateurs et des opérateurs économiques.

Table des matières	Page
Sigles et Abréviations	3
Résumé analytique	4
I. Introduction	5
II. Évolution économique et résultats dans le cadre du programme en 2009	5
A. Évolution récente	5
B. Résultats obtenus dans le cadre du programme	6
III. Perspectives économiques et objectifs du programme pour 2010	11
A. Perspectives macroéconomiques	11
B. Les objectifs macrobudgétaires pour 2010.....	11
IV. Financement et suivi du programme.....	16
V. Évaluation des Services du FMI	16
Encadré	
1. Résultats du programme FEC	15
Tableaux du texte	
1. Critères de réalisation et repères quantitatifs de l'accord FEC, 2009.....	8
2. Mise en œuvre de la conditionnalité structurelle, 2009-10.....	10
Graphiques	
1. Croissance et inflation, 2003–09.....	5
2. Secteur extérieur et agrégats monétaires, 2003–09.....	6
3. Recettes et dépenses, 2003–09.....	7
4. Solde budgétaire et dette, 2003–09	7
5. Cadre macroéconomique, 2006–15	12
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2006–15	19
2. Opérations du Gouvernement Central (en milliards de FCFA), 2006–15	20
3. Opérations du Gouvernement Central (en pourcent du PIB), 2006–15	21
4. Balance des paiements. 2006–15	22
5. Situation monétaire, 2006–11	23
6. Accès et échéancier dans le cadre de l'accord triennal FEC	24
Appendice	
I. Lettre d'intention	25
Pièce jointe: I. Mémoire de politique économique et financière, 2010.....	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs extérieurs nets
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CUT	Compte unique du Trésor
EP	Entreprise publique
FEC	Facilité élargie de crédit (a remplacé la FRPC)
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
GFP	Gestion des finances publiques
IDE	Investissement direct étranger
MPEF	Mémorandum de politique économique et financière
PAT	Protocole d'accord technique
PEFA	Dépenses publiques et responsabilité financière
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PPTE	Pays pauvres très endettés
TUPP	Taxe unitaire sur les produits pétroliers
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne

RESUME ANALYTIQUE

Les résultats récents portent à penser que la stabilisation de l'économie se poursuit, mais des incertitudes liées aux élections générales de 2010 demeurent. La croissance du PIB réel devrait, selon les projections, atteindre 3,3 % en 2010 et le taux d'inflation moyen mesuré par l'IPC revenir à 2 %. La demande extérieure met du temps à se relever, mais l'amélioration des prix d'exportation et l'augmentation des transferts courants compenseront la hausse des importations pour stabiliser le solde extérieur courant.

Les résultats budgétaires ont été globalement conformes aux prévisions en 2009. Les autorités ont poursuivi leurs efforts pour mobiliser des recettes intérieures, maîtriser les dépenses et apurer les arriérés, et elles ont réduit davantage le crédit bancaire intérieur dont le coût est élevé. Les dépenses d'équipement ont été limitées par le manque de moyens d'exécution. Les réformes structurelles budgétaires ont progressé, mais avec du retard dans certains domaines.

Le programme budgétaire pour 2010 vise à soutenir la demande intérieure, financer le processus de paix et les élections, et mobiliser davantage de recettes. Les recettes fiscales devraient s'accroître de 0,2 % du PIB et, d'après les projections, les dépenses courantes augmenteront, ce qui permettra la réalisation des dépenses différées au titre du processus de paix et des élections ainsi qu'une allocation plus réaliste de crédits budgétaires pour les dépenses prioritaires. Les dépenses en capital sont plus élevées, ce qui s'explique par l'amélioration des moyens de mise en œuvre des projets et la recapitalisation bancaire, et se traduit par un déficit intérieur primaire de 1,5 % du PIB. Les réformes structurelles visent à soutenir le cadre macro-budgétaire, notamment par une réforme de l'administration fiscale, l'amélioration de la gestion des finances publiques et le renforcement des moyens d'exécution de la politique économique.

Les services du FMI recommandent l'achèvement de la sixième revue de l'accord FEC. L'application du programme a été globalement satisfaisante. Toutes les conditions quantitatives ayant été respectées. Une mesure préalable, consistant à remédier aux retards dans la mise en œuvre du programme de réformes structurelles, a été appliquée.

Le programme FEC en cours se termine fin juin 2010. Les autorités ont l'intention de demander un accord FEC subséquent d'ici à la fin de l'année. La politique à moyen terme devrait porter sur les mesures nécessaires pour accélérer la croissance économique et pour renforcer la compétitivité, sans remettre en cause la viabilité de la dette. La prise en charge des besoins importants de dépenses de développement exigera un effort accru de mobilisation des recettes intérieures, une gestion prudente des finances publiques et une augmentation des financements concessionnels de la part des bailleurs de fonds.

I. INTRODUCTION

1. **La RCA a enregistré une croissance économique modeste depuis la fin du conflit mais l'économie reste vulnérable à divers chocs.** L'économie a été durement touchée en 2008/09 par des chocs externes et internes, mais la croissance réelle de l'économie a désormais passé le creux de la vague. L'inflation s'est atténuée mais la croissance reste lente et le déficit extérieur courant demeure persistant. Les autorités ont appliqué avec un certain succès leur programme budgétaire axé sur la mobilisation de recettes intérieures, la maîtrise des dépenses, l'apurement des arriérés intérieurs et la réduction des engagements à l'égard des banques commerciales. La gestion des finances publiques a été améliorée mais beaucoup reste encore à faire dans ce domaine. Faute de ressources, la République Centrafricaine a du mal à déployer sa stratégie de réduction de la pauvreté.

2. **Le processus de paix s'est heurté à des retards et des incertitudes demeurent au sujet des élections générales.** Le programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) a connu des retards considérables et les déficiences observées dans la préparation des élections — qui ont été repoussées d'avril à une date ultérieure indéterminée — suscitent le scepticisme des bailleurs de fonds et de l'opposition.

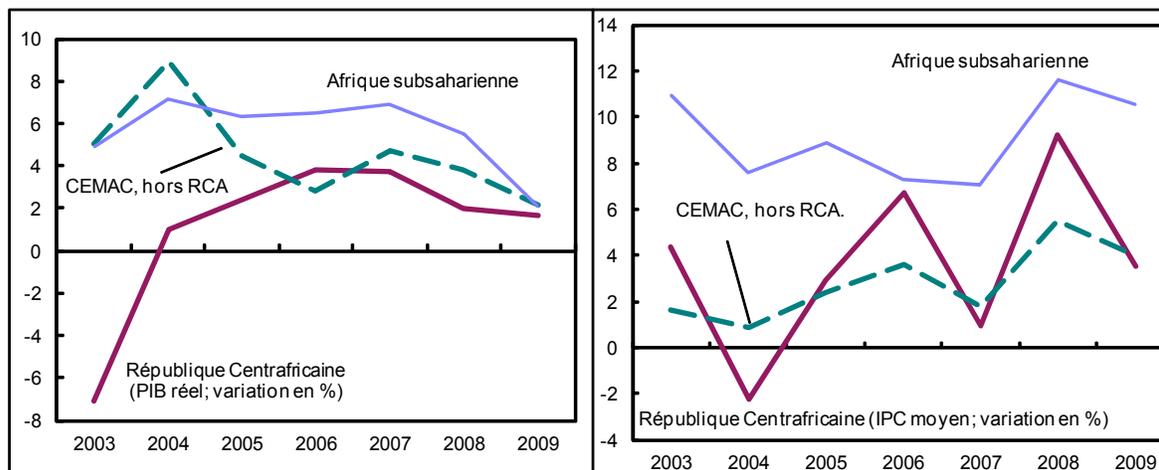
II. ÉVOLUTION ECONOMIQUE ET RESULTATS DANS LE CADRE DU PROGRAMME EN 2009

A. Évolution récente

3. **L'économie de la RCA a passé le creux de la vague en 2009.** Les exportations de produits du bois et de diamants repartent à la hausse, l'abaissement de la fiscalité forestière aidant à soutenir la capacité de production et l'emploi. La croissance du PIB réel a été de 1,7 % en 2009 (graphique 1). En glissement annuel, l'inflation est tombée à 1,1 % en mars, les prix alimentaires s'étant normalisés après avoir culminé en 2008, ce qui se traduit par un IPC moyen de 3,5 % pour 2009.

Graphique 1. République Centrafricaine : croissance et inflation, 2003–09

La croissance a fléchi sous l'effet de la crise mondiale et l'inflation a ralenti comme dans les autres pays de la CEMAC.

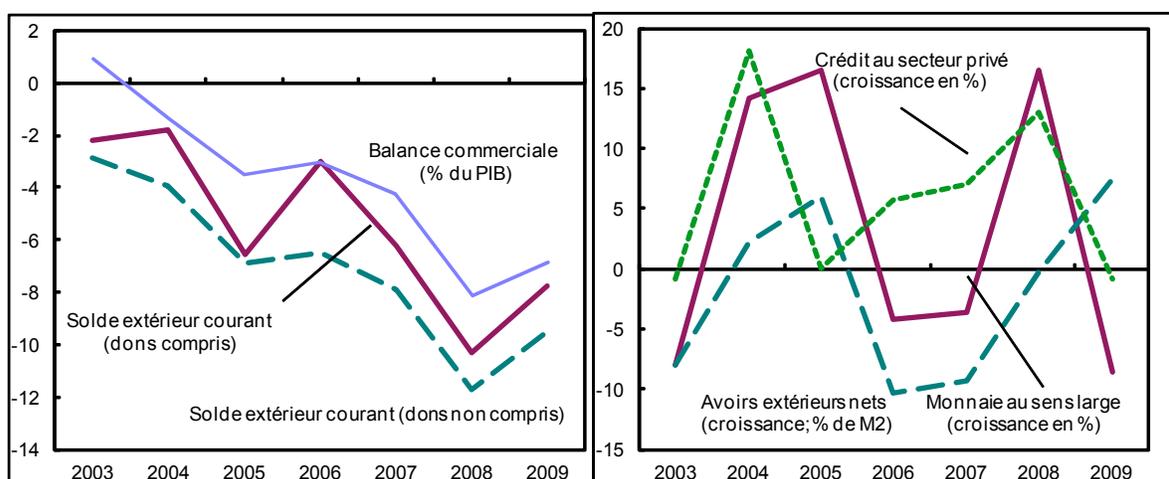


Sources : autorités de la RCA; et estimations des services du FMI.

4. **Le solde extérieur courant s'est amélioré en 2009. Après un déficit de 10 % du PIB en 2008, le solde extérieur courant s'est affermi pour s'établir à 8 % du PIB en 2009, sous l'effet de l'amélioration des termes de l'échange** — hausse des prix des diamants et de l'or et baisse des prix pétroliers — et de la diminution du volume de pétrole importé, à la suite de la vente des stocks accumulés en 2008 (graphique 2). En fin d'année, l'augmentation des ressources disponibles au titre de la FEC et l'allocation de DTS ont renforcé la position financière extérieure, mais pas autant que prévu car une partie de l'allocation de DTS a été utilisée pour réduire par anticipation les engagements à l'égard des banques commerciales. La masse monétaire au sens large a diminué de 8,6 % du fait que le crédit à l'économie s'est légèrement contracté.

Graphique 2. République Centrafricaine : secteur extérieur et agrégats monétaires, 2003–09

La détérioration du solde courant a pris fin et la demande de monnaie a reflété la faiblesse du crédit au secteur privé.



Sources : autorités de la RCA; et estimations des services du FMI.

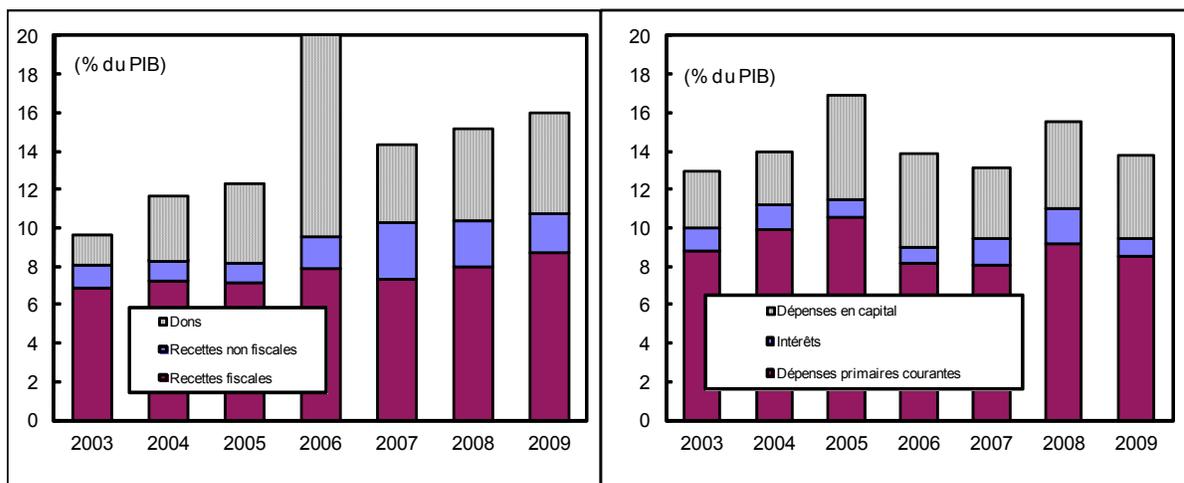
B. Résultats obtenus dans le cadre du programme

5. **Les résultats budgétaires ont été conformes à ce qui était prévu dans le programme.** Tous les critères de réalisation ont été observés (tableau 1 du corps du texte). Malgré une conjoncture difficile, les recettes intérieures ont atteint 10,8 % du PIB (graphique 3), c'est-à-dire 0,3 point de PIB de plus que l'objectif du programme. L'excédent primaire intérieur s'est établi à 1,5 % du PIB, soit 1,9 point de PIB de plus que l'objectif, du fait notamment que les dépenses relatives au programme DDR ont été différées et que les dépenses d'équipement ont été moins élevées que prévu dans le programme, et aussi en raison du contrôle rigoureux des dépenses en espèces (graphique 4). Cependant, des arriérés équivalant à environ 0,4 % du PIB se sont accumulés en 2009, ce qui s'explique en partie par la difficulté de réformer le système de gestion des dépenses. Bien que la politique budgétaire ait été moins anticyclique que ne le prévoyait le programme, elle a contribué à stabiliser la demande intérieure en maintenant le total des dépenses primaires, y compris pour l'apurement des arriérés, à peu près constant en proportion du PIB en 2009. Le critère de réalisation relatif au crédit net des banques commerciales a été dépassé grâce à l'utilisation de

la plus grande partie de l'allocation de DTS, ce qui a permis de libérer des paiements d'intérêts au profit des dépenses sociales. L'allocation de DTS a aussi contribué à la réduction plus forte que prévu des arriérés intérieurs (repère quantitatif) et s'est ajoutée aux ressources du mécanisme V-Flex de l'UE. Les repères quantitatifs relatifs à l'accumulation nette d'arriérés d'impôts, aux dépenses sociales, au ratio de recouvrement des sommes facturées par les sociétés de services publics et au règlement des factures pour la prestation de services publics à l'État ont été observés ; ce dernier l'a été en partie parce que les factures de certaines sociétés étaient peu élevées.

Graphique 3. République Centrafricaine : recettes et dépenses, 2003–09

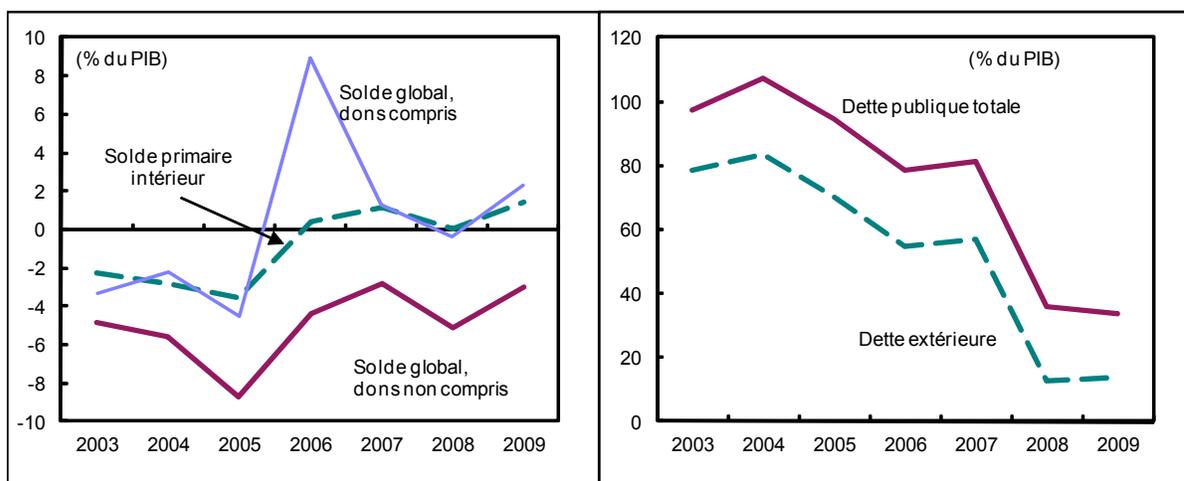
Les recettes intérieures sont en hausse; et les dépenses, notamment les dépenses en capital, ont été restreintes.



Sources : autorités de la RCA; et estimations des services du FMI.

Graphique 4. République Centrafricaine : solde budgétaire et dette, 2003–09

Le solde primaire intérieur a été meilleur que prévu; et la dette totale a diminué grâce à l'allègement PPTE/IADM.



Sources : autorités de la RCA; et estimations des services du FMI.

Tableau 1 du texte. République Centrafricaine: Critères de réalisation quantitatifs et repères dans le cadre de l'accord FEC, 2009

(En milliards de francs CFA; montants cumulés à partir du 31 décembre 2008; plafonds, sauf indication contraire)

	Fin décembre 2008 Préliminaire	Fin septembre 2009			Fin décembre 2009		
		Repères Programme	Programme ajusté	Préliminaire	Critère de réalisation		
					Programme	Programme ajusté	Préliminaire
Critères de réalisation							
Plancher des recettes publiques totales ¹	92.5	73.5	73.5	78.0	97.9	97.9	100.8
Plancher du solde primaire intérieur ²	0.8	-1.6	-1.6	14.0	-4.6	-9.6	13.6
Variation des créances nettes du système bancaire commercial sur l'État, titres obligataires exclus	6.9	-7.9	-2.5	0.2	0.9	0.6	-12.1
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle ^{3 4}	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de l'État ⁴	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Repères indicatifs							
VAN de la dette extérieure	336	111	111	100
Plancher des dépenses anti-pauvreté ⁵	19.7	15.0	15.0	20.3	21.0	21.0	30.1
Paiement des arriérés intérieurs	15.5	6.0	6.0	9.0	12.1	12.1	19.2
Accumulation d'arriérés d'impôts	2.1	0.0	0.0	-1.5	0.0	0.0	-1.7
Plancher des recettes des entreprises publiques (en pourcent)	67.4	77.4	77.4	90.4	82.4	82.4	90.4
Plancher sur paiement des utilités du gouvernement (en pourcent)	...	98.0	98.0	25.1	98.0	98.0	112.4
Pour mémoire							
Dons pour appui budgétaire (prévision)	12.6	14.2	10.4	10.4	11.6	16.6	16.6
Bonds émis dans le marché régional (prévision)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Dont:</i> dans le portefeuille des banques commerciales	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement maximum sur les créancier des banques en cas de décaissement de dons inférieur aux prévisions	...	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0	6.0
Financement extérieur sans prêts pour projets	5.8	6.3	1.4	1.4	-0.4	-0.5	-0.5
Remboursements aux compagnies pétrolières et des prêts comi	...	8.1	4.7	4.7	9.9	9.6	9.6

Sources: Autorités de la R.C.A.; estimations du service du FMI.

¹ Recettes intérieures, à l'exclusion des dons extérieurs et du produit des cessions (voir PAT pour plus de détails).

² Le solde primaire intérieur est défini comme la différence entre les recettes intérieures et les dépenses totales de l'État, mais à l'exclusion des paiements d'intérêts et des dépenses en capital financés de l'extérieur.

³ Dette contractée ou garantie par l'État (voir PAT).

⁴ Ces critères de réalisation seront suivis de façon permanente.

⁵ Dépenses totales de santé et d'éducation, y compris celles au titre des traitements et salaires et des biens et services.

⁶ Dette due aux compagnies pétrolières et crédits accordés par des groupes financiers domiciliés dans la CEMAC régis des conventions, classifiés comme non-bancaires

6. **L'exécution du programme de réformes structurelles a avancé de façon inégale** (MPEF §9–18). Le système de gestion des finances publiques a été étendu à tous les stades de la chaîne de dépense, mais le stade du paiement n'a été entièrement intégré qu'à la mi-janvier ; de ce fait, le repère structurel de fin 2009 a été manqué de justesse (tableau 2 du corps du texte). Cependant, des difficultés d'ordre technique et organisationnel persistent qui encombrant le processus de dépense ainsi que le calcul précis des arriérés. Tous les arriérés intérieurs des années précédentes (jusqu'à 2007) ont été intégrés à la base de données informatisée sur la dette, qui inclut aussi désormais la dette des entreprises d'État, conformément au repère structurel fixé pour fin 2009. En outre, les autorités ont rapproché en avril toutes les dettes croisées des principales entreprises publiques et de l'État et elles ont élaboré un plan d'apurement (repère structurel pour fin mars 2010 manqué de justesse). Les remboursements de TVA après validation des demandes ont été retardés de sorte que le repère structurel de fin 2009 a été manqué. Ayant découvert des irrégularités dans les procédures de validation des demandes de remboursement, les autorités s'emploient à y remédier et restent déterminées à donner suite aux demandes de remboursement dûment validées (MPEF §10). Les autorités ont réduit les exonérations de droits de douane (repère structurel de fin 2009) et devraient maintenant procéder à la révision des conventions en vigueur en vue de limiter davantage les exonérations.

7. **La clarification des relations entre l'État et le secteur bancaire s'est poursuivie.** Le compte unique du Trésor est maintenant opérationnel (repère structurel pour fin 2009, MPEF §15). Plusieurs comptes décentralisés, dont ceux des agences génératrices de recettes, sont encore détenus auprès de banques commerciales, conformément à la nouvelle réglementation sur la décentralisation budgétaire qui prévoit que les recettes décentralisées ne transitent que partiellement par le compte unique du Trésor. Le gouvernement a commencé à payer les salaires par l'intermédiaire des banques et rendu obligatoire le paiement des impôts par l'intermédiaire de banques en février 2010, ce qui accroît l'intermédiation bancaire et contribue à la formalisation de l'économie.

8. **Le mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers ne fonctionne pas convenablement.** L'introduction d'une formule d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers a été une aubaine pour les finances publiques en 2009 et a clarifié les relations entre les différents acteurs du secteur. Cela dit, dernièrement, les ajustements n'ont été pratiqués que de façon partielle ou n'ont tout simplement pas été opérés (MPEF §9). Il n'y a eu aucun ajustement de prix en janvier 2010, ce qui a entraîné une perte de recettes de 0,6 milliard de francs CFA au premier trimestre. Cependant, le 1^{er} mai, avec un mois de retard, les autorités ont relevé les prix de 5,3 % en moyenne à titre de mesure préalable, et elles entendent résolument appliquer de nouveau la formule à compter du 1^{er} juillet 2010. Le relèvement de prix était inférieur à l'ajustement d'environ 12 % qui aurait dû avoir lieu si la formule avait été appliquée, mais les autorités ont expliqué qu'une hausse plus forte ne serait pas possible à l'approche des élections.

Tableau 2 du texte. République Centrafricaine — Mise en œuvre de la conditionnalité structurelle, 2009–10

Mesure	Chronogramme de la conditionnalité	Fondement macro-économique	État d'avancement
ADMINISTRATION DES RECETTES ET POLITIQUE FISCALE			
Continuer à appliquer la formule automatique de détermination trimestrielle des prix des produits pétroliers qui assure la répercussion intégrale de tous les coûts, marges de distribution, TVA et droit d'accise spécifique par produit sur le consommateur. La formule comprend un échéancier pour la taxation du pétrole.	Critère de réalisation structurel continu	Protéger le budget contre les risques liés aux fluctuations des prix du pétrole; créer un espace pour des mesures visant à amortir l'impact social des variations du prix du pétrole.	Non respecté.
Ajuster les prix des produits pétroliers pour garantir la répercussion intégrale de tous les coûts, marges de distribution, TVA et droit d'accise spécifique au consommateur, tel que convenu avec les services du FMI (MPEF §9).	Action préalable	Prémunir le budget contre les risques liés aux fluctuations des prix du pétrole; dégager l'espace nécessaire pour l'adoption de mesures bien ciblées afin d'atténuer l'impact social des variations des prix des produits pétroliers.	Respecté.
Pour les contribuables demandant des remboursements de TVA, vérifier la demande dans un délai ne dépassant pas 30 jours, payer 50 % de la somme vérifiée dans un délai ne dépassant pas 30 jours et le solde dans un délai de 90 jours.	Repère structurel à fin décembre 2009	Rendre les exportations plus compétitives en autorisant la TVA à taux zéro, conformément aux meilleures pratiques internationales.	Non respecté.
Réduire les cas d'exonérations douanières accordées en 2009 de 11 milliards de FCFA en 2008 à 9 milliards de FCFA en 2009.	Repère structurel à fin décembre 2009	Rehausser le potentiel de recettes.	Respecté.
Publier une stratégie de réforme détaillée pour l'administration des recettes basée sur le diagnostic des besoins de réforme de la Direction des Impôts.	Repère structurel à fin mars 2010	Moderniser et améliorer l'efficacité de l'administration des impôts afin de rehausser les recettes et d'assurer une meilleure qualité des services aux contribuables.	Non respecté. La publication a eu lieu en avril suite à des difficultés techniques concernant le site de l'internet.
GESTION DES FINANCES PUBLIQUES			
Rétablir le compte unique du trésor (CUT)	Repère structurel à fin décembre 2009	Réduire les coûts de financement pour l'État et accroître la transparence des opérations de l'État.	Respecté.
Finaliser la mise en œuvre du système de gestion des finances publiques en appliquant intégralement Gesco à tous les stades du processus de dépense, de l'engagement au paiement.	Repère structurel à fin décembre 2009	Améliorer le contrôle budgétaire et éviter les arriérés.	Non respecté. La phase paiement n'a été intégrée qu'à la mi-janvier.
Revoir le travail du Comité de Suivi de Liquidité et exiger que ce comité prépare des prévisions budgétaires glissantes. Préparer des recommandations hebdomadaires en fonction des projections glissantes des recettes, du financement et des dépenses.	Repère structurel à fin mars 2010	Autoriser le Comité de Suivi de Liquidité à jouer un rôle d'orientation stratégique permanent de premier plan; lui permettre de réagir promptement et de se réajuster en fonction de la situation financière du pays.	Non respecté. Le premier rapport en accord avec les exigences du RS a été établi en mai.
GESTION DE LA DETTE			
Intégrer tous les arriérés intérieurs des années antérieures à la base de données informatisée de la Direction de la dette.	Repère structurel à fin décembre 2009	Renforcer la capacité de gestion de la dette intérieure.	Respecté.
Établir un inventaire des dettes croisées entre les entreprises publiques et les administrations locales et centrales d'une part et entre les sociétés publiques d'autre part, arrêter un calendrier pour l'apurement des dettes croisées et introduire la dette des entreprises publiques dans la base de données.	Repère structurel à fin mars 2010	Faciliter la gestion des entreprises publiques sur une base purement commerciale. Étendre le système de gestion centralisé de la dette à tout le secteur public.	Non respecté. La dette a été consolidée en avril et un échéancier de remboursement établi.

Sources : autorités centrafricaines et évaluation des services du FMI.

III. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET OBJECTIFS DU PROGRAMME POUR 2010

A. Perspectives macroéconomiques

9. **Les perspectives de croissance de la République Centrafricaine s'améliorent.** La demande extérieure se redresse peu à peu et les perspectives sont raisonnablement bonnes pour le secteur minier. Soutenue en partie par des mesures budgétaires anticycliques et le redressement de la demande d'exportations, la croissance du PIB réel devrait atteindre, d'après les projections, 3,3 % en 2010 et, grâce à la stabilité des prix alimentaires et à l'évolution modérée des prix énergétiques, l'inflation moyenne mesurée par l'IPC devrait se stabiliser autour de 2,5 % à moyen terme (graphique 5). Cependant, l'offre intérieure et la productivité sont bridées par l'insuffisance des infrastructures qui engendre des goulots d'étranglement, l'incertitude politique, l'insécurité et un climat peu propice aux affaires.

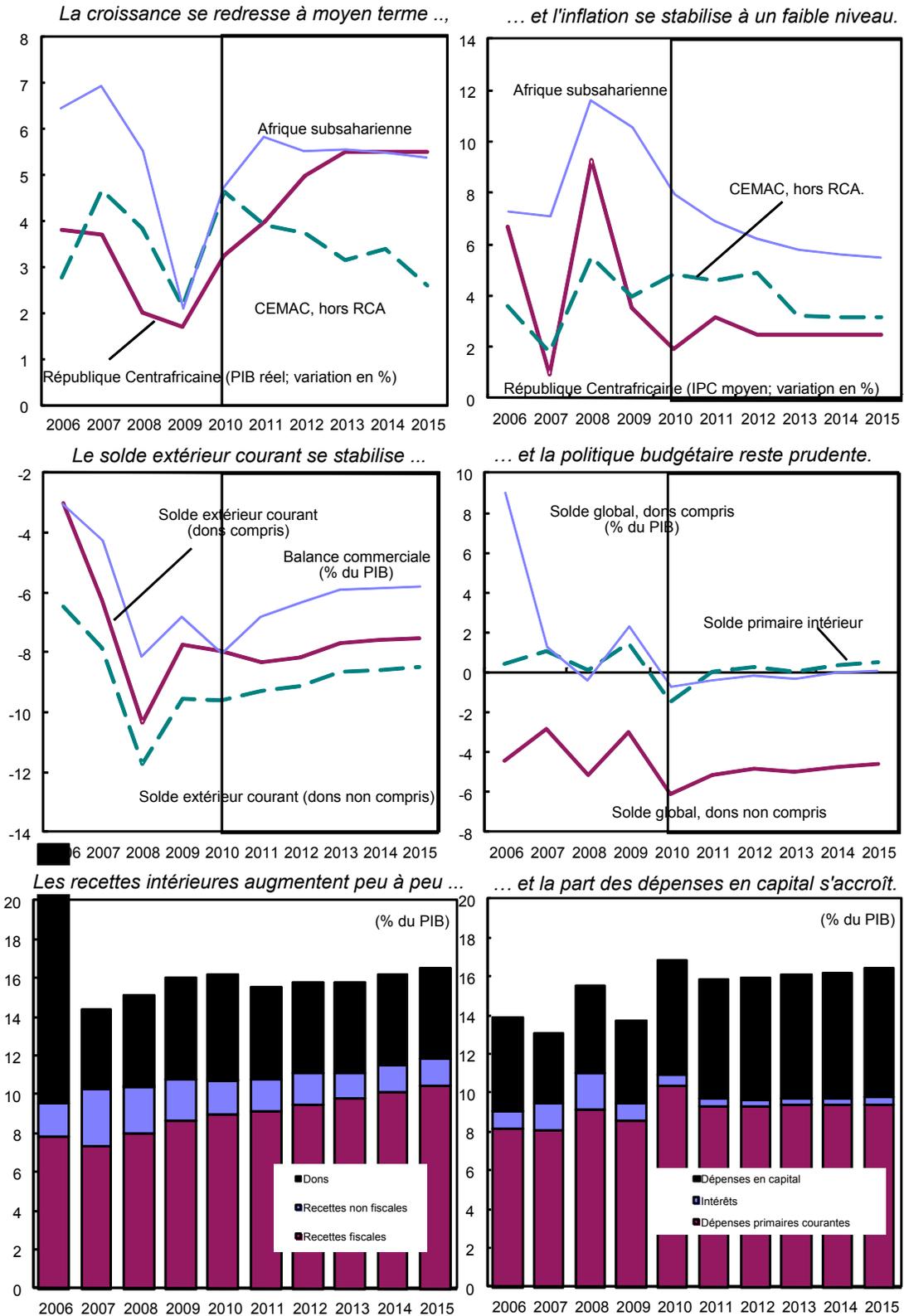
10. **Le déficit extérieur courant devrait se stabiliser autour de 8 % du PIB en 2010 et au-delà.** Le volume des exportations se redresse progressivement et les importations devraient augmenter sous l'effet de la hausse temporaire des dépenses budgétaires liées au processus de paix et aux élections et de l'accélération des investissements publics. Bien que les projections laissent entrevoir une hausse du déficit commercial, les transferts courants liés au financement du processus de paix et des élections devraient stabiliser le compte courant. L'augmentation des financements des bailleurs de fonds et les entrées nettes de capitaux privés au titre des investissements différés dans le secteur minier devraient renforcer la position extérieure du pays en termes de flux.

B. Les objectifs macro-budgétaires pour 2010

Cadrage budgétaire

11. **En 2010, la politique budgétaire reste centrée sur le soutien de la croissance économique et la consolidation politique et financière.** Le programme budgétaire vise à stabiliser la demande au moyen des dépenses publiques tout en préservant la discipline budgétaire à moyen terme (MPEF §21–26). D'après les projections, le ratio des recettes fiscales devrait s'accroître de 0,2 point de PIB en 2010, comme le prévoit la stratégie de réforme de l'administration fiscale (repère structurel pour fin mars 2010 ; publié en avril), mais les recettes autres que fiscales seront plus faibles. À la suite des résultats excédentaires de 2009, les recettes intérieures devraient atteindre 10,7 % du PIB, c'est-à-dire 0,2 point de PIB de plus que prévu dans le programme. Les dépenses primaires courantes vont s'accroître temporairement en raison de la mise en œuvre différée du programme DDR et des élections. En outre, des crédits sont prévus pour atténuer l'ajustement des prix pétroliers, régler toutes les factures des sociétés de services d'utilité publique et éviter la réapparition d'arriérés. Les dépenses en capital devraient aussi augmenter en raison de l'amélioration de la capacité de gestion et d'absorption. À la suite de la recapitalisation d'une banque nationale, le déficit

Graphique 5. République Centrafricaine : cadre macroéconomique, 2006–15



Sources : autorités de la RCA; et estimations des services du FMI.

primaire intérieur devrait monter à 1,5 % du PIB, soit 0,3 point de PIB de plus que prévu dans le programme. Le programme budgétaire prévoit une réduction des arriérés intérieurs et de la dette à l'égard des banques commerciales ainsi qu'une augmentation réelle des dépenses de lutte contre la pauvreté.

12. Les bailleurs de fonds jouent un rôle central dans le financement du budget 2010. Les difficultés rencontrées dans la préparation effective des élections ont créé des tensions avec les bailleurs de fonds, qui sont appelés à financer la plupart des dépenses liées aux élections et au processus DDR. L'UE envisage d'apporter une aide supplémentaire (V-Flex) pour soutenir l'exécution du budget.

13. Le cadre budgétaire pour 2010 comprend plusieurs postes ponctuels qui ne seront pas repris en 2011. Les dépenses destinées à financer les élections et la plus grande partie du processus de paix seront effectuées en 2010. Elles représentent 1,4 % du PIB en 2010 et, comme elles ne seront pas répétées, la réduction de 1,1 point de PIB des dépenses courantes primaires en 2011 devrait dégager de quoi accroître les dépenses prioritaires. Étant donné l'incertitude qui entoure l'accès au marché régional naissant des titres publics, les hypothèses de calcul font abstraction de ce type de financement pour 2010 et tablent sur un accès limité à ce marché au cours des années suivantes. Si cet accès s'ouvrait à des conditions raisonnables, le rythme d'apurement des arriérés pourrait être accéléré sous réserve que soit respecté le programme budgétaire global.

14. D'après l'analyse de viabilité de la dette effectuée par le FMI et la Banque mondiale, le risque de surendettement est modéré. Bien que, selon la nouvelle politique en matière de plafonds d'endettement, la République Centrafricaine soit classée parmi les pays à faible vulnérabilité/faible capacité, elle reste vulnérable à des chocs externes, en particulier pour ce qui est du ratio dette extérieure/exportations du fait que sa base d'exportation et sa base de recettes sont restreintes. La RCA devrait donc s'en tenir à l'exigence de concessionnalité minimale pour ses emprunts futurs (MPEF §26).

Réformes structurelles

15. Il est indispensable de renforcer le système bancaire pour assurer la stabilité financière. Le remboursement en cours des emprunts de l'État devrait aider les banques à respecter les limites d'engagement à l'égard d'un même client, à renforcer leur position de liquidités et à développer leurs activités de prêt au secteur privé, même si la rentabilité des banques pourrait en pâtir à court terme. Une banque locale — qui fait partie d'un groupe régional et dont l'État détient 10 % du capital — a été placée sous administration provisoire en novembre 2009 et doit être recapitalisée d'ici fin juin 2010. Les autorités ont l'intention de participer à la recapitalisation si la stratégie retenue prévoit que soit trouvé un investisseur stratégique majoritaire et que la valeur comptable du capital social soit ramenée à sa valeur résiduelle avant la recapitalisation (MPEF §18). Dans le cas où aucun investisseur stratégique ne pourrait être trouvé dans les délais impartis, l'État serait disposé à accroître

temporairement sa participation, mais ne viendrait pas en aide aux actionnaires qui ne satisfont pas aux normes internationales et ne financerait pas la participation d'autres actionnaires à la recapitalisation. Le programme prévoit une réserve pour permettre l'augmentation temporaire de la participation de l'État à concurrence d'environ 70 % des actions.

16. Le recouvrement des recettes est un élément-clé de l'effort de réforme des autorités (MPEF §28–30). Malgré les progrès récents, le ratio des recettes intérieures reste l'un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne. Au cours des prochaines années, les autorités prévoient de relever durablement le ratio impôts/PIB par une réforme de l'administration des recettes et une réforme globale de la politique fiscale. Cette dernière nécessitera une assistance technique du FMI et d'autres bailleurs de fonds avant de pouvoir être adoptée au titre du budget 2012.

17. L'amélioration de la gestion des finances publiques est la deuxième grande priorité du programme budgétaire (MPEF §31). Malgré les progrès accomplis, des mesures plus énergiques s'imposent pour étendre et rendre systématique l'utilisation du logiciel Gesco afin d'améliorer l'efficacité et la transparence des opérations financières de l'État, limiter le recours à des procédures de dépense exceptionnelles et accélérer la régularisation des arriérés. Il s'agit de parvenir à un système intégré offrant des informations quotidiennes complètes sur la situation budgétaire de l'État. Les travaux de la Commission de trésorerie (repère structurel pour fin mars 2010; mis en œuvre en mai) devraient être au cœur de l'exécution de la politique budgétaire. Les autorités ont l'intention d'abandonner la gestion ponctuelle des dépenses au profit de l'alignement des engagements de dépenses sur les ressources disponibles.

18. Le redressement de la situation financière des sociétés publiques doit être poursuivi (MPEF §32–33). En particulier, des efforts plus soutenus s'imposent pour améliorer la prestation de services et les pratiques en matière de facturation. Les autorités restent déterminées à régler en temps voulu la consommation de services publics par l'État et les sociétés publiques entendent maintenir le ratio de recouvrement des sommes facturées au niveau élevé atteint fin 2009. Cependant, un programme de réformes assorti d'objectifs clairs pour les résultats opérationnels et financiers des sociétés publiques devra être élaboré en concertation avec les bailleurs de fonds afin de rétablir de façon fiable la prestation de services publics essentiels.

Encadré 1. République Centrafricaine : résultats du programme FEC

Malgré la situation difficile au lendemain du conflit, la RCA a enregistré régulièrement des résultats satisfaisants dans le cadre des programmes appuyés par le FMI. Après deux programmes réussis au titre du mécanisme de financement d'urgence du FMI, l'achèvement de ce programme triennal dans le cadre de la FEC — une première dans l'histoire des relations du pays avec le FMI — vient couronner le passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE, réalisé en juin 2009. En dépit de tous ces succès, le pays a eu du mal, en raison de contraintes externes et internes, à attirer davantage d'investissements et à accélérer le rythme de la croissance économique conformément aux attentes.

Les principaux résultats obtenus dans le cadre du programme FEC sont les suivants :

- Mobilisation accrue des recettes intérieures, qui sont passées de 9,5 % en 2006 à 10,7 % en 2010, grâce au meilleur recouvrement des impôts et au mécanisme d'ajustement des prix pétroliers ainsi qu'à la catégorisation des contribuables et à l'amélioration des procédures de suivi et d'audit ;
- Informatisation et intégration de la chaîne de dépense ;
- Interconnexion des systèmes informatiques des services des recettes ;
- Réduction de moitié des arriérés de paiement intérieurs, qui sont passés de 14,2 % du PIB en 2006 à 7,7 % en 2010, et quasi-élimination de la dépendance à l'égard du financement coûteux auprès des banques commerciales ;
- Réduction de la dette du secteur public, qui est passée de 94 % du PIB en 2006 à 28 % en 2010, bien qu'il subsiste un risque modéré de surendettement ;
- Amélioration du contrôle et de l'intégrité des systèmes de gestion de la dette ;
- Amélioration des résultats financiers des sociétés de service public ; et
- Augmentation des investissements financés sur ressources intérieures et des dépenses de lutte contre la pauvreté.

Tirant des leçons de l'expérience, les autorités donneront la priorité aux actions suivantes :

- Réforme de l'administration fiscale, à compléter par une modification de la politique fiscale pour rendre le système d'imposition à la fois plus simple et plus efficace afin de relever le ratio recettes/PIB ;
- Révision fondamentale de l'organisation des services douaniers ;
- Faire en sorte que le mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers soit appliqué de façon vraiment automatique ;
- Améliorer la gestion macrobudgétaire prospective en chargeant des fonctionnaires dûment formés de préparer des plans budgétaires en cours d'exercice, sur la base de systèmes fiables de gestion financière ;
- Renforcer le Trésor et la comptabilité publique, et tenir à jour les registres de la dette ;
- Rendre le système bancaire intérieur plus résistant et plus efficace ; et
- Accélérer la réforme des services d'utilité publique à tous les stades, de la production à la facturation.

IV. FINANCEMENT ET SUIVI DU PROGRAMME

19. **Les autorités ont manifesté leur intérêt pour un accord subséquent.** L'accord FEC en cours, qui prend fin le 30 juin 2010, est intégralement financé. Les écarts de financement prévus pour le second semestre de 2010 pourraient être comblés par un nouvel accord et des concours additionnels des bailleurs de fonds. Les autorités mènent de bonne foi des négociations avec leurs créanciers privés extérieurs et l'évolution des relations entre débiteur et créanciers ne devrait pas compromettre la mise en œuvre du programme. Des discussions en vue de la mise en place d'un nouveau programme devraient avoir lieu au troisième trimestre de 2010; des objectifs quantitatifs pour le reste de l'année 2010 ont été fixés par les autorités pour suivre les résultats obtenus. Un éventuel programme subséquent s'appuierait sur les principaux objectifs du programme actuel, à savoir i) préserver la stabilité macro-économique et la viabilité de la dette; ii) améliorer les capacités de gestion budgétaire et économique en relevant davantage le ratio recettes/PIB et en renforçant la gestion des finances publiques; iii) améliorer l'exécution du programme d'investissements publics; iv) réformer les principales sociétés de service public; et v) améliorer le climat des affaires.

20. À la suite des graves malversations survenues à son bureau de Paris, la BEAC est déterminée à améliorer la gouvernance et les principales mesures de sauvegarde. Dans cette optique, elle a adopté un plan d'action et s'emploie actuellement à mettre en œuvre une série initiale de mesures convenues avec le FMI. Comme cela est indiqué dans la Lettre d'intention, la BEAC a aussi accepté de procéder à un certain nombre d'audits spéciaux dans le cadre du plan d'action (Lettre d'intention §6).

V. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

21. **Il y a lieu de féliciter les autorités d'avoir mené à bien sans interruption leur premier programme triennal appuyé par le FMI.** La gestion de la politique macro-budgétaire a été constamment empreinte de prudence, ce qui a aidé l'économie centrafricaine à résister aux chocs externes et internes et à les surmonter. Leur tâche n'a pas été facile compte tenu de la persistance d'une situation post-conflit caractérisée par la faiblesse des moyens de mise en œuvre de la politique économique et du développement du capital humain.

22. **La mise en œuvre de la politique budgétaire en 2009 a été satisfaisante.** Toutes les conditions quantitatives ont été respectées. S'il y a lieu de se réjouir de la surperformance en matière de recettes, le niveau moins élevé que prévu des dépenses s'explique non seulement par le contrôle attentif des dépenses en espèces, mais aussi par un certain laxisme des procédures de dépense, qui a entraîné des retards considérables dans la réalisation des dépenses prioritaires — notamment pour le processus de paix — et l'accumulation de nouveaux arriérés malgré une baisse globale du stock d'arriérés. La réduction du crédit des banques commerciales à l'État a été importante pour faire diminuer encore les charges d'intérêt.

23. **La mise en œuvre du programme de réformes structurelles a donné des résultats contrastés.** Les efforts déployés pour accroître progressivement les recettes intérieures sont encourageants et la stratégie de réforme publiée récemment fixe le programme des améliorations qui restent à apporter à l'administration des recettes. La gestion des finances publiques doit faire l'objet d'une attention accrue. Il convient aussi de s'attaquer résolument aux problèmes posés par l'utilisation du logiciel Gesco de gestion informatisée des dépenses et de limiter drastiquement les procédures de dépense anormales. En outre, compte tenu des énormes besoins sur le plan social et en matière d'infrastructures, il y a lieu de remédier à la gestion déficiente des projets d'investissement. Une gestion de trésorerie efficace consistant à aligner les engagements de dépenses sur les projections de ressources disponibles est fondamentale pour améliorer la crédibilité budgétaire, laquelle sera aussi renforcée par l'application du principe de transparence dans le remboursement des arriérés. Enfin, les premières mesures qui ont été prises en vue de renforcer la coopération et la communication avec les entreprises sont encourageantes et devraient être poursuivies afin d'améliorer le climat en matière de fiscalité et d'investissement.

24. **Plusieurs facteurs risquent de peser sur l'exécution du budget en 2010.** Les incertitudes et les risques afférents aux élections et au processus de paix justifient un regain de prudence. L'engagement renouvelé de procéder à des réformes et une impulsion plus forte des autorités pour appliquer la politique économique devraient aider à mobiliser suffisamment de ressources auprès des bailleurs de fonds pour soutenir l'exécution du budget. À cet égard, il importera d'utiliser efficacement le mécanisme de gestion de la liquidité afin d'éviter une pénurie éventuelle à la fin de 2010.

25. **Les services du FMI soutiennent la stratégie de restructuration de la banque commerciale placée sous administration temporaire.** Les autorités proposent de souscrire à une stratégie de restructuration de la banque approuvée par la COBAC, qui prévoit de ramener la valeur comptable du capital social à la valeur résiduelle des actifs nets ; de trouver un investisseur stratégique pour prendre une participation majoritaire dans l'entité restructurée ; et de recapitaliser la banque sans avoir recours à des fonds publics pour financer la participation des actionnaires existants. Il pourrait être nécessaire d'accroître temporairement la participation de l'État le temps de trouver un investisseur stratégique.

26. **Le règlement par l'État des factures présentées par les sociétés de service public aidera à améliorer les résultats financiers et les services de ces sociétés.** Cependant, il reste nécessaire de réformer la gestion et le fonctionnement de ces sociétés pour desserrer les goulets d'étranglement qui bloquent l'activité économique et le développement social ; cela nécessitera vraisemblablement une collaboration accrue de la part des bailleurs de fonds.

27. **Les services du FMI encouragent les autorités à conclure des accords bilatéraux avec tous leurs créanciers extérieurs à des conditions comparables à celles qui sont accordées par les créanciers du Club de Paris.**

28. **Les services du FMI recommandent l'achèvement de la revue.** Tous les critères de réalisation ont été respectés; les dérapages observés sur le plan structurel ont été corrigés par le relèvement des prix du pétrole au 1^{er} mai (mesure préalable). Les services du FMI se félicitent de l'intérêt manifesté par les autorités pour un programme FEC subséquent et souscrivent pour l'essentiel aux réformes structurelles décrites dans le MPEF. Ces objectifs semblent appropriés pour consolider les acquis en matière de stabilisation, renforcer les moyens d'exécution de la politique économique et susciter un soutien accru de la part des bailleurs de fonds.

Tableau 1. République Centrafricaine: Principaux Indicateurs Economiques et Financiers, 2006-15

	2006	2007	2008	2009		2010		2011		2012	2013	2014	2015
				Prel.	Prog. Est.	Prog.	Proj.	Prog.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)													
Revenu national et prix													
PIB à prix constants	3.8	3.7	2.0	2.0	1.7	3.5	3.3	4.0	4.0	5.0	5.5	5.5	5.5
PIB à prix courants	8.2	5.6	9.2	5.9	5.3	6.0	6.6	6.5	6.5	7.5	8.0	8.0	8.0
Déflateur du PIB	4.2	1.8	7.0	3.8	3.6	2.4	3.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4
Prix à la consommation													
Moyenne annuelle	6.7	0.9	9.3	3.7	3.5	2.4	2.0	2.4	3.1	2.5	2.5	2.5	2.5
Fin de période	7.1	-0.2	14.5	-0.8	-1.2	2.9	3.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Opérations financières de l'État													
Recettes totales et dons	100.3	-33.6	15.1	6.3	11.5	13.0	7.4	-0.3	2.2	9.3	8.0	10.7	10.2
Dépenses totales	-11.0	-0.6	29.6	3.1	-6.7	11.2	30.6	8.4	0.3	7.8	9.1	8.8	9.5
Monnaie et crédit													
Avoirs intérieurs nets ¹	6.0	5.6	16.8	4.4	5.2	16.8	6.7
Crédit intérieur ¹	7.5	6.7	13.4	8.9	-10.7	16.8	16.3
Masse monétaire au sens large	-4.2	-3.7	16.5	1.1	-8.6	9.2	10.9
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (fin de période)	6.3	6.9	6.4	6.7	7.4	6.6	7.1
Secteur extérieur													
Exportations, fab (dollar E.U.)	22.9	13.2	-17.1	-24.5	-17.4	23.2	18.2	18.3	19.0	18.7	14.7	8.2	10.0
Volume d'exportation	16.1	5.1	-16.2	-23.8	-18.2	22.1	18.1	18.2	16.3	16.9	13.8	7.5	6.3
Importations, fab (dollar E.U.)	15.3	23.8	23.7	-17.6	-16.9	15.3	21.7	11.2	3.3	9.5	8.3	7.6	8.8
Volume d'importation	5.3	3.1	-1.1	-4.9	-4.8	4.7	13.1	6.7	-0.1	6.2	6.9	6.0	5.9
Termes de l'échange	-3.4	-10.4	-20.4	15.3	17.0	-9.0	-7.8	-4.0	-1.1	-1.6	-0.5	-0.8	0.6
Taux de change effectif nominal	0.2	1.9	1.7	...	-0.7
Taux de change effectif réel	4.9	0.6	7.5	...	2.8
(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)													
Épargne nationale brute	7.1	3.8	1.3	1.8	3.7	3.5	3.9	3.6	4.4	5.2	6.3	6.9	7.2
<i>Dont:</i> transferts officiels courants	3.5	1.6	1.4	1.2	1.8	1.9	1.6	0.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Épargne intérieure brute	2.4	0.7	-1.4	-1.4	-0.1	-0.6	-0.8	0.8	1.3	2.4	3.5	4.0	4.3
Administrations publiques	1.1	1.5	0.4	0.7	1.7	0.0	0.0	1.1	1.3	1.6	1.5	1.9	2.2
Secteur privé	1.4	-0.8	-1.8	-2.1	-1.8	-0.6	-0.8	-0.3	0.0	0.8	2.0	2.1	2.1
Consommation	97.6	99.3	101.4	101.4	100.1	100.6	100.8	99.2	98.7	97.6	96.5	96.0	95.7
Administrations publiques	6.8	6.2	6.6	6.8	6.7	7.4	7.9	7.0	7.2	7.2	7.2	7.2	7.2
Secteur privé	90.8	93.1	94.8	94.6	93.4	93.3	93.0	92.2	91.5	90.4	89.3	88.7	88.5
Investissement brut	10.1	10.0	11.6	10.6	11.4	11.2	11.8	12.7	12.7	13.4	14.0	14.5	14.7
Administrations publiques	4.9	3.8	4.5	5.0	4.3	5.3	5.9	6.2	6.2	6.3	6.4	6.5	6.7
Secteur privé	5.2	6.2	7.1	5.5	7.1	5.9	5.9	6.5	6.5	7.1	7.7	8.0	8.0
Transferts courants et revenu des facteurs (net)	4.7	3.1	2.7	3.2	3.7	4.2	4.7	2.8	3.1	2.8	2.8	2.9	2.9
Solde extérieur courant	-3.0	-6.2	-10.3	-8.8	-7.7	-7.7	-7.9	-9.1	-8.3	-8.1	-7.7	-7.6	-7.5
Balance globale des paiements	3.0	-3.5	-0.6	1.5	3.0	-2.3	-0.9	-1.6	-0.5	-0.4	0.1	1.0	1.3
Opérations financières de l'administration centrale													
Recettes totales	22.9	14.4	15.2	15.2	16.1	16.2	16.2	15.2	15.5	15.8	15.8	16.2	16.5
Dépenses totales ²	-13.9	-13.1	-15.5	-15.1	-13.8	-15.9	-16.9	-16.1	-15.9	-15.9	-16.1	-16.2	-16.4
Solde global (base engagements) ²													
Dons exclus	-4.4	-2.8	-5.1	-4.6	-3.0	-5.3	-6.1	-5.4	-5.1	-4.8	-5.0	-4.7	-4.6
Dons inclus	9.0	1.3	-0.4	0.1	2.3	0.3	-0.7	-1.0	-0.4	-0.2	-0.3	0.0	0.1
Solde primaire intérieur ³	0.4	1.1	0.1	-0.4	1.5	-1.2	-1.5	-0.1	0.1	0.3	0.1	0.4	0.5
Valeur actuelle nette de la dette extérieure publique et garantie	...	41.0	36.2	7.4	10.7	8.7	11.7	9.1	11.6	11.0	10.2	9.5	8.6
Dette du secteur public	93.9	79.1	80.2	28.4	32.4	27.0	29.2	26.0	26.7	23.6	21.4	19.9	18.6
<i>Dont:</i> dette intérieure ⁴	23.9	24.5	23.2	19.3	19.7	15.8	15.1	14.0	12.5	10.0	8.5	7.7	7.1
Réserves extérieures officielles brutes (millions de dollars E.U.)	129.9	86.3	118.4	175.8	148.4	168.2	169.6	152.1	179.2	196.2	216.4	237.4	255.1
(mois d'importations, f.à.b.)	4.6	2.4	3.2	5.0	4.1	4.4	4.3	3.7	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7
PIB nominal (milliards de francs CFA)	770	813	888	941	936	998	997	1,063	1,062	1,142	1,234	1,332	1,439
Taux de change (moyenne; franc CFA/dollar E.U.)	522.9	478.7	445.7	...	471.0

Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

¹ Pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période.² Dépenses enregistrées sur une base caisse pour les dépenses de la période courante.³ Hors dons, paiement d'intérêts et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.⁴ Y compris les dettes du gouvernement vis-à-vis de la BEAC et des banques commerciales, les arriérés de l'Etat et la dette intérieure des entreprises publiques.

Tableau 2. République Centrafricaine: Opérations du Gouvernement Central, 2006–15 ¹

(en milliards de FCFA)

	2006	2007	2008	2009		2010		2011		2012	2013	2014	2015
				Prel.	Prog.	Prog.	Proj.	Prog.	Proj.				
Recettes	176.3	117.0	134.7	143.1	150.3	161.7	161.3	161.3	164.9	180.2	194.6	215.5	237.5
Recettes intérieurs	73.4	83.6	92.5	98.9	100.8	105.2	107.2	114.3	114.6	126.7	137.1	153.4	170.3
Recettes fiscales	60.4	59.5	70.7	80.9	81.1	88.9	89.2	96.7	97.3	107.9	120.5	135.0	149.9
Impôts sur profits et propriétés	17.5	14.4	14.6	17.8	18.4	19.9	20.3	21.8	22.5	25.1	28.5	31.7	33.9
Impôts sur biens et services	42.9	45.1	56.0	63.1	62.7	68.9	68.8	74.9	74.9	82.9	92.0	103.3	116.0
<i>Dont: Taxes sur le commerce international</i>	15.3	14.5	16.5	17.8	18.2	19.5	20.8	22.0	23.6	25.4	27.4	30.8	34.5
Recettes non fiscales	12.9	24.1	21.8	18.0	19.8	16.4	18.0	17.6	17.3	18.8	16.6	18.4	20.4
Dons	102.9	33.4	42.3	44.2	49.4	56.5	54.2	47.0	50.3	53.5	57.6	62.2	67.2
Programmes	75.7	13.2	12.6	11.6	16.6	18.5	16.2	7.0	10.4	11.0	11.9	12.8	13.9
Projets	27.2	20.2	29.7	32.6	32.8	38.0	38.0	39.9	39.9	42.5	45.7	49.3	53.3
Dépenses ²	-107.2	-106.5	-138.0	-142.4	-128.8	-158.2	-168.2	-171.5	-168.8	-182.0	-198.5	-215.9	-236.5
Dépenses primaires courantes	-62.5	-65.4	-81.3	-87.7	-79.8	-102.1	-103.4	-99.5	-98.6	-106.0	-115.8	-125.0	-135.1
Traitements et salaires	-37.2	-36.3	-36.9	-40.3	-39.6	-42.7	-46.0	-45.5	-49.0	-52.7	-56.9	-61.5	-66.4
Transferts et subventions ³	-10.2	-14.7	-22.4	-23.6	-17.5	-28.7	-25.0	-25.2	-21.7	-23.4	-26.5	-28.6	-30.9
Biens et services	-15.2	-14.4	-22.0	-23.7	-22.8	-30.7	-32.3	-28.8	-27.9	-30.0	-32.4	-34.9	-37.7
Intérêts exigibles	-6.9	-11.7	-16.6	-7.3	-8.7	-3.3	-5.7	-5.7	-4.2	-4.3	-4.4	-4.9	-5.6
Extérieurs	-4.2	-3.7	-9.0	-2.6	-4.1	-0.3	-1.9	-2.5	-1.9	-2.0	-2.0	-2.0	-2.0
Intérieurs	-2.7	-8.0	-7.7	-4.6	-4.6	-3.0	-3.8	-3.2	-2.3	-2.3	-2.4	-2.9	-3.6
Dépenses d'équipement	-37.7	-29.4	-40.1	-47.4	-40.3	-52.8	-59.2	-66.4	-65.9	-71.6	-78.4	-86.0	-95.8
Financées sur ressources propres	-7.5	-9.2	-10.4	-14.9	-7.4	-14.9	-18.4	-15.8	-15.4	-17.7	-20.4	-23.3	-28.1
Financées sur ressources extérieures	-30.2	-20.2	-29.7	-32.6	-32.8	-38.0	-40.8	-50.5	-50.5	-53.9	-58.0	-62.7	-67.7
Solde global ³													
Dons exclus	-33.8	-22.9	-45.6	-43.4	-28.0	-53.0	-61.1	-57.2	-54.1	-55.3	-61.5	-62.6	-66.2
<i>Dont: solde primaire intérieur ⁴</i>	3.3	9.0	0.8	-3.6	13.6	-11.7	-14.6	-1.0	0.6	2.9	0.9	5.0	7.2
Dons inclus	69.1	10.6	-3.3	0.8	21.5	3.5	-6.9	-10.3	-3.9	-1.8	-3.9	-0.4	1.0
Variation des arriérés ((-)=réduction)	-60.3	-16.1	-15.5	-13.1	-19.2	-20.0	-20.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
Intérieurs	-19.8	-13.7	-15.5	-13.1	-19.2	-20.0	-20.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0	-15.0
Extérieurs ⁵	-40.5	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement pour la base caisse ⁶
Erreurs et omissions	-5.8	4.5	-0.6	-5.4	8.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	3.0	-1.0	-19.4	-17.8	11.1	-16.5	-26.9	-25.3	-18.9	-16.8	-18.9	-15.4	-14.0
Financement identifié	-3.0	1.0	19.4	17.8	-11.1	3.0	10.2	15.4	7.9	3.9	9.0	15.4	14.0
Extérieur (net)	-15.9	-9.5	5.8	-0.4	-0.5	-0.4	1.6	9.1	9.1	3.8	4.6	5.3	6.6
Crédits de projets	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.8	10.6	10.6	11.4	12.3	13.3	14.4
Crédits de programme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement exigible	-18.9	-12.4	-11.3	-8.2	-6.6	-0.4	-1.2	-1.5	-1.5	-7.6	-7.8	-8.0	-7.8
Allègement de la dette extérieure	0.0	2.9	17.1	7.8	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Club de Paris ⁷	0.0	1.5	1.0	0.6	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres ⁸	0.0	1.4	16.1	7.2	5.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	12.9	10.5	13.6	18.2	-10.6	3.4	8.7	6.3	-1.2	0.0	4.5	10.0	7.5
Système bancaire	7.9	10.0	9.0	28.1	-1.0	3.4	5.2	3.8	-2.2	-1.1	-1.0	0.3	-2.0
Contrepartie des ressources du FMI	2.2	2.4	5.2	18.8	18.7	6.3	6.3	0.0	0.0	0.0	-1.1	-2.6	-7.5
BEAC	1.5	6.6	-3.0	9.5	-7.6	15.8	10.8	1.3	-3.2	-2.3	-5.3	-6.7	-3.8
<i>Dont: utilisation de l'allocation de DTS</i>	29.2	20.0	1.8	6.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales	4.2	1.0	6.9	-0.1	-12.1	-18.7	-12.0	2.5	1.0	1.2	5.5	9.7	9.4
<i>Dont: obligations nouvellement émises</i>	0.0	0.0	0.0	1.0	0.0	2.5	1.0	1.5	6.0	10.5	11.5
Non bancaire ⁹	5.0	0.5	4.6	-9.9	-9.6	0.0	3.5	2.5	1.0	1.2	5.5	9.7	9.4
<i>Dont: obligations nouvellement émises</i>	3.5	2.5	1.0	1.5	6.0	10.5	11.5
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.5	16.7	9.8	11.0	12.9	9.8	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>													
Dette intérieure du Gouvernement	183.9	199.7	206.5	182.0	184.7	157.7	150.6	148.7	132.4	114.2	104.5	102.0	101.9
<i>Dont: arriérés de paiement intérieurs</i>	109.7	114.7	109.2	91.0	96.6	71.0	76.6	56.0	61.6	46.6	31.6	16.6	1.6
Dépenses pour DDR	0.0	2.0	0.4	6.0	7.3	0.0	0.0
PIB nominal	770	813	888	941	936	998	997	1,063	1,062	1,142	1,234	1,332	1,439

Sources: données communiquées par les autorités nationales; et estimations et projections des services du FMI.

¹ La nouvelle classification a commencé en 2007. Elle concerne surtout les recettes. Certains droits enregistrés auparavant comme impôts sont maintenant inclus dans les recettes non fiscales.² Les dépenses sont enregistrées sur une base caisse à l'exception des intérêts qui sont enregistrés comme dus.³ Les montants de 2009 et au-delà incluent les dépenses prévues pour financer le processus de paix (DDR).⁴ Hors dons, paiement d'intérêts, et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.⁵ Les données pour 2006 reflètent le paiement d'arriérés avec la Banque mondiale et la BAD (47.5 milliards de FCFA) et l'accroissement des arriérés avec les créanciers bilatéraux et quelques créanciers multilatéraux (6.9 milliards de FCFA).⁶ Tient compte du rééchelonnement et du moratoire de paiement du Club de Paris du mois d'avril 2007.⁷ Inclut les allègements de dette de l'initiative PPTE des créanciers multilatéraux et d'autres bilatéraux. Pour 2008–09, sont également inclus les services de la dette des créanciers commerciaux et hors Club de Paris. A partir de mi-2009, est intégrée la totalité des allègements de l'IPPTE et du MDR en termes de flux.⁸ Y compris les paiements aux banques commerciales de pays membres de la CEMAC et de la dette envers les sociétés pétrolières en 2009, et sur des titres obligataires émis dans l'avenir.

Tableau 3. République Centrafricaine: Opérations du Gouvernement Central, 2006–15¹
(en pourcent du PIB)

	2006	2007	2008	2009		2010		2011		2012	2013	2014	2015
				Prel.	Prog.	Prel.	Prog.	Proj.	Prog.				
Recettes	22.9	14.4	15.2	15.2	16.1	16.2	16.2	15.2	15.5	15.8	15.8	16.2	16.5
Recettes intérieures	9.5	10.3	10.4	10.5	10.8	10.5	10.7	10.8	10.8	11.1	11.1	11.5	11.8
Recettes fiscales	7.8	7.3	8.0	8.6	8.7	8.9	8.9	9.1	9.2	9.5	9.8	10.1	10.4
Impôts sur profits et propriétés	2.3	1.8	1.6	1.9	2.0	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	2.3	2.4	2.4
Impôts sur biens et services	5.6	5.5	6.3	6.7	6.7	6.9	6.9	7.0	7.0	7.3	7.5	7.8	8.1
<i>Dont: Taxes sur le commerce international</i>	2.0	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	2.3	2.4
Recettes non fiscales	1.7	3.0	2.5	1.9	2.1	1.6	1.8	1.7	1.6	1.6	1.3	1.4	1.4
Dons	13.4	4.1	4.8	4.7	5.3	5.7	5.4	4.4	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7
Programmes	9.8	1.6	1.4	1.2	1.8	1.9	1.6	0.7	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Projets	3.5	2.5	3.3	3.5	3.5	3.8	3.8	3.8	3.8	3.7	3.7	3.7	3.7
Dépenses ²	-13.9	-13.1	-15.5	-15.1	-13.8	-15.9	-16.9	-16.1	-15.9	-15.9	-16.1	-16.2	-16.4
Dépenses primaires courantes	-8.1	-8.0	-9.2	-9.3	-8.5	-10.2	-10.4	-9.4	-9.3	-9.3	-9.4	-9.4	-9.4
Traitements et salaires	-4.8	-4.5	-4.2	-4.3	-4.2	-4.3	-4.6	-4.3	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6	-4.6
Transferts et subventions ³	-1.3	-1.8	-2.5	-2.5	-1.9	-2.9	-2.5	-2.4	-2.0	-2.0	-2.1	-2.1	-2.1
Biens et services	-2.0	-1.8	-2.5	-2.5	-2.4	-3.1	-3.2	-2.7	-2.6	-2.6	-2.6	-2.6	-2.6
Intérêts exigibles	-0.9	-1.4	-1.9	-0.8	-0.9	-0.3	-0.6	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4
Extérieurs	-0.5	-0.4	-1.0	-0.3	-0.4	0.0	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1
Intérieurs	-0.4	-1.0	-0.9	-0.5	-0.5	-0.3	-0.4	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.3
Dépenses d'équipement	-4.9	-3.6	-4.5	-5.0	-4.3	-5.3	-5.9	-6.2	-6.2	-6.3	-6.4	-6.5	-6.7
Financées sur ressources propres	-1.0	-1.1	-1.2	-1.6	-0.8	-1.5	-1.8	-1.5	-1.5	-1.6	-1.7	-1.8	-2.0
Financées sur ressources extérieures	-3.9	-2.5	-3.3	-3.5	-3.5	-3.8	-4.1	-4.8	-4.8	-4.7	-4.7	-4.7	-4.7
Solde global ³													
Dons exclus	-4.4	-2.8	-5.1	-4.6	-3.0	-5.3	-6.1	-5.4	-5.1	-4.8	-5.0	-4.7	-4.6
<i>Dont: solde primaire intérieur⁴</i>	0.4	1.1	0.1	-0.4	1.5	-1.2	-1.5	-0.1	0.1	0.3	0.1	0.4	0.5
Dons inclus	9.0	1.3	-0.4	0.1	2.3	0.3	-0.7	-1.0	-0.4	-0.2	-0.3	0.0	0.1
Variation des arriérés ((-)=réduction)													
Intérieurs	-2.6	-1.7	-1.7	-1.4	-2.1	-2.0	-2.0	-1.4	-1.4	-1.3	-1.2	-1.1	-1.0
Extérieurs ⁵	-5.3	-0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Erreurs et omissions	-0.7	0.6	-0.1	-0.6	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	0.4	-0.1	-2.2	-1.9	1.2	-1.7	-2.7	-2.4	-1.8	-1.5	-1.5	-1.2	-1.0
Financement identifié	-0.4	0.1	2.2	1.9	-1.2	0.3	1.0	1.5	0.7	0.3	0.7	1.2	1.0
Extérieur (net)	-2.1	-1.2	0.7	0.0	-0.1	0.0	0.2	0.9	0.9	0.3	0.4	0.4	0.5
Crédits de projets	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Crédits de programme	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement exigible	-2.5	-1.5	-1.3	-0.9	-0.7	0.0	-0.1	-0.1	-0.1	-0.7	-0.6	-0.6	-0.5
Allègement de la dette extérieure	0.0	0.4	1.9	0.8	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Club de Paris ⁷	0.0	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres ⁸	0.0	0.2	1.8	0.8	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	1.7	1.3	1.5	1.9	-1.1	0.3	0.9	0.6	-0.1	0.0	0.4	0.8	0.5
Système bancaire	1.0	1.2	1.0	3.0	-0.1	0.3	0.5	0.4	-0.2	-0.1	-0.1	0.0	-0.1
Contrepartie des ressources du FMI	0.3	0.3	0.6	2.0	2.0	0.6	0.6	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.2	-0.5
BEAC	0.2	0.8	-0.3	1.0	-0.8	1.6	1.1	-0.4	-0.3	-0.2	-0.4	-0.5	-0.3
<i>Dont: utilisation de l'allocation de DTS</i>	3.1	2.0	0.2	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Banques commerciales	0.5	0.1	0.8	0.0	-1.3	-1.9	-1.2	0.2	0.1	0.1	0.4	0.7	0.7
<i>Dont: obligations nouvellement émises</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.1	0.1	0.5	0.8	0.8
Non bancaire ⁹	0.6	0.1	0.5	-1.1	-1.0	0.0	0.4	0.2	0.1	0.1	0.4	0.7	0.7
<i>Dont: obligations nouvellement émises</i>	0.4	0.2	0.1	0.1	0.5	0.8	0.8
Besoin de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4	1.7	0.9	1.0	1.1	0.8	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>													
Dette intérieure du Gouvernement	23.9	24.5	23.2	23.2	19.7	13.8	15.1	11.5	12.5	10.0	8.5	7.7	7.1
<i>Dont: arriérés de paiement intérieurs</i>	14.2	14.1	12.3	12.3	10.3	7.1	7.7	5.3	5.8	4.1	2.6	1.2	0.1
Dépenses pour DDR	0.2	0.0	0.6	0.7	0.0	0.0

Sources: données communiquées par les autorités nationales; et estimations et projections des services du FMI.

¹ La nouvelle classification a commencé en 2007. Elle concerne surtout les recettes. Certains droits enregistrés auparavant comme impôts sont maintenant inclus dans les recettes non fiscales.

² Les dépenses sont enregistrées sur une base caisse à l'exception des intérêts qui sont enregistrés comme dus.

³ Les montants de 2009 et au-delà incluent les dépenses prévues pour financer le processus de paix (DDR).

⁴ Hors dons, paiement d'intérêts, et dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

⁵ Les données pour 2006 reflètent le paiement d'arriérés avec la Banque mondiale et la BAD (47,5 milliards de FCFA) et l'accroissement des arriérés avec

⁶ Tient compte du rééchelonnement et du moratoire de paiement du Club de Paris du mois d'avril 2007.

⁷ Inclut les allègements de dette de l'initiative PPTE des créanciers multilatéraux et d'autres bilatéraux. Pour 2008–09, sont également inclus les services de la dette des créanciers commerciaux et hors Club de Paris. A partir de mi-2009, est intégrée la totalité des allègements de l'IPTE et du MDRI en termes de flux.

⁸ Y compris les paiements aux banques commerciales de pays membres de la CEMAC et de la dette envers les sociétés pétrolières en 2009, et sur des titres obligataires émis dans l'avenir.

Tableau 4. République Centrafricaine : Balance des Paiements, 2006–15

	2006	2007	2008	2009		2010		2011		2012	2013	2014	2015
				Prel.	Prog. ¹	Est. ¹	Prog.	Proj.	Prog.				
	(en milliards de FCFA)												
Compte courant	-23.1	-50.7	-91.6	-82.7	-72.4	-76.5	-79.2	-97.1	-88.4	-92.9	-94.6	-101.2	-108.5
Balance des biens	-23.5	-34.6	-72.3	-67.9	-63.9	-72.3	-79.8	-76.3	-72.5	-72.3	-72.5	-77.8	-83.3
Exportations, f.a.b.	82.3	85.4	65.9	52.1	57.5	62.6	67.9	74.3	81.7	97.5	112.6	122.6	134.8
Diamant	32.7	29.8	22.2	19.6	23.3	23.3	26.2	27.6	29.5	33.1	35.5	38.3	42.2
Produits forestiers	39.8	41.9	33.4	21.7	23.6	27.5	31.0	34.2	40.6	49.6	55.2	58.9	64.5
Autres	9.8	13.7	10.3	10.7	10.6	11.8	10.8	12.5	11.7	14.8	21.9	25.4	28.2
Importations, f.a.b.	-105.8	-120.0	-138.2	-119.9	-121.4	-134.8	-147.7	-150.6	-154.2	-169.8	-185.1	-200.4	-218.1
Produits pétroliers	-26.0	-32.7	-45.1	-23.4	-24.6	-33.5	-35.1	-38.6	-40.7	-46.0	-49.3	-53.2	-55.8
Programme d'investissements publics	-13.7	-11.8	-12.0	-16.0	-12.0	-17.8	-17.7	-22.4	-19.7	-21.4	-23.5	-25.3	-27.4
Autres	-66.1	-75.6	-81.1	-80.5	-84.7	-83.5	-94.9	-89.7	-93.8	-102.4	-112.3	-121.9	-134.9
Services (net)	-35.8	-41.5	-43.5	-44.5	-43.3	-45.7	-46.4	-50.3	-48.6	-53.0	-57.2	-61.4	-66.3
Crédit	27.0	29.4	30.4	31.0	30.9	32.1	31.9	33.4	33.2	34.9	36.8	38.8	40.9
Débit	-62.8	-70.9	-73.9	-75.5	-74.2	-77.8	-78.4	-83.7	-81.8	-87.9	-94.0	-100.3	-107.3
Revenus (nets)	-6.0	-5.1	-9.9	-3.6	-3.4	-1.1	-2.8	-2.7	-2.8	-2.8	-2.7	-2.5	-2.3
Crédit	5.5	6.1	6.7	6.8	6.8	7.1	7.0	7.4	7.3	7.7	8.1	8.6	9.0
Débit	-11.5	-11.2	-16.6	-10.4	-10.2	-8.2	-9.8	-10.0	-10.2	-10.5	-10.8	-11.0	-11.3
<i>Dont: intérêt dû sur dette publique</i>	-4.7	-6.3	-5.6	-2.8	-2.6	-0.2	-2.0	-1.8	-2.0	-1.9	-1.7	-1.5	-1.2
Transferts courants (nets)	42.2	30.5	34.1	33.2	38.1	42.6	49.8	32.1	35.4	35.2	37.8	40.5	43.4
<i>Dont: dons programmes</i>	26.8	13.2	12.6	11.6	16.6	18.5	16.2	7.0	10.4	11.0	11.9	12.8	13.9
Compte de capital	67.7	25.4	29.7	409.7	406.0	38.0	38.0	39.9	39.9	42.5	45.7	49.3	53.3
Dons projets	27.2	20.2	29.7	32.6	32.8	38.0	38.0	39.9	39.9	42.5	45.7	49.3	53.3
Dons en capital et transferts	40.5	5.2	0.0	377.1	373.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remise de dette	40.5	5.2	...	361.1	361.1
Annulation de la dette (dons IADM)	16.0	12.1
Compte financier	-21.4	-3.2	56.2	-312.9	-305.4	15.5	31.9	40.3	42.8	46.2	50.5	65.4	74.3
Secteur public (net)	-12.9	-12.4	-17.3	-336.0	-336.4	-0.4	1.6	12.0	9.1	3.8	4.6	5.3	6.6
Décaissements projets	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	2.8	19.4	10.6	11.4	12.3	13.3	14.4
Décaissements programmes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Amortissement prévu	-15.9	-12.4	-17.3	-367.8	-367.7	-0.4	-1.2	-7.5	-1.5	-7.6	-7.8	-8.0	-7.8
Autres (allocation de DTS)	31.8	31.3
Secteur privé (net)	-8.5	9.2	73.5	23.1	31.0	15.8	30.3	34.5	33.6	42.3	46.0	60.1	67.7
Balance globale	23.2	-28.5	-5.7	14.1	28.2	-23.0	-9.3	-16.9	-5.8	-4.3	1.6	13.5	19.1
Financement identifié	-23.2	28.5	5.7	-14.1	-28.2	9.5	-7.3	5.6	-5.2	-8.7	-11.5	-13.6	-19.1
Mouvements des réserves officielles nettes	17.3	28.0	-11.3	-22.0	-34.3	9.5	-7.3	5.6	-5.2	-8.7	-11.5	-13.6	-19.1
Crédit net au FMI	2.2	2.4	6.8	2.8	6.6	6.3	6.3	0.0	0.0	0.0	-1.1	-2.6	-7.5
Achats et prêts	5.4	15.2	10.2	18.8	18.7	6.3	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements	-3.1	-12.8	-3.4	-16.0	-12.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-1.1	-2.6	-7.5
Allocation des DTS	-31.8	-31.3
Autres réserves (augmentation=)	15.1	25.6	-18.1	7.1	-9.7	3.2	-13.6	5.6	-5.2	-8.7	-10.4	-10.9	-11.5
Financement exceptionnel	-40.5	0.5	17.1	7.9	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement de la dette	...	2.9	17.1	7.9	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Club de Paris	...	1.5	1.0	0.5	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres financements exceptionnels ²	...	1.4	16.1	7.4	5.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés de paiements de la dette (réd. = -) ³	-40.5	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement résiduel	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	13.5	16.7	11.2	11.0	12.9	9.8	0.0	0.0
<i>Pour mémoire:</i>	(Annual percentage change, unless otherwise indicated)												
Termes de l'échange	-3.4	-10.4	-20.4	15.3	17.0	-9.0	-7.8	-4.0	-1.1	-1.6	-0.5	-0.8	0.6
Prix unitaire des exportations (dollars E.U.) ³	5.2	7.1	0.1	-0.4	1.9	1.4	0.7	0.2	2.3	1.5	0.7	0.7	3.4
Prix unitaire des importations (dollars E.U.) ³	9.2	19.9	24.8	-15.5	-14.3	10.2	8.3	4.3	3.3	3.2	1.3	1.5	2.8
Exportations en volume ³	16.1	5.1	-16.2	-23.8	-18.2	22.1	18.1	18.2	16.3	16.9	13.8	7.5	6.3
Importation en volume ³	5.3	3.1	-1.1	-4.9	-4.8	4.7	13.1	6.7	-0.1	6.2	6.9	6.0	5.9
Exportations en valeur en FCFA	22.3	3.7	-22.8	-19.1	-12.7	20.1	18.2	18.8	20.2	19.4	15.4	8.9	10.0
Importations en valeur en FCFA	14.6	13.4	15.2	-11.7	-12.2	12.4	21.7	11.7	4.4	10.2	9.0	8.3	8.8
Réserves officielles brutes													
(milliards de FCFA, fin de période)	64.5	38.9	57.0	81.6	66.7	78.4	80.3	71.4	85.5	94.2	104.6	115.5	127.0
(mois d'importations, f.a.b.)	4.6	2.4	3.2	5.0	4.1	4.4	4.3	3.7	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7
Compte courant (en % de PIB)	-3.0	-6.2	-10.3	-8.8	-7.7	-7.7	-7.9	-9.1	-8.3	-8.1	-7.7	-7.6	-7.5
Balance commerciale (en % de PIB)	-3.1	-4.3	-8.1	-7.2	-6.8	-7.2	-8.0	-7.2	-6.8	-6.3	-5.9	-5.8	-5.8
Compte de capital (en % de PIB)	8.8	3.1	3.3	43.5	43.4	3.8	3.8	3.8	3.8	3.7	3.7	3.7	3.7
Dette extérieure totale (en % de PIB)	70.1	54.5	56.9	9.1	12.7	11.2	14.1	12.0	14.2	13.6	13.6	13.6	13.6
PIB nominal (milliards de FCFA)	770 [*]	813	888	941	936	998	997	1,063	1,062	1,142	1,234	1,332	1,439

Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

¹ L'allocation de DTS (31.8 milliards de FCFA) est pris en compte comme un apport au "Compte financier/Secteur public (net)". L'accroissement des réserves officielles y relatif est détaillé en tant que mouvements des réserves officielles nettes.

² Incluent les allègements de dette de l'IPPTE des créanciers multilatéraux et bilatéraux. Pour 2008-09, est également inclus le service de la dette.

³ Les montants de 2006 prennent en compte la liquidation des arriérés par la Banque mondiale et la BAD (47.5 milliards de FCFA) et l'accroissement des arriérés envers les créanciers bilatéraux et quelques créanciers multilatéraux (6.9 milliards de FCFA).

Tableau 5. République Centrafricaine: Situation Monétaire, 2006–11

	2006	2007	2008	2009		2010		2011		
				Prel.	Prog.	Est.	Prog.	Proj.	Prog.	Proj.
(milliards de FCFA, fin de période)										
Avoirs extérieurs nets	43.0	31.6	31.3	26.6	12.3	16.9	17.5	9.5	22.2	
BEAC	43.6	16.9	27.3	15.6	-1.3	5.8	3.9	-1.6	8.7	
Compte d'opérations	61.6	35.8	51.6	76.2	48.9	73.0	62.5	65.9	67.7	
Recours aux crédits FMI	-21.0	-22.0	-29.7	-34.3	-35.6	-40.7	-43.0	-40.9	-43.3	
Autres	2.9	3.2	5.4	-26.4	-14.6	-26.5	-15.6	-26.6	-15.8	
Banques créatrices de monnaie	-0.6	14.6	3.9	11.0	13.6	11.0	13.6	11.0	13.6	
Avoirs intérieurs nets	80.0	86.9	106.8	112.9	113.9	135.4	122.4	152.7	126.8	
Crédit Intérieur net	135.7	143.9	159.8	172.1	145.1	195.6	165.7	212.7	175.9	
Créances nettes sur l'Etat	79.3	84.9	95.7	109.6	81.9	118.6	93.5	122.6	91.6	
Position nette du gouv. Central	80.9	89.6	101.1	115.0	87.3	118.6	93.5	122.6	91.6	
BEAC	70.1	77.8	82.4	96.5	80.7	118.7	98.9	120.3	96.1	
Comptes courants	36.2	16.2	17.6	16.7	24.5	32.5	20.2	34.4	15.4	
Crédit consolidé	18.4	41.1	42.0	46.4	43.4	46.4	43.4	45.9	43.4	
FMI (net)	21.0	22.0	29.7	34.3	35.6	40.7	43.0	40.9	43.3	
Dépôts	-5.4	-1.5	-6.8	-0.8	-22.7	-0.8	-7.6	-0.8	-6.0	
Banques commerciales	10.8	11.8	18.7	18.6	6.6	-0.2	-5.4	2.3	-4.4	
Crédits aux autres organismes publics (net)	-1.6	-4.7	-5.5	-5.5	-5.4	0.0	0.0	0.0	0.0	
Crédits à l'économie	56.4	59.1	64.2	62.5	63.2	77.0	72.1	90.1	84.3	
Entreprises publiques	5.2	4.2	2.1	2.1	1.7	2.1	1.7	2.1	1.7	
Secteur privé	51.3	54.9	62.0	60.4	61.5	74.9	70.4	88.0	82.5	
Autres postes (net)	-55.7	-57.0	-53.0	-59.2	-31.1	-60.1	-43.3	-60.0	-49.1	
Monnaie et quasi-monnaie	123.0	118.5	138.1	139.5	126.2	152.3	139.9	162.2	149.0	
Circulation fiduciaire	80.9	59.0	72.9	71.2	78.5	72.5	80.2	77.2	85.4	
Dépôts	42.0	59.5	65.2	68.3	47.7	79.8	59.7	85.0	63.6	
Dépôts à vue	24.5	38.3	40.8	44.3	35.7	49.9	41.7	53.2	44.4	
Dépôts à terme et d'épargne	17.5	21.2	24.3	24.0	12.0	29.9	18.0	31.8	19.2	
(variation annuelle, pourcentage de la monnaie centrale au début de la période)										
Avoirs extérieurs nets	-10.3	-9.3	-0.2	-3.3	-13.8	-7.0	4.2	-4.9	3.4	
Avoirs intérieurs nets	6.0	5.6	16.8	4.4	5.2	16.1	6.7	11.4	3.1	
Crédit Intérieur net	7.5	6.7	13.4	8.9	-10.7	16.8	16.3	11.3	7.3	
Position nette du gouv. Central	5.2	7.0	9.7	10.1	-10.0	2.5	5.0	2.6	-1.4	
Crédits à l'économie	1.8	2.1	4.3	-1.2	-0.7	10.4	7.1	8.6	8.7	
Monnaie et quasi-monnaie	-4.2	-3.7	16.5	1.1	-8.6	9.2	10.9	6.5	6.5	
(variation annuelle en pourcentage)										
Base monétaire	-14.8	-18.4	20.9	-2.1	-10.4	1.6	2.3	5.8	6.9	
Crédits à l'économie	4.3	4.7	8.6	-2.5	-1.5	23.1	14.1	17.1	16.8	
Entreprises publiques	-8.3	-19.1	-48.8	0.0	-20.3	0.0	0.0	0.0	0.0	
Secteur privé	5.8	7.1	13.0	-2.6	-0.8	24.0	14.5	17.5	17.2	
Pour mémoire:										
Réserves officielles brutes (milliards de FCFA)	64.5	38.9	57.0	81.6	66.7	78.4	80.3	71.4	85.5	
Avoirs intérieurs nets BEAC (milliards de FCFA)	40.1	51.4	55.3	64.5	75.3	75.5	71.7	87.6	72.3	
Base monétaire (milliards de FCFA)	83.7	68.3	82.6	80.1	74.0	81.3	75.7	86.1	80.9	
PIB nominal (milliards de FCFA)	770	813	888	941	936	998	997	1,063	1,062	
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire au sens large)										
Fin de période	6.3	6.9	6.4	6.7	7.4	6.6	7.1	6.6	7.1	

Sources: données communiquées par les autorités nationales; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. République Centrafricaine : Accès et échéancier dans le cadre de l'accord triennal FEC ¹

Date de disponibilité	Décaissements		Conditions
	(DTS)	(pourcentage de la quote-part)	
22 décembre 2006	17 600 000	31,6	Approbation de l'accord
27 septembre 2007	3 100 000	5,6	Décaissé à l'achèvement de la première revue
18 juin 2008 ²	8 670 000	15,6	Décaissé à l'achèvement de la deuxième revue
22 décembre 2008 ²	5 885 000	10,6	Décaissé à l'achèvement de la troisième revue
29 juin 2009 ³	14 240 000	25,6	Décaissement à l'achèvement de la quatrième revue
1er octobre 2009 ³	11 455 000	20,6	Achèvement de la cinquième revue (date d'évaluation fin juin 2009)
1er avril 2010 ³	8 670 000	15,6	Achèvement de la sixième (et dernière) revue (date d'évaluation fin décembre 2009) ⁴
Total	69 620 000	125,0	

Source: Estimations et projections des services du FMI.

¹ La quote-part de la RCA est de 55,7 millions de DTS.

² Inclut l'augmentation approuvée au moment de la deuxième revue.

³ Tient compte de l'augmentation approuvée au moment de la quatrième revue.

⁴ Tient compte de la prolongation de l'accord FRPC approuvée au moment de la quatrième revue.

APPENDICE I**RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE****LETTRE D'INTENTION**

Bangui, le 10 mai 2010

Monsieur Dominique Strauss-Kahn
Directeur général
Fonds monétaire international
700 19th ST, NW
Washington, DC, 20431
États-Unis

Monsieur le Directeur général,

Le Gouvernement de la République Centrafricaine a mis en œuvre avec succès les mesures prévues dans le programme économique et financier appuyé par le Fonds monétaire international dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC).

Le Mémoire de politique économique et financière (MPEF) ci-joint complète ceux qui accompagnaient nos courriers datés des 30 novembre 2006, 7 septembre 2007, 3 juin 2008, 4 décembre 2008, 5 juin 2009 et 18 novembre 2009. Ce dernier établit les critères de réalisation quantitatifs convenus pour la fin décembre 2009 en vue de l'achèvement de la sixième revue (septième et dernier décaissement) de l'accord FEC.

Tous les critères de réalisation quantitatifs pour l'achèvement de la sixième revue de l'accord FEC ont été observés. Compte tenu de nos résultats d'ensemble et de la vigueur des politiques énoncées dans le mémorandum ci-joint, nous demandons l'achèvement de la sixième et dernière revue de l'accord. Nous sollicitons le décaissement de la septième tranche du prêt, d'un montant de 8,67 millions de DTS (15,6 % de la quote-part).

Le gouvernement estime que les politiques énoncées dans le MPEF ci-joint lui permettront d'atteindre les objectifs programmés, mais il est prêt à prendre toute autre mesure qui pourrait être nécessaire à cette fin. La République Centrafricaine consultera le FMI sur l'adoption de mesures appropriées et avant toute révision des politiques énoncées dans le MPEF ci-joint, conformément à la politique du FMI en la matière.

Le gouvernement entend aboutir à une concordance de vues sur un accord subséquent dans le cadre de la nouvelle Facilité élargie de crédit (FEC) au second semestre 2010.

Nous sommes conscients que le FMI est soucieux de la sauvegarde de ses ressources, et à cet égard, nous comprenons qu'il ne pourra achever cette revue du programme que si les problèmes y afférents sont traités d'une manière satisfaisante. Nous soulignons qu'à cette fin, les autorités centrafricaines continueront de travailler étroitement avec la BEAC et les autres pays membres de la BEAC pour nous assurer que les mesures correctives nécessaires seront rapidement mises en œuvre pour faire état des progrès satisfaisants vers la résolution des questions de sauvegarde à la BEAC. La BEAC a récemment réaffirmé à la Direction générale du FMI son intention de travailler étroitement avec le FMI en vue de la résolution de ces problèmes. La BEAC a mis en œuvre les mesures initiales de remédiation demandées par le Fonds permettant la conclusion des revues jusqu'à fin mai 2010. Nous sommes conscients que le prochain ensemble de mesures de remédiation qui affecteraient les revues après cette date sera déterminé sur la base des conclusions de l'audit spécial des pratiques comptable et budgétaire de la BEAC.

Le gouvernement a exécuté une mesure préalable à l'examen par le Conseil d'administration de notre demande d'achèvement de la sixième et dernière revue de l'accord FEC : il s'agit de l'ajustement des prix pétroliers conformément aux dispositions du paragraphe 9 du MPEF.

Le gouvernement entend rendre publics le contenu de cette lettre, le MPEF ci-joint, ainsi que le rapport y afférent des services du FMI. En conséquence, il autorise le FMI à afficher ces documents sur son site Internet une fois que le Conseil d'administration aura achevé la revue.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération.

_____/s/____

Faustin Archange Touadéra
Premier Ministre

_____/s/____

Albert Besse
Ministre des Finances et du Budget

Pièces jointe: Mémoire de politique économique et financière

APPENDICE I
PIECE JOINTE I

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
MEMORANDUM DE POLITIQUE ECONOMIQUE ET FINANCIERE, 2010

Bangui, le 10 mai 2010

I. INTRODUCTION

1. La situation économique s'est améliorée depuis que le Gouvernement de la République centrafricaine (RCA) a commencé, fin 2006, l'application de son programme macroéconomique et financier à moyen terme avec l'aide du FMI. La stabilité politique et sociale a été renforcée par la tenue, en décembre 2008, du dialogue politique inclusif (DPI). Quoique les dépenses consacrées au programme de démobilisation, de désarmement et de réinsertion (DDR) aient été engagées avec un certain retard, elles se sont accélérées depuis le début de l'année pour contribuer à la réconciliation nationale dans la perspective des élections générales prévues pour 2010.

2. L'allègement de la dette obtenu grâce à l'atteinte en juin 2009 du point d'achèvement de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a sensiblement amélioré la viabilité de notre dette – notre dette extérieure s'étant ainsi réduite à quelque 90 milliards de FCFA à fin 2009 –, et nous œuvrons activement avec nos bailleurs de fonds, membres ou non du Club de Paris, en vue de la signature d'accords bilatéraux conformes.

3. Nous nous remettons lentement des effets du ralentissement économique mondial, qui a sévèrement affecté notre pays. Nous avons rapidement agi pour renforcer notre gestion économique et pour éviter que la crise ne s'étende aux couches les plus vulnérables de notre population. Avec le soutien continu de la communauté internationale, nous sommes déterminés à intensifier nos efforts et à mettre en œuvre des politiques volontaristes pour stabiliser davantage notre économie et construire les bases d'une croissance économique durable.

4. Ce mémorandum présente la politique économique et financière du gouvernement jusqu'à la fin de l'année 2010. Les mesures et les objectifs du programme sont conformes au document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), adopté en juin 2007, et au premier rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, adopté en 2009, ces deux documents ayant fait l'objet de larges consultations avec les principales parties prenantes. Nous restons déterminés à accroître les dépenses destinées à réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité et le maintien de la paix.

II. PERFORMANCES ET POLITIQUES ECONOMIQUES RECENTES

A. Résultats macroéconomiques et exécution du programme

5. La croissance économique a atteint un creux de 1,7 % en 2009, malgré l'importante contribution de l'agriculture; le secteur agricole représente presque un tiers du PIB. Bien qu'elles continuent de donner des signes de faiblesse, les exportations ont commencé à réagir positivement à l'amélioration de la conjoncture internationale. L'inflation annuelle moyenne est tombée à 3,5 %, après un pic de 9,3 % en 2008. Fin 2009, le niveau des prix était inférieur de 1,2 % à ce qu'il était un an plus tôt, principalement grâce à la baisse des prix des produits alimentaires, qui a considérablement soulagé les consommateurs.

6. Nos deux principaux produits d'exportation, le diamant et le bois, ont progressivement reculé en volume de 18 et 31 % respectivement en 2009. Cependant, des données récentes indiquent clairement une certaine reprise de la demande extérieure. L'activité soutenue dans le secteur primaire, notamment l'agriculture vivrière et l'élevage, a quelque peu compensé les chocs exogènes négatifs, grâce à des conditions climatiques plus favorables et à une plus grande sécurité dans les zones de production. Le crédit au secteur privé a baissé légèrement en 2009 reflétant vraisemblablement la contraction du commerce. Le système bancaire n'a pas été directement affecté par la crise financière mondiale et la liquidité des banques commerciales a été renforcée par le remboursement anticipé des prêts consentis à l'État à la fin de 2009.

7. Les résultats macro-budgétaires de 2009 ont été globalement conformes au programme. Nous avons respecté le critère de réalisation (CR) concernant le total des recettes publiques intérieures, avec la mobilisation de 100,8 milliards de FCFA, soit 1,9 milliard de FCFA de plus que prévu, malgré un contexte économique défavorable, avec l'aide des recouvrements d'impôts sur les bénéfiques et le commerce international, qui ont compensé la baisse des autres recettes fiscales sur les biens et services, mais aussi grâce à des recettes non fiscales. Nous avons également réussi à réduire les arriérés d'impôts de 1,7 milliard de FCFA, ce qui nous a permis de respecter le repère quantitatif (RQ) correspondant.

8. Nous avons largement respecté le critère de réalisation (CR) concernant le solde primaire intérieur grâce à une stricte maîtrise des paiements de dépenses, mais également au report des dépenses liées au processus de paix ainsi qu'à un niveau d'investissements financés sur ressources intérieures plus faible que prévu. Nous avons encore réussi à augmenter les dépenses dans les domaines sociaux prioritaires, notamment la santé et l'éducation, et à nous conformer au RQ correspondant. Le CR portant sur les créances nettes des banques commerciales sur l'État a également pu être largement respecté grâce à l'emploi rapide des fonds de l'allocation en DTS, de manière à réduire notre exposition aux engagements bancaires. Les arriérés de dépenses accumulées au cours des exercices précédents ont diminué de 19,2 milliards de FCFA en 2009, avec notamment une réduction de la dette sociale (arriérés de salaires, de pensions et d'allocations, et règlements aux petits fournisseurs) conformément au RQ correspondant. Cependant, de nouveaux arriérés ont été accumulés en 2009 pour la simple raison que notre système de gestion informatisé de la dépense, Gesco, n'est pas encore pleinement opérationnel ; nous entendons y remédier en

2010 et déterminer le montant exact dans un audit de l'Inspection générale des finances. Nos principaux objectifs budgétaires ont été atteints. Nous avons également été en mesure de respecter les RQ relatifs au taux de recouvrement des entreprises de service public et au paiement de la consommation des services publics par l'Etat à fin décembre 2009. Nous avons déjà réglé toutes les factures de consommation de services publics soumises à l'État jusqu'à fin décembre 2009 (1.2 milliard de FCFA). Ces améliorations devraient contribuer au renforcement de la performance financière de ces sociétés.

B. Progrès des réformes structurelles

9. Le gouvernement a récemment mis en œuvre d'importantes mesures de réforme structurelle. Le mécanisme de fixation trimestrielle des prix des produits pétroliers a contribué à la très bonne tenue des recettes en provenance de ce secteur en 2009. Ce dispositif assure la répercussion sur les consommateurs de la totalité des coûts, marges de distribution et taxes, y compris la TVA au taux normal. Nous reconnaissons l'importance du principe visant à répercuter régulièrement sur les consommateurs les variations des cours mondiaux du pétrole et à sauvegarder nos recettes fiscales intérieures provenant des produits pétroliers. Nous sommes conscients que la fiscalité pétrolière est supportée essentiellement par les moins pauvres qui en sont les principaux consommateurs, même si la relativement faible consommation par les pauvres implique un coût élevé pour ces derniers. Nous n'avons pas été en mesure d'aligner totalement les prix des produits pétroliers sur ceux préconisés par la formule en janvier, ce qui s'est traduit par un manque à gagner d'environ 0,5 milliards de FCFA pour le premier trimestre 2010. Nous avons toutefois augmenté les prix de 5,3 % en moyenne au 1^{er} mai. Nous avons notamment relevé le prix du litre de pétrole lampant (de 20 FCFA), du gasoil de (50 FCFA), de l'essence de (30 FCFA) et celui du fuel lourd de (57 FCFA). Nous avons ainsi pu éliminer les subventions sur tous ces produits, bien que le pétrole lampant et le gasoil donnent toujours lieu à une taxation résiduelle (TUPP) négative dans la structure d'importation par la route qui s'appliquera sur les prochains mois. Ces niveaux d'augmentation des prix ne répondaient pas entièrement au repère structurel (RS) correspondant qui prévoyait une augmentation moyenne pondérée d'environ 12 %. Il faut cependant reconnaître que cet ajustement, qui survient à l'approche des élections, représente une décision particulièrement difficile d'un point de vue politique, raison pour laquelle le gouvernement a décidé de l'étaler sur deux étapes. Il en résulte une perte estimée à 0,3 milliards de FCFA pour le deuxième trimestre 2010. En renouant avec l'application intégrale de la formule d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers à partir de juillet 2010, le gouvernement sauvegardera les 4½ milliards de FCFA de recettes qu'il aurait perdu sur le reste de l'année 2010 s'il n'avait pas ajusté les prix, ce qui n'était tout simplement pas envisageable. Pour minimiser l'impact de l'ajustement des prix du pétrole lampant sur les pauvres, nous envisageons une meilleure distribution de ce produit, particulièrement à l'intérieur du pays.

10. La réforme de l'administration des recettes a encore progressé. Nous avons encore réduit les exonérations douanières à 8,9 milliards de FCFA en 2009, ce qui nous a permis de respecter le RS. Nous avons également atteint le RS à fin mars relatif à la publication d'une stratégie de réforme détaillée en matière d'administration des recettes, qui présente

les priorités et les prochaines étapes des réformes visant à mobiliser davantage de recettes intérieures et à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale. En 2009, nous avons contrôlé 60 % des gros contribuables, et avec un retard ne dépassant pas 30 jours, tous les non déclarants et des déclarations de TVA comportant un solde créditeur ou nul. Cela nous a permis d'atteindre un taux de défaillance de 7 % pour 2009. Par ailleurs, nous avons renforcé la formation du personnel et mis sur pied un groupe de travail chargé d'identifier les besoins mutuels d'échange de données entre la Direction générale des impôts et la Direction générale des douanes afin de généraliser et de rendre efficace l'utilisation de leurs systèmes informatiques. Le RS à fin décembre relatif au paiement des demandes validées de remboursement de la TVA aux contribuables n'a pas pu être respecté. En effet, au cours du processus de validation des demandes reçues jusqu'à fin février 2010, nous avons découvert que les demandes antérieures ne contenaient pas toute la documentation règlementaire, en particulier les preuves d'exportation et de rapatriement des recettes d'exportation. Par la suite, nous avons informé les compagnies qui avaient soumis des demandes de nous fournir la documentation nécessaire. Nous avons l'intention de traiter les demandes et payer tous les montants validés de façon expéditive et d'adhérer, dans l'avenir, aux objectifs du repère. Nous avons par ailleurs clarifié les procédures en matière de paiement de la TVA applicable aux grands projets d'investissement dans le cadre du Code d'investissement de la CEMAC. Dans ce cadre, l'administration des impôts mettra en place une procédure de report du paiement de la TVA au bénéfice de contribuables sérieux, qui devrait soutenir leur trésorerie sans pour autant occasionner des pertes pour l'Etat pendant toute la durée du projet d'investissement.

11. La gestion des finances publiques (GFP) progresse et nous travaillons activement à l'établissement des comptes de gestion pour 2008 et 2009, dans l'optique de promulguer la première loi de règlement de la République centrafricaine. Le système de gestion financière de l'État, Gesco, a été appliqué à toutes les étapes de la chaîne des dépenses, bien que celle du paiement effectué au niveau de la Direction du Trésor n'a été activée qu'au début du mois de janvier – ce qui signifie que nous avons manqué de peu le RS correspondant à fin décembre. Avec la mise en place d'un mécanisme de remontée de l'information entre les systèmes informatiques de la Direction du Budget et du Trésor afin de rapporter les paiements dans des catégories budgétaires correspondantes, nous pouvons maintenant produire beaucoup plus facilement des rapports d'exécution budgétaire exhaustifs et détaillés, régulariser les dépenses du Trésor et établir automatiquement les arriérés de paiement constatés. Cependant, pour mettre pleinement en valeur le potentiel du nouveau système, il nous faudra surmonter les contraintes de capacité et de mémoire et les difficultés structurelles persistantes, notamment en veillant à ce que le système bénéficie d'un matériel informatique adéquat assorti d'un dispositif de sauvegarde approprié des données et d'alimentation électrique continu.

12. Le système Gesco couvrira toutes les dépenses sans engagement préalable ou ordre de paiement (par exemple celles relatives au service de la dette, aux salaires, aux avances sur frais de mission, aux factures de consommation des services publics et aux produits pétroliers consommés par l'État), ainsi que d'autres paiements qui ne suivent pas la procédure normale des dépenses. Nous envisageons régulariser toutes les procédures de

dépense non conventionnelles dans un délai de moins de 30 jours et contenir cette catégorie de dépenses à environ 5 % des dépenses primaires courantes en 2010. Nous allons poursuivre le développement de Gesco et comptons étendre sa couverture en 2010 à toutes les recettes enregistrées au Trésor. Nous comptons finaliser un plan d'incorporation dans GESCO des dépenses exécutées par les agences publiques sur leurs ressources propres avant fin décembre 2010, qui sera opérationnel à compter de l'exercice budgétaire 2011. Il faudrait, à cet effet, intégrer toutes les recettes affectées et les ressources propres des agences publiques au compte unique du Trésor. Nous établirons également une interconnexion entre Gesco, le système de gestion de la dette (SYGADE) et le système simplifié de gestion de la solde.

13. Nous avons pour objectif de constituer un système intégré qui permettra au gouvernement de disposer d'informations quotidiennes sur sa position budgétaire et qui pourra servir de base d'informations totalement intégrée pour l'application du budget et la gestion de liquidité. Il est déjà possible de produire des rapports de dépenses engagées devant servir à la projection des futures obligations de paiement de l'Etat. La Commission de suivi de la liquidité a un rôle central à jouer en la matière, en préparant des projections budgétaires glissantes des engagements de dépenses, des recettes et du service de la dette pour la semaine, le mois et le trimestre à venir ainsi que pour le reste de l'année. Malheureusement, nous n'avons pas pu effectuer une évaluation complète de cette commission et avons subi un certain retard dans la production des recommandations détaillées et écrites requises sur l'ajustement des engagements de dépenses à partir des prévisions glissantes (RS à fin mars). Cependant des recommandations hebdomadaires ont été produites sur les paiements requis depuis fin 2009 et une instruction présidentielle qui sera signée incessamment énoncera clairement le contenu du rapport de la Commission de suivi de la liquidité. Par ailleurs, nous avons présentées des recommandations de façon détaillée conformément au repère depuis mai 2010 quoique avec un retard.

14. Notre base de données sur la dette est devenue un outil essentiel de gestion de la dette puisqu'elle nous a permis de consigner tous les arriérés intérieurs vérifiés jusqu'à fin 2007 dans la base de données informatique concernée de la direction de la dette publique par catégories d'arriérés, grâce à quoi nous avons pu respecter le RS correspondant à fin décembre 2009. Elle servira à l'avenir de base de données complète pour toute la dette publique, y compris les dettes croisées au sein du secteur public. Une fois ces liaisons établies, les arriérés de paiement seront automatiquement enregistrés dans la base de données de la dette. Nous continuons de travailler à l'enregistrement de tous les arriérés de paiement intérieurs vérifiés dans la base de données informatique et avons dressé en avril 2010 un inventaire des dettes croisées au sein du secteur public et établi un calendrier pour l'apurement des dettes croisées entre les trois principales entreprises publiques d'une part et les administrations locales et centrales d'autre part, respectant ainsi le repère structurel de fin mars quoi que avec un retard. Toutes les dettes des entreprises publiques ont également été enregistrées dans la base de données de la dette publique. C'est là une étape essentielle pour renforcer l'assise et la transparence des relations financières au sein du secteur public.

15. Nous avons établi le compte unique du Trésor (CUT). Nous avons réduit le nombre de comptes du Trésor dans les banques commerciales à un seul compte par banque (avec deux comptes de transfert et des comptes demandés par les donateurs pour la gestion de leurs projets), ce qui correspond au minimum requis pour l'exécution des opérations à travers les banques, concrètement le paiement des salaires. Nous nous efforçons à gérer ces comptes sur la base d'un solde nul et d'un rapprochement quotidien des positions. Nous avons en outre classé comme sous compte du compte principal le compte TVA servant au règlement des demandes de remboursement de TVA, mais nous avons maintenu en tant que compte projet celui relatif aux dépenses DDR sur financement CEMAC. Conformément à notre nouvelle réglementation de décentralisation budgétaire, qui prévoit qu'une partie des recettes des provinces seront dépensées dans des projets locaux, et au droit des régies de recettes de gérer directement une partie des redevances qu'elles collectent pour les dépenses courantes, un nombre limité de comptes décentralisés sont également, pour le moment, maintenus dans des banques commerciales. Tous les salaires sont payés par virement bancaire et nous avons bien avancé avec l'extension de ce mode de paiement aux retraités et aux fournisseurs réguliers de l'État, et les premiers résultats sont encourageants. Compte tenu de ces nouveaux services bancaires, nous entendons négocier des accords globaux avec les banques commerciales afin de définir clairement les frais et intérêts bancaires et d'encourager, par conséquent, la compétition entre elles.

16. Nous publions des rapports trimestriels d'exécution du budget pour accroître la transparence et mieux faire connaître la politique budgétaire de l'État. En outre, nous avons publié la loi de finances de 2010.

17. Nous avons renforcé la position de liquidité des banques commerciales en procédant au remboursement anticipé de 9 milliards de FCFA de crédits, ce qui a permis à ces établissements de réduire leurs engagements auprès d'un seul et même client (en l'occurrence l'État) et devrait, comme nous l'espérons, les inciter dorénavant à accroître leurs prêts à l'économie. Par ailleurs nous avons réduit les dettes envers les compagnies pétrolières et les banques domiciliées en zone CEMAC pour 9,6 milliards de FCFA et avons effectué des remboursements d'arriérés intérieurs (19,2 milliards de FCFA). Pour procéder à ces remboursements, nous avons utilisé les fonds mis à disposition par le biais de la BEAC, à partir de l'allocation générale en DTS. Nous avons inclus dans notre programme financier encore 12 milliards de FCFA supplémentaires pour réduire davantage les financements bancaires coûteux au cours de 2010. Nous avons l'intention d'utiliser les économies ainsi réalisées sur nos frais financiers pour assurer des dépenses supplémentaires dans les secteurs prioritaires.

18. Nous avons la ferme intention de préserver la stabilité de notre système bancaire et travaillons actuellement avec une banque commerciale dans le but de rétablir sa pleine viabilité financière. Cet établissement s'engage à suivre une stratégie de restructuration qui nécessite sa recapitalisation à hauteur de quelque 5 milliards de FCFA, une stratégie qui devra être approuvée par la COBAC avant fin juin 2010. Nous entendons participer à cette recapitalisation, mais seulement en association avec un investisseur stratégique dûment qualifié capable d'acquiescer au moins 51 % des parts. Cependant, compte tenu des

fortes contraintes de temps, il pourrait s'avérer impossible de trouver immédiatement un tel investisseur, auquel cas nous porterons provisoirement notre participation actuelle de 10 % à près de 70 % afin de faciliter une reprise éventuelle par un investisseur à long terme et nous ne soutiendrons pas les actionnaires ne disposant pas actuellement de ressources financières nécessaires pour pleinement participer à la recapitalisation. Avant de procéder à la recapitalisation, nous veillerons à ce que le capital de la banque soit réduit à sa valeur résiduelle avant d'être à nouveau porté au niveau requis de 5 milliards de FCFA. Nous sommes entrain d'étudier les avantages et les inconvénients de créer une nouvelle banque dans le processus de restructuration. Une dépense extraordinaire de 3,5 milliards de FCFA destinée à financer la participation de l'État par le biais d'une obligation à long terme porteuse d'intérêts a été ajoutée à notre programme financier pour 2010.

III. PROGRAMME POUR 2010

19. Nos priorités pour 2010 et au-delà restent globalement inchangées ; elles visent toujours à stabiliser l'économie et à créer les conditions d'une croissance économique plus dynamique par un renforcement de nos secteurs d'exportation, la stimulation de la demande intérieure, tout en conservant une politique budgétaire prudente. Plus précisément, nous continuerons à i) améliorer notre capacité de mobilisation des recettes intérieures ; ii) appuyer la demande intérieure et à élargir les perspectives de croissance et d'investissement en maintenant les dépenses budgétisées, en apurant les arriérés intérieurs et en accélérant l'exécution des programmes de dépenses en rapport avec le programme de DDR et le budget d'investissement ; iii) honorer toutes les obligations courantes de l'État et à améliorer sa tenue financière ; et iv) entretenir la dynamique de réforme de la gestion des finances publiques. Par ailleurs, nous nous efforçons de renforcer la stabilité de notre système bancaire.

A. Les objectifs macroéconomiques pour 2010

20. La croissance du PIB réel devrait se redresser autour de 3¼ % par rapport à 1.7 % en 2009 grâce à une production agricole soutenue, à un renforcement de la demande intérieure et à la remontée des exportations. Les pressions sur les prix se sont presque dissipées et l'inflation devrait renouer avec une trajectoire à long terme plus stable de 2,5 %, avec une inflation moyenne aux alentours de 2 %. Le commerce extérieur devrait profiter d'une normalisation du niveau des exportations. Les exportations totales de biens devraient augmenter de 10 milliards de FCFA à 68 milliards de FCFA, conformément au programme. Les importations devraient croître modérément, de 13 % en volume selon les estimations, ou de 13 milliards de FCFA par rapport au programme, en raison principalement de la montée des importations liées à l'aide des bailleurs de fonds. Le déficit courant actuel devrait se stabiliser autour de 8 % du PIB, soit sensiblement le même niveau qu'en 2009, à mesure que le redressement des prix de diamant, des exportations de bois et l'augmentation des flux d'aide seront compensés par un niveau plus élevé d'importations de produits pétroliers et d'équipements dans le cadre du programme d'investissement public. La balance des paiements totale devrait connaître une certaine amélioration par rapport à 2009, conduisant ainsi à une légère augmentation

des réserves internationales brutes de la République Centrafricaine libellées en dollars et correspondant à un niveau d'importations projeté à l'équivalent de 4,2 mois. La part du pays dans les réserves de change communes de la CEMAC devrait vraisemblablement rester stable.

B. Politique budgétaire

21. La politique budgétaire continuera de soutenir la demande, tout en augmentant notre faible ratio recettes fiscales/PIB. Les recettes intérieures de 2010 devraient consolider les gains enregistrés en 2009, qui étaient ressortis à 10,8 % du PIB, soit 0,3 point de pourcentage de plus que prévu dans le programme. Nous entendons relever notre ratio recettes fiscales/PIB de 0,2 point de PIB grâce à une meilleure administration des recettes, aux réformes antérieures de la fiscalité du secteur pétrolier, à une amélioration des procédures de recouvrement de la TVA. Toutefois, les recettes non fiscales devraient se révéler inférieures de 0,3 point de PIB à celles de 2009, en raison principalement du caractère non récurrent de recettes ponctuelles liées aux licences de télécommunication et à la vente de terrains publics. Cette forte diminution des recettes non fiscales entraînera, en 2010, notre ratio de recettes intérieures/PIB baissera de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2009, mais restera tout de même supérieur de 0,2 point de pourcentage du PIB par rapport aux objectifs du programme.

22. La loi de finances de 2010, adoptée le 31 décembre 2009, traduit la prudence imprimée aux dépenses courantes, notamment la masse salariale. Certaines lignes identifiées dans le budget devraient faire l'objet de dépenses additionnelles qui demeurent toutefois dans la limite de l'enveloppe définie dans le programme. Le niveau global des dépenses primaires courantes va ainsi augmenter de 1,9 point de pourcentage du PIB, en raison principalement du report de dépenses de DDR de 2009 et des dépenses liées aux élections (1,4 % du PIB). En vue d'une plus grande équité et d'une meilleure incitation au rendement de notre système de rémunération des fonctionnaires, nous envisageons de débloquer les traitements des fonctionnaires et nous allons consacrer 3 milliards de FCFA additionnels à la masse salariale budgétisée à cet effet. Nous avons en outre augmenté de 1 milliard de FCFA les dépenses de biens et services afin de provisionner suffisamment les dépenses de consommation de services publics. Les dépenses dans les secteurs sociaux sur financement intérieur et extérieur devraient croître de plus de 5 % en termes réels. Nous avons alloué davantage de crédits en particulier à la santé et à l'éducation où nous comptons recruter quelque 500 employés supplémentaires.

23. Nous avons dû reporter une part substantielle des dépenses de DDR sur 2010 pour plusieurs raisons, dont les contraintes de capacités de mise en œuvre. En 2009, sur les 2 milliards de FCFA consacrés à ces dépenses, nous n'avons utilisé que 420 millions de FCFA. Nous comptons dépenser 7,3 milliards de FCFA pour le processus de DDR en 2010. Ce montant inclut 5 milliards de FCFA de dépenses affectées provenant des contributions CEMAC. Par ailleurs, nous entendons avancer 2 milliards de FCFA sur nos propres ressources en attendant le reliquat des 3 milliards de FCFA de dons attendus des pays de la CEMAC. Le total des dépenses projetées dans le cadre du DDR est toujours estimé à 10 milliards de FCFA (1,1 % du PIB). Nous nous attendons à recevoir des

bailleurs de fonds des dons supplémentaires sous forme d'appui budgétaire ou hors budget en lien avec le processus de paix, notamment pour les premières mesures liées à la réforme des systèmes de sécurité et les élections, signe de la solidarité et de la confiance que la communauté internationale veut bien nous témoigner, et dont nous lui sommes reconnaissants. Nous avons ainsi récemment reçu 20 millions de dollars E.U. du Fonds de consolidation de la paix des Nations unies devant être gérés hors budget, dont 1,5 millions de dollars E.U. alloués à la sécurité et à l'organisation des élections. Nous avons déjà budgétisé 5,1 milliards de FCFA pour les élections. Notre programme doit désormais tenir compte du montant supplémentaire de 1,6 milliard de FCFA offert par l'Union européenne. Nous avons aussi introduit une ligne pour imprévus sur nos ressources propres de 1 milliard de FCFA au cas où les élections s'avéraient plus coûteuses, en raison notamment de la récente dépréciation du FCFA par rapport au dollar. En résumé, le programme prévoit 7,7 milliards de FCFA pour les élections de 2010, dont 3,5 milliards provenant de nos ressources propres, même si nous espérons que ce montant nous sera restitué par les donateurs.

24. Notre budget d'investissement est ambitieux vu les besoins urgents de remise en état et d'expansion des infrastructures de base, d'amélioration des services publics et de développement de l'investissement dans le domaine social. Nous comptons avant tout renforcer notre capacité d'exécution des projets d'investissement grâce à une meilleure collaboration entre les ministères d'exécution et les ministères des Finances et du Plan. A cet effet, nous entendons mettre en place une plateforme de saisie pour les ministères dépensiers et accélérer la formation des agents à l'usage de GESCO dans tous les ministères. Le Ministère du Plan s'engage à communiquer les informations sur l'exécution du budget d'investissement au Ministère des Finances – et à les publier sur son site Internet – dans un délai d'au plus 15 jours ouvrables. Compte tenu des défis administratifs et logistiques que suppose notre programme d'investissement, nous invitons nos partenaires techniques et financiers à ne pas relâcher leurs efforts d'harmonisation de leurs procédures et de meilleure coordination de leurs concours, tout en nous aidant à réduire les retards d'exécution de notre budget d'investissement, de manière à éviter les incertitudes et tensions excessives sur notre trésorerie.

25. En résumé, après avoir enregistré un solde primaire intérieur largement supérieur à nos prévisions pour 2009, nous tablons sur un déficit de 1,5 % du PIB, qui est légèrement plus élevé que programmé à cause du coût de la recapitalisation bancaire. Cet objectif serait atteint malgré d'importants reports de dépenses non réalisées l'an dernier et de besoins de dépenses additionnelles. Les financements identifiés, passant notamment par un abaissement à des niveaux plus normaux de la position de dépôt confortable de l'État auprès de la BEAC, qui découle en partie de soldes de trésorerie issus de l'allocation en DTS, permettraient d'apurer les arriérés (2 % du PIB) et de rembourser entièrement l'encours des prêts auprès des banques commerciales au cours de 2010. L'allocation destinée au remboursement des arriérés a été augmentée de 5 milliards de FCFA par rapport au plan normal d'apurement des arriérés. A cet effet, l'apurement des arriérés a été rendu plus transparent grâce notamment à l'établissement préalable des critères de remboursement. Si l'on tient compte des décaissements liés à la FEC, notre programme dispose du financement requis pour le premier semestre 2010 ; en revanche, il

existe un écart de financement de l'ordre de 17 milliards de FCFA (1,6 % du PIB) pour le reste de l'année.

26. La dette publique devrait reculer de 32 % du PIB en 2009, à environ 28 % du PIB fin 2010. Nous maintenons tous nos efforts en vue d'arriver avec nos créanciers bilatéraux à des accords d'allègement de la dette conformes aux conditions du point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et comparables aux conditions obtenues avec le Club de Paris. Dans la lignée de notre stratégie postérieure au point d'achèvement de l'Initiative PPTE, nous continuerons de plafonner à zéro les nouveaux emprunts non concessionnels, afin d'éviter une accumulation excessive de dette.

C. Réformes structurelles à venir

27. Le gouvernement a l'intention de travailler avec le FMI à l'élaboration d'un nouveau programme FEC pour sous-tendre ses efforts de réforme et renforcer davantage ses relations avec les donateurs. Les efforts consentis pour améliorer la coordination avec les bailleurs de fonds présents en RCA se sont révélés fructueux jusqu'ici, et l'harmonisation des programmes de réformes structurelles et d'assistance technique a déjà bien avancé. Nous attendons du Cadre général d'organisation des appuis budgétaires au DSRP (CGAB-DSRP) convenu en octobre qu'il rende l'aide plus prévisible et facilite l'administration de l'aide des bailleurs de fonds. Nous travaillons en particulier avec nos partenaires techniques et financiers sur un programme commun d'assistance technique pour la réforme des finances publiques.

28. Nous poursuivons l'amélioration du système fiscal. Nous sommes déterminés à poursuivre la mise en application intégrale et automatique du mécanisme d'ajustement trimestriel des prix des produits pétroliers, qui a permis un accroissement des recettes et une amélioration de la transparence des relations avec le secteur pétrolier. La réforme de l'administration fiscale met l'accent sur le ciblage des contrôles, l'enregistrement des contribuables, le suivi du recouvrement et le traitement du remboursement de la TVA. Nous allons renforcer la sécurité du système d'émission du numéro d'identifiant fiscal (NIF) afin de nous assurer que chaque contribuable soit le seul à être identifié par ce NIF.

29. Nous entendons renforcer notre action dans le domaine de l'administration des douanes, tant sur le plan administratif que sur celui de la politique générale. Le principal défi de la réforme consistera à trouver le meilleur moyen de réorganiser les procédures de dédouanement et de transit tout en réévaluant le rôle et l'efficacité du Guichet unique de Douala. Nous allons faire bon usage du système SYDONIA et de sa connexion avec SYSTEMIF. Nous voulons absolument étendre son utilisation et renforcer ses capacités en collaboration avec nos partenaires de l'assistance technique. Nous allons également accélérer la formation du personnel dans divers domaines prioritaires. L'Inspection générale des finances procédera à des évaluations trimestrielles détaillées de l'efficacité opérationnelle et des performances financières de la société privée SODIF dont le rôle sera clairement défini et réduit au fur et à mesure que l'administration douanière se renforce. Pour finir, la Commission de révision des exonérations s'emploiera à renforcer

les procédures opérationnelles d'octroi des exonérations et à réviser la législation afin d'éliminer toute autre catégorie d'exonération.

30. Nous espérons bénéficier d'une assistance technique du Fonds monétaire international pour une réforme approfondie de notre politique fiscale au début de 2010, de façon à ce qu'un nouveau code des impôts soit appliqué dans le cadre de la loi de finances de 2012. L'objectif de la réforme serait de réduire davantage les exonérations et les taxes à rendement négligeable, de rationaliser les procédures de paiement des impôts et de passer de la taxation du commerce international à celle de la consommation et des revenus intérieurs, ce qui devrait permettre d'augmenter les recettes et l'efficacité administrative, tout en améliorant le climat des investissements. Ces réformes devraient largement bénéficier des propositions de réforme et du contenu des rapports récemment déposés par les consultants de l'Union européenne.

31. Les priorités du gouvernement en matière de réforme de la gestion des finances publiques restent les suivantes : i) renforcer la gestion de la trésorerie ; ii) améliorer le suivi des dépenses et la gestion budgétaire ; iii) améliorer la gestion de la dette ; et iv) accroître la transparence des finances publiques. A cette fin, nous avons l'intention de prendre les mesures énoncées ci-dessous en 2010 :

- Améliorer l'efficacité de GESCO en y intégrant les ministères qui dépensent leurs propres ressources et les régies de recettes et limiter rigoureusement le recours aux procédures de dépenses exceptionnelles.
- Poursuivre la publication trimestrielle des rapports d'exécution budgétaire.
- Procéder à un audit des arriérés accumulés entre 2008 et 2009 par l'Inspection générale des finances et intégrer les informations sur la dette validée dans la base de données de la dette d'ici fin juin 2010.
- Renforcer la transparence dans le système de remboursement des arriérés intérieurs.

32. Nous continuerons d'améliorer les résultats financiers des sociétés de service public. Nous considérons le paiement intégral de ce que l'État leur doit actuellement comme un élément essentiel de notre stratégie visant à améliorer les résultats financiers et la performance générale de ces sociétés. Le gouvernement s'intéressera désormais de près à la performance financière des entreprises publiques afin de veiller à l'utilisation judicieuse des ressources additionnelles. Nous entendons demander à ces sociétés de soumettre, d'ici fin juin 2010, des plans d'action détaillés devant conduire à leur viabilité financière à moyen terme. Le gouvernement pourra alors signer des contrats de performance avec la direction de ces sociétés, ce qui lui permettra de suivre l'exécution de leurs plans d'action. En vue de réduire les frais financiers, le gouvernement considèrera comme prioritaire le remboursement des dettes bancaires détenues par les entreprises publiques envers lesquelles l'État est débiteur. Le redressement de leur situation financière devrait déjà leur permettre de s'acquitter de leurs obligations fiscales courantes compte tenu de l'annulation de leurs arriérés d'impôts dans le cadre du

programme d'apurement de la dette croisée du secteur public. Une convention clarifiant les responsabilités du paiement du coût de l'éclairage public (maintenance et consommation électrique) dans la ville de Bangui sera signée entre ENERCA et la mairie de Bangui.

33. La sécurisation et l'augmentation de l'approvisionnement en électricité sont indispensables à la croissance. Les autorités chinoises projettent de renforcer nos capacités de production d'énergie électrique, avec la fourniture de deux turbines destinées à Boali III, afin d'augmenter de 10 mégawatts la production d'électricité. Nous allons mettre à niveau la capacité de production de la centrale électrique de Boali, notre principal équipement hydroélectrique, grâce à une aide financière et technique de la Banque mondiale (10 millions de dollars E.U.) et de l'Agence française de développement (4,2 millions d'euros). Ces actions, de même que les réformes de leur gestion permettraient d'atténuer les problèmes d'approvisionnement à court terme et procurerait de grands avantages économiques.

34. Nous nous employons à améliorer l'environnement des affaires et des investissements afin d'attirer de nouveaux grands projets d'investissement et de favoriser la création d'emplois pour nos populations. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts dans le sens d'une meilleure communication avec le secteur privé et à veiller à l'application judicieuse de la législation en matière d'imposition et d'investissement ainsi que des dispositions régissant l'activité économique.

D. Surveillance du programme

35. Nous avons établi des repères quantitatifs pour fin juin et fin décembre 2010 (tableau I.1) afin d'assurer le suivi du programme dans l'intervalle jusqu'à la négociation d'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international. L'action préalable pour la conclusion de cette revue est décrite dans le tableau I.2.

Tableau I.1. République Centrafricaine: Objectifs quantitatifs, Juin - Décembre 2010

(En milliards de francs CFA; montants cumulés à partir du 31 décembre 2009 pour 2010; plafonds, sauf indication contraire)

	Fin décembre 2009		Fin juin 2010	Fin décembre 2010
	Critères de performance		Projections	Projections
	Programme révisé	Réalisation préliminaire		
Objectives principales				
Plancher des recettes publiques totales ¹	97.9	100.8	55.5	107.2
Plancher du solde primaire intérieur ²	-9.6	13.6	-6.0	-14.6
Variation des créances nettes du système bancaire commercial sur l'État, titres obligataires exclus	0.6	-12.1	-6.0	-12.0
Nouvelle dette extérieure non concessionnelle ^{3 4}	0.0	0.0	0.0	0.0
Accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de l'État ⁴	0.0	0.0	0.0	0.0
Objectives additionnelles				
VAN de la dette extérieure	111.0	99.8
Plancher des dépenses anti-pauvreté ⁵	21.0	30.1	12.0	26.2
Paiement des arriérés intérieurs	12.1	19.2	10.0	20.0
Accumulation d'arriérés d'impôts	0.0	-1.7	0.0	0.0
Plancher des recettes des entreprises publiques (en pourcent)	82.4	90.4	87.5	90.0
Plancher sur paiement des utilités du gouvernement (en pourcent)	98.0	112.4	98.0	98.0
Pour mémoire :				
Dons pour appui budgétaire (prévision)	16.6	16.6	12.6	16.2
Bonds émis dans le marché régional (prévision)	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>Dont:</i> dans le portefeuille des banques commerciales	0.0	0.0	0.0	0.0
Ajustement maximum sur les créancier des banques en cas de décaissement de dons inférieur aux prévisions	6.0	6.0	6.0	6.0
Financement extérieur sans prêts pour projets	-0.5	-0.5	2.0	-1.2
Remboursements aux compagnies pétrolières et des prêts commerciaux ⁶	9.6	9.6

Sources: Autorités de la R.C.A.; estimations du service du FMI.

¹ Recettes intérieures, à l'exclusion des dons extérieurs et du produit des cessions (voir PAT pour plus de détails).

² Le solde primaire intérieur est défini comme la différence entre les recettes intérieures et les dépenses totales de l'État, mais à l'exclusion des paiements d'intérêts et des dépenses en capital financés de l'extérieur.

³ Dette contractée ou garantie par l'État (voir PAT).

⁴ Ces critères de réalisation seront suivis de façon permanente.

⁵ Dépenses totales de santé et d'éducation, y compris celles au titre des traitements et salaires, biens et services et investissements.

⁶ Dette due aux compagnies pétrolières et crédits accordés par des groupes financiers domiciliés dans la CEMAC, régis par des conventions classifiés comme non-bancaires.

Tableau I.2. République Centrafricaine : Conditionnalité structurelle, 2010

Mesure	Fondement macroéconomique	Calendrier
Action préalable		
ADMINISTRATION DES RECETTES ET POLITIQUE FISCALE		
Ajuster les prix des produits pétroliers afin de garantir la répercussion des coûts, marges de distribution, TVA et droit d'accise spécifique par produit au consommateur, comme convenu avec le personnel du FMI (MPEF, para. 9).	Prémunir le budget contre les risques liés aux fluctuations des prix du pétrole; dégager l'espace nécessaire pour l'adoption de mesures bien ciblées afin d'atténuer l'impact social des variations des prix des produits pétroliers.	Réalisé.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Viabilité de la dette — Analyse conjointe Banque mondiale/FMI pour 2010

Préparée par les services du Fonds monétaire international
et de l'Association internationale de développement

Approuvée par Michael Atingi-Ego et Dan Ghura (FMI)
et par Sudarshan Gooptu et Sudhir Shetty (Banque mondiale)

12 mai 2010

Selon l'étude fondée sur le cadre conjoint FMI-Banque mondiale d'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu¹, la République Centrafricaine (RCA) continue de présenter un risque modéré de surendettement². Grâce à l'allègement obtenu au titre des initiatives PPTE et IADM³, les indicateurs de la charge de la dette extérieure publique de la RCA se sont considérablement améliorés sur toute la durée de la période de projection. L'analyse de viabilité de la dette montre cependant que la RCA reste vulnérable à certains chocs qui pourraient entraîner le dépassement des seuils du ratio VA dette extérieure/exportations liés aux politiques mises en œuvre. Il ressort également de cette analyse que la RCA devrait respecter le niveau minimum de concessionnalité requis pour les emprunts futurs, son seuil de surendettement étant lié à des financements hautement concessionnels. Au total, les résultats de l'AVD indiquent que la RCA doit appliquer une politique budgétaire prudente à moyen terme et affermir les bases de la croissance par la promotion de la

¹ Voir *Debt Sustainability in Low-Income Countries: Proposal for an Operational Framework and Policy Implications* (<http://www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/020304.htm>) et *Debt Sustainability in Low-Income Countries: Further Considerations on an Operational Framework and Policy Implications* (<http://www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/091004.htm>)

² L'AVD des pays à faible revenu compare l'évolution des indicateurs d'endettement et les seuils indicatifs liés aux politiques mises en œuvre sur la période de projection en utilisant la moyenne triennale de l'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) établie par la Banque mondiale. Dans l'évaluation du cadre EPIN de la Banque mondiale, les politiques et les institutions de la RCA sont classées dans la catégorie des pays à résultats médiocres, ayant obtenu une moyenne de 2,46 sur la période 2006-08.

³ Tous les créanciers multilatéraux sauf la BADEA, le FIDA et le Fonds de l'OPEP ont accordé un allègement de dette à la RCA. Des accords ont d'ores et déjà été conclus avec l'Allemagne, l'Autriche, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon et la Suisse en ce qui concerne les créanciers membres du Club de Paris. Des accords ont aussi été signés avec l'Arabie saoudite, France Telecom et la Société GERBER pour les créanciers non membres du Club de Paris. La signature d'une convention doit intervenir bientôt avec les Hôpitaux de l'Assistance Publique; les négociations se poursuivent avec d'autres créanciers. Cette AVD supposant que la Province chinoise de Taïwan, principal créancier bilatéral de la RCA participe à l'initiative PPTE renforcée, un retard dans les négociations avec Taïwan serait préjudiciable aux indicateurs de la dette.

sécurité intérieure, le maintien de la stabilité politique et l'amélioration des capacités institutionnelles et administratives du pays.

I. CADRE GÉNÉRAL

1. **Cette analyse repose sur le cadre prospectif d'analyse de viabilité de la dette des pays à faible revenu (AVD)** et comporte quatre mises à jour clés par rapport à la précédente⁴ : i) elle prend en compte l'allocation générale de DTS (29,2 milliards de DTS en 2009); ii) le scénario de référence table sur une contraction du déficit extérieur courant à long terme, eu égard à la récente amélioration des résultats à l'exportation et des positions budgétaires, découlant principalement du remboursement anticipé des crédits coûteux contractés auprès de banques commerciales à partir de l'allocation de DTS; iii) la croissance effective du PIB réel en 2008/09 a été révisée en baisse et sa projection pour 2010 relevée de 0,2 point de PIB, entraînant une réduction globale de la croissance du PIB réel de 0,7 point sur les trois années à venir par rapport à la précédente AVD; iv) le taux d'escompte a été ramené de 5,0 à 4,0 %.

2. **Le principal changement par rapport à la précédente AVD tient au résultat à fin 2009.** La croissance du PIB réel a été surestimée de 0,7 point dans la précédente analyse mais le déficit extérieur courant y a été sous-estimé de 2 points de PIB parce que la RCA a connu une reprise plus rapide des exportations et bénéficié de flux d'aide plus élevés que prévu. Les hypothèses de la précédente AVD avaient aussi sous-estimé les résultats budgétaires et le solde primaire intérieur réel de 2009 a été supérieur de près de 2 points de PIB au niveau projeté dans l'analyse précédente.

3. **Le total de la dette publique, y compris les arriérés intérieurs de la RCA est estimé à 32 % du PIB à fin 2009⁵.** La dette extérieure contractée ou garantie par l'État s'élève à 12 ½ % du PIB en termes nominaux, constituée à 64 % de dettes envers les créanciers multilatéraux, à 33 % envers des créanciers bilatéraux et à 3 % de créances commerciales⁶. La dette intérieure publique (arriérés de l'État et dette intérieure des entreprises publiques compris) s'élève à 19 % du PIB. Elle se compose de l'encours des crédits des banques commerciales locales à l'État (6 ½ % du total de la dette intérieure), de la dette de l'État envers la BEAC (37 %), des arriérés de l'État (52 %), de celle des entreprises publiques (4 ½ %) et de la dette envers des établissements non bancaires (0,1 %).

⁴ La précédente AVD a été publiée en juin 2009 (Rapport n° 09/259 du FMI et Rapport n° 47247 de l'IDA).

⁵ La dette publique comprend la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, la dette intérieure publique, les arriérés de paiement de l'administration centrale et de la dette extérieure et intérieure d'entreprises publiques.

⁶ En VAN après allègements PPTE/IADM, les principaux détenteurs de créances sont les institutions multilatérales (72 %) et la Province chinoise de Taïwan (10 %).

II. HYPOTHÈSES SOUS-JACENTES

4. **Les perspectives macroéconomiques à court terme restent marquées par l'impact récessif de la crise financière internationale.** Malgré l'évolution favorable du prix du pétrole et l'amorce de reprise de la demande extérieure de produits forestiers et de diamants, la croissance du PIB devrait être inférieure à son niveau tendanciel en 2010. Toutefois, le solde primaire intérieur a été excédentaire en 2009, en raison du niveau élevé de recettes non fiscales ponctuelles et du niveau des dépenses d'investissement inférieur aux prévisions, ce dernier étant principalement dû aux contraintes de capacités administratives.

5. **Sur le long terme, la RCA devrait atteindre un niveau de croissance constant de l'ordre de 4¼ %, soutenu par le renforcement de la stabilité politique et sociale.** L'amélioration continue de la confiance des opérateurs économiques, épaulée par les réformes des systèmes législatif, judiciaire et administratif, et partant, l'accroissement de l'investissement privé, devraient étayer cette projection de croissance (Encadré 1). La croissance d'une gamme diversifiée de produits de base comprenant l'or et l'uranium, avec l'entrée en service d'une importante mine d'or en 2011 devrait porter la croissance du PIB réel à 5,5 % dans les années à venir, avant qu'elle ne se stabilise à un niveau constant de 4,3 %. La bonne tenue des exportations aidera à réduire le déficit extérieur courant au fil du temps en le ramenant autour de 2½ % du PIB, les financements provenant principalement de l'investissement direct étranger, de prêts-projets hautement concessionnels et du marché régional des titres d'État, auquel la RCA est appelée à recourir en 2011. La politique budgétaire devra rester prudente afin de préserver la viabilité des comptes publics. L'ancrage budgétaire des autorités, à savoir le solde primaire intérieur — qui exclut les dons et les dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures — serait en excédent jusqu'en 2017 puis globalement en équilibre par la suite. Le solde primaire, dons inclus, qui permet de déterminer plus directement la trajectoire de la dette serait, dans un premier temps, supérieur au niveau auquel il stabilise le ratio dette publique/PIB puis il sera en léger déficit sur la période de projection, ce qui est conforme à un ratio dette publique/PIB stable.

6. **Les risques qui pèsent sur les politiques macroéconomiques de la RCA restent toutefois significatifs.** Potentiellement, l'incertitude politique intérieure et une détérioration du climat social et sécuritaire pourraient freiner les appuis des bailleurs de fonds et peser sur la confiance des investisseurs. Les chocs exogènes, notamment une prolongation des effets de la crise économique mondiale sur les exportations, pourraient entraîner le ralentissement de la croissance et une baisse des recettes. Par ailleurs, des investissements insuffisants dans l'infrastructure et des progrès lents vers l'amélioration du climat des affaires pourraient retarder les investissements privés dont la RCA a tant besoin pour relancer son économie et faire reculer la pauvreté.

Encadré 1. République Centrafricaine — Principales hypothèses macroéconomiques

Croissance du PIB réel : Le taux de croissance moyen annuel du PIB réel est projeté à 4,5 % sur la période 2010-30. Bien que d'après les estimations présentées dans le dernier rapport au titre de l'article IV (Rapport n° 10/21 du FMI), le niveau de référence de la croissance à long terme s'établit entre 4,6 et 5,5 %, les services du FMI et de la Banque mondiale retiennent une projection plus faible du taux de croissance au terme de l'AVD qui tient compte de l'effet récessif de la crise financière internationale et de la vulnérabilité économique de la RCA. Cette hypothèse de croissance repose sur le maintien à long terme de la sécurité et de la stabilité politique, l'amélioration des capacités institutionnelles et administratives du pays le rendant apte à mettre effectivement en œuvre les projets grâce au renforcement des structures administratives des ministères et de la formation des cadres, ainsi qu'à la poursuite de politiques macroéconomiques appropriées. Un tel environnement serait de nature à susciter l'accroissement des flux d'investissement privé notamment dans les secteurs forestier, miniers et des télécommunications. L'investissement public devrait augmenter sur toute la période de projection pour atteindre 8 % du PIB environ par an en 2030, améliorant ainsi l'infrastructure pour contribuer à relancer le secteur agricole qui domine l'activité économique. Un important projet minier aurifère devrait entrer en service en 2011. Les nouveaux codes minier et forestier devraient favoriser durablement l'afflux d'IDE dans ces secteurs. Sur la base de ces hypothèses, le taux de croissance projeté est nettement supérieur à la moyenne des dix dernières années qui ont été marquées par des conflits, la guerre civile, la reconstruction de l'économie et la crise financière internationale.

Inflation : Après avoir atteint un niveau exceptionnellement élevé en 2008, dû à la flambée des prix alimentaires et pétroliers, le déflateur du PIB devrait ressortir à 2½ % en moyenne sur la période 2010-30; en 2009, le chiffre réel de l'IPC a baissé, se rapprochant du niveau projeté de 2½ %. Le taux d'inflation projeté est conforme au critère de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) qui est de 3 % pour l'inflation mesurée par l'IPC.

Solde extérieur courant : le déficit du solde des transactions courantes (dons inclus) devrait ressortir en moyenne à 5½ % du PIB sur la période 2010-30. La balance commerciale devrait s'améliorer avec le temps, tirée par la vigueur des résultats d'exportation découlant des réformes structurelles et du développement de l'infrastructure qui renforceront la compétitivité et permettront de diversifier la base des exportations; les déficits de la balance des services devraient rester significatifs. Le déficit extérieur courant serait principalement financé par une aide publique au développement hautement concessionnelle (prêts-projets), l'IDE et quelques entrées de capitaux régionaux provenant du recours envisagé au marché régional des titres d'État.

Solde budgétaire : le déficit primaire devrait tomber à 0,6 % du PIB d'ici 2015 puis s'établir autour de ½ % du PIB entre 2016 et 2030. Le déficit budgétaire global (dons inclus) représenterait en moyenne 1 % environ du PIB entre 2010 et 2030, les déficits primaires étant inférieurs dans un premier temps au niveau requis pour stabiliser le ratio dette/PIB. Les recettes intérieures augmenteraient, selon les projections, de 10½ % du PIB en 2010 à 14 % du PIB à fin 2030, surtout en raison des améliorations constantes des administrations fiscales et douanières, ainsi que de la réforme de la politique fiscale (instauration d'impôts à large assiette et neutres à la place des impôts et droits résiduels). Les dépenses primaires devraient augmenter selon les projections, passant de 18 % du PIB en 2010 à 20 % du PIB en 2030, la majeure partie des augmentations étant concentrées sur les dépenses d'équipement.

Assistance extérieure : les financements équivalant à des dons s'établiraient à environ 5½ % du PIB par an sur le long terme, représentant 90 % du total des aides extérieures sur la période 2011-30. L'élément don des nouveaux emprunts extérieurs serait en moyenne de 45 % sur la période. Il est prévu que tous les créanciers consentent à un allègement PPTTE bien que certains n'aient pas encore conclu d'accords de dette bilatérale.

Emprunts intérieurs : il est prévu qu'en 2011, le gouvernement commence à faire appel aux marchés des titres publics qui se mettent en place au sein de la CEMAC. Ceci devrait améliorer la gestion de la liquidité, permettre d'apurer les arriérés intérieurs et, en définitive, réduire le coût des financements. En outre, certains titres d'État émis sur le marché obligataire régional pourraient être détenus par des non résidents de la zone CEMAC et donc être classés dans la dette extérieure sur la base du critère de résidence. Les classer dans la dette intérieure aboutit à sous-estimer le niveau de la dette extérieure publique qui a servi pour la présente AVD, ce qui fera l'objet d'un suivi sur la durée. Compte tenu de l'orientation budgétaire prudente à long terme, la dette intérieure devrait baisser progressivement sur la période de projection (de 20 % du PIB en 2009 à 3 % du PIB environ en 2030). Le taux d'intérêt réel moyen sur la dette libellée en monnaie nationale (y compris les obligations émises sur les marchés régionaux) devrait avoisiner 4 % sur le long terme.

III. ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

7. **À l'exception du ratio VA de la dette/exportations, tous les indicateurs de la dette se situent en-dessous des seuils y afférents sur toute la période de projection dans le scénario de référence (Tableau du texte 1, Graphique et Tableau 1a).** Le ratio dette/exportations dépasse légèrement le seuil en 2010 et 2011 — période où les niveaux d'exportation subissent encore les effets de la crise — les autorités ayant eu recours à l'allocation générale de DTS en 2009. Cette allocation a servi à apurer les emprunts intérieurs à taux d'intérêt élevés, ce qui a permis d'améliorer la composition de la dette en termes de coûts, sur le moyen terme. Le ratio du service de la dette aux exportations et celui du service de la dette aux recettes s'améliorent passagèrement à moyen terme du fait des montants élevés de principal à rembourser aux créanciers non membres du Club de Paris et au FMI, inscrits à l'échéancier pour cette période mais les ratios restent bien en-deçà des seuils indicatifs de la RCA. Hormis le ratio VA de la dette/exportations, tous les autres indicateurs de la dette restent bien en-dessous des seuils sur la période et présentent des tendances à une baisse constante.

Tableau du texte 1. République Centrafricaine — Seuils fondés sur les politiques et indicateurs de la dette extérieure

	Seuils ¹	Ratios du scénario de référence		
		2009 Estimation	2010-30 ² Projection	2010-30 Maximum
VA de la dette extérieure en pourcentage de :				
PIB	30	10,7	8,2	11,7
Exportations	100	112,9	64,2	116,4
Recettes	200	99,0	65,2	108,5
Service de la dette extérieure en pourcentage des :				
Exportations	15	12,1	4,2	10,9
Recettes	25	10,6	4,3	11,4

Sources : autorités centrafricaines; estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

¹ Les seuils fondés sur les politiques utilisés dans le cadre conjoint FMI/Banque d'AVD des pays à faible revenu sont ceux des pays ayant des résultats médiocres. La note de la RCA a été en moyenne de 2,46 sur la période 2006 - 08 dans l'évaluation des politiques et institutions nationales (EPIN) de la Banque, ce qui classe la RCA dans les pays à résultats médiocres.

² Moyenne simple.

8. **L'un des autres scénarios signale le risque que les indicateurs d'endettement se rapprochent des seuils en cas de concours extérieurs moins favorables.** Le scénario de référence suppose des flux de dons stables et des prêts à taux concessionnels relativement élevés sur la période de projection tandis que l'autre scénario envisage des flux d'aide moins élevés et des prêts à des conditions moins favorables où le dons diminuent progressivement de 5,4 % du PIB en 2010 et 3,7 % du PIB en 2030 et où l'élément don des prêts concessionnels atteint à peine 35 %. Dans ce scénario, tous les indicateurs s'orientent à la hausse après 2020, en particulier le ratio de la dette aux exportations qui atteint 93 % du PIB en 2030. Ceci indique la grande vulnérabilité de la RCA à une réduction des concours extérieurs concessionnels. Les services du FMI et de la Banque ont décidé de ne pas poser l'hypothèse d'une diminution des dons sur la période de projection, parce que le

niveau des appuis sous forme de dons à la RCA n'est pas très élevé et que de bons résultats de mise en œuvre des politiques pourraient compenser la tendance à la contraction au fil du temps.

9. **Le scénario historique qui montre une trajectoire semblable à celle du scénario de référence doit être abordé avec précaution (graphique 1 et tableau 1b).** Le scénario historique couvre les années de guerre civile d'avant 2003; à l'époque, le financement extérieur était soumis à plusieurs des facteurs qui ont aussi pesé sur la croissance. Le solde des transactions courantes hors paiements d'intérêts étant globalement en équilibre sur cette période, cela compense l'essentiel des effets d'une croissance plus faible et explique la forte ressemblance entre le scénario de référence et le scénario historique. Mais les hypothèses du scénario historique sont très différentes de celles du scénario de référence.

10. **Les tests paramétriques soulignent les risques potentiels, plus particulièrement en cas de faible croissance des exportations.** Le scénario du test de résistance le plus extrême qui prévoit une combinaison de chocs a essentiellement pour effet d'abaisser la valeur des exportations, ce qui porte le ratio de la VA de la dette aux exportations au-delà du seuil y afférent sur toute la période de projection (graphique 1c et tableau 1b)⁷. Le ratio service de la dette/exportations franchirait aussi le seuil en 2015-16 sous le scénario de faible croissance des exportations (tableau 1b)⁸. Bien que les chocs exogènes échappent au contrôle des autorités, notamment un impact prolongé de la crise économique mondiale sur les exportations, la détérioration des indicateurs d'endettement sous ces deux scénarios signale que des efforts constants s'imposent pour développer les exportations de la RCA, notamment par un climat des affaires plus attrayant pour l'investissement étranger, la réduction des coûts de transport et l'amélioration de la productivité.

IV. ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE

11. **Les indicateurs de la dette publique restent bas sur toute la période de projection (graphique 2 et tableau 2a).** En posant pour hypothèse la baisse des dons inscrits au programme par rapport aux dernières (1 % du PIB sur le long terme) et des financements très concessionnels, tous les indicateurs de la dette devraient diminuer progressivement. Le gouvernement est aussi supposé poursuivre sa politique budgétaire prudente en maintenant le déficit primaire proche de l'équilibre sur le long terme; mobiliser plus de ressources intérieures en proportion du PIB et maximiser les financements à faible coût. L'accès aux marchés obligataires régionaux à compter de 2011 et l'élimination des crédits coûteux des banques commerciales en 2010 permettraient de

⁷ Comme indiqué au tableau 1b, la combinaison des chocs conjugué : i) la croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un demi écart-type en 2011-12; ii) la croissance de la valeur des exportations à la moyenne historique diminuée d'un demi écart-type en 2011-12, exprimée en dollars EU; iii) le déflateur du PIB en dollars EU à la moyenne historique moins un demi écart-type en 2011-12; et iv) les flux non générateurs de dette nets à la moyenne historique moins un écart-type en 2011-12.

⁸ Le choc des exportations qui est au second rang des tests de résistance les plus extrêmes est significatif au sens qu'il représente une baisse de 24 % des exportations en dollars EU en 2011-12, contre une augmentation des exportations de 28 % pour la même période sous le scénario de référence.

poursuivre l'apurement des arriérés intérieurs⁹. Sous ces hypothèses, le ratio dette publique/PIB pourrait diminuer de plus de 10 % pour s'établir à 20 % du PIB à l'horizon 2014 puis se stabiliser autour de 15 % du PIB sur le long terme. Le ratio VA de la dette/PIB tomberait de 27 % du PIB en 2010 à 11 % du PIB en 2030 tandis que le ratio VA de la dette/recettes (dons inclus) tomberait de 165 à 59 %.

12. Tous les indicateurs d'endettement connaîtraient une détérioration accélérée si la croissance du PIB réel chutait, même passagèrement, deux années de suite (graphique 2 et tableau 2b). Une baisse temporaire de la croissance — taux de croissance du PIB réel de -2,2 % par an en 2011-12 contre 3,3 % en 2010 et 4,0 % en 2011 dans le scénario de référence — constitue le choc le plus extrême¹⁰. Dans ce cas, le ratio VA de la dette/PIB, le ratio VA de la dette/recettes publiques et le ratio du service de la dette aux recettes publiques augmenteraient au fil du temps. Les résultats montrent que le scénario de référence est très sensible aux hypothèses de croissance. Mais les chocs peuvent être proches des niveaux extrêmes parce que l'écart-type de croissance est élevé en raison de l'intégration d'un facteur extrême lié à la guerre civile de 2003. Ce cas de figure extrême exclu, on observe une augmentation significative le taux de croissance moyen historique et une contraction de son écart-type.

V. CLASSEMENT DU RISQUE DE SURENDETTEMENT ET CONCLUSIONS

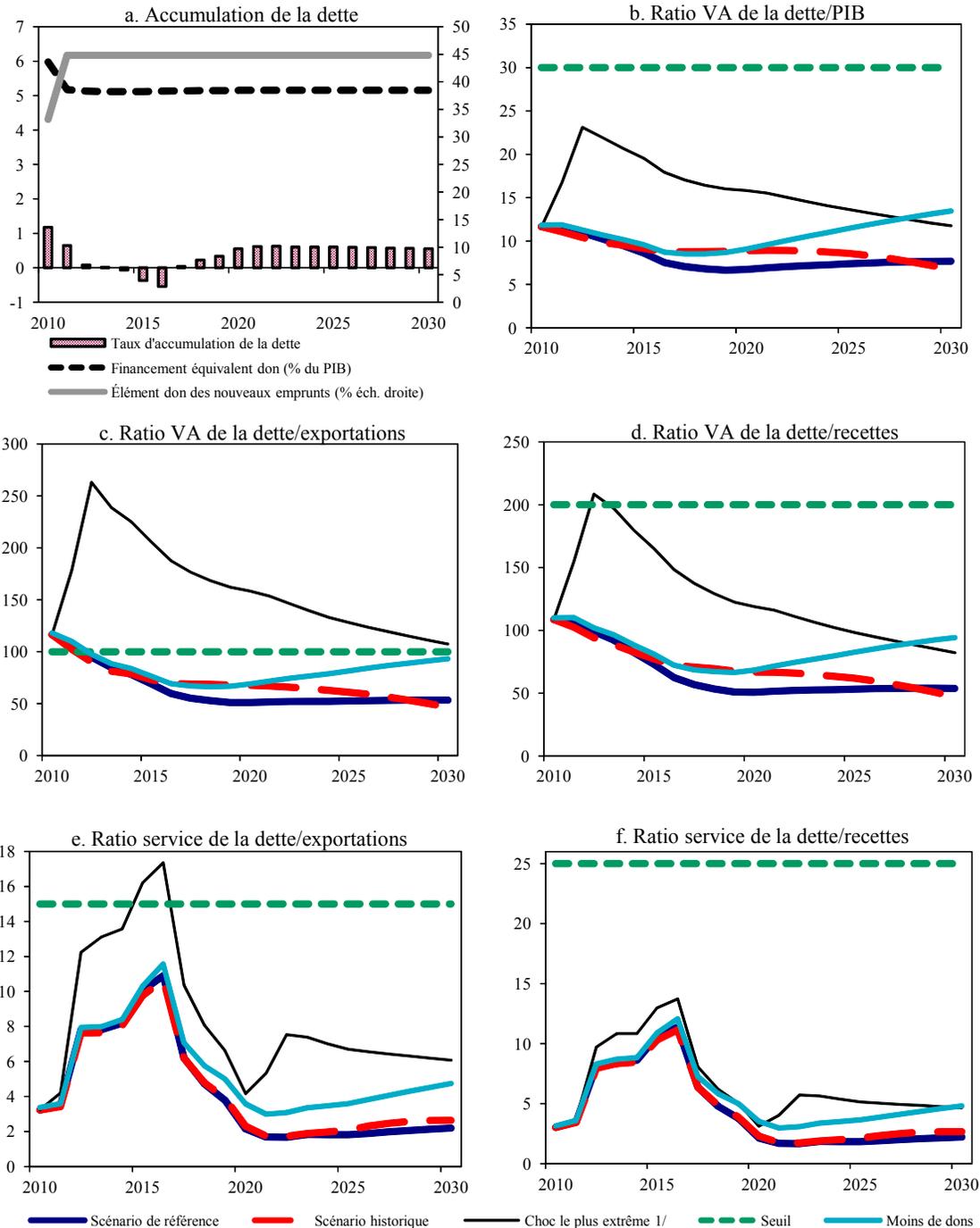
13. La RCA se classe parmi les pays présentant «un risque modéré de surendettement», ce qui exige un degré élevé de concessionnalité des prêts. Tous les indicateurs d'endettement ont connu une amélioration spectaculaire après le passage du point d'achèvement de l'initiative PPTE et l'application du dispositif de l'IADM mais l'endettement global reste sensible à une variété de chocs. Les indicateurs de la dette extérieure sont particulièrement sensibles à la croissance des exportations, aux flux nets d'IDE entrants et à la détérioration des conditions de financement, ce qui indique que les politiques de diversification de la base d'exportation, notamment l'instauration d'un climat des affaires attrayant pour l'investissement étranger, la réduction des coûts de transport, l'amélioration de la productivité et une politique d'emprunt prudente sont essentielles au maintien de la viabilité de la dette extérieure. La RCA étant classée dans la catégorie des pays «à faible vulnérabilité de la dette et à faible capacité» dans la matrice des options de concessionnalité¹¹, l'exigence d'un degré élevé de concessionnalité a lieu d'être maintenue. La dette publique est très vulnérable au ralentissement de la croissance du PIB et à une augmentation des flux générateurs de dette, ce qui confirme que la RCA doit poursuivre l'application de politiques budgétaires prudentes sur le moyen terme et consolider les fondements de la croissance en privilégiant la sécurité intérieure, le maintien de la stabilité politique et le renforcement des capacités institutionnelles et administratives du pays.

⁹ Dans cette AVD, le calcul de la VA des arriérés de paiement intérieurs est identique à celui d'autres composantes de la dette intérieure publique et les arriérés intérieurs sont inclus dans la formule de calcul du total de la dette intérieure.

¹⁰ Le choc d'une croissance plus faible est défini comme la moyenne de la croissance du PIB réel moins un écart-type, calculée sur les 10 dernières années.

¹¹ Voir *Debt Limits in Fund-Supported Programs—Proposed New Guidelines* (SM/09/215) et *IDA's Non-Concessional Borrowing Policy—Progress Update* (SecM2010-0240).

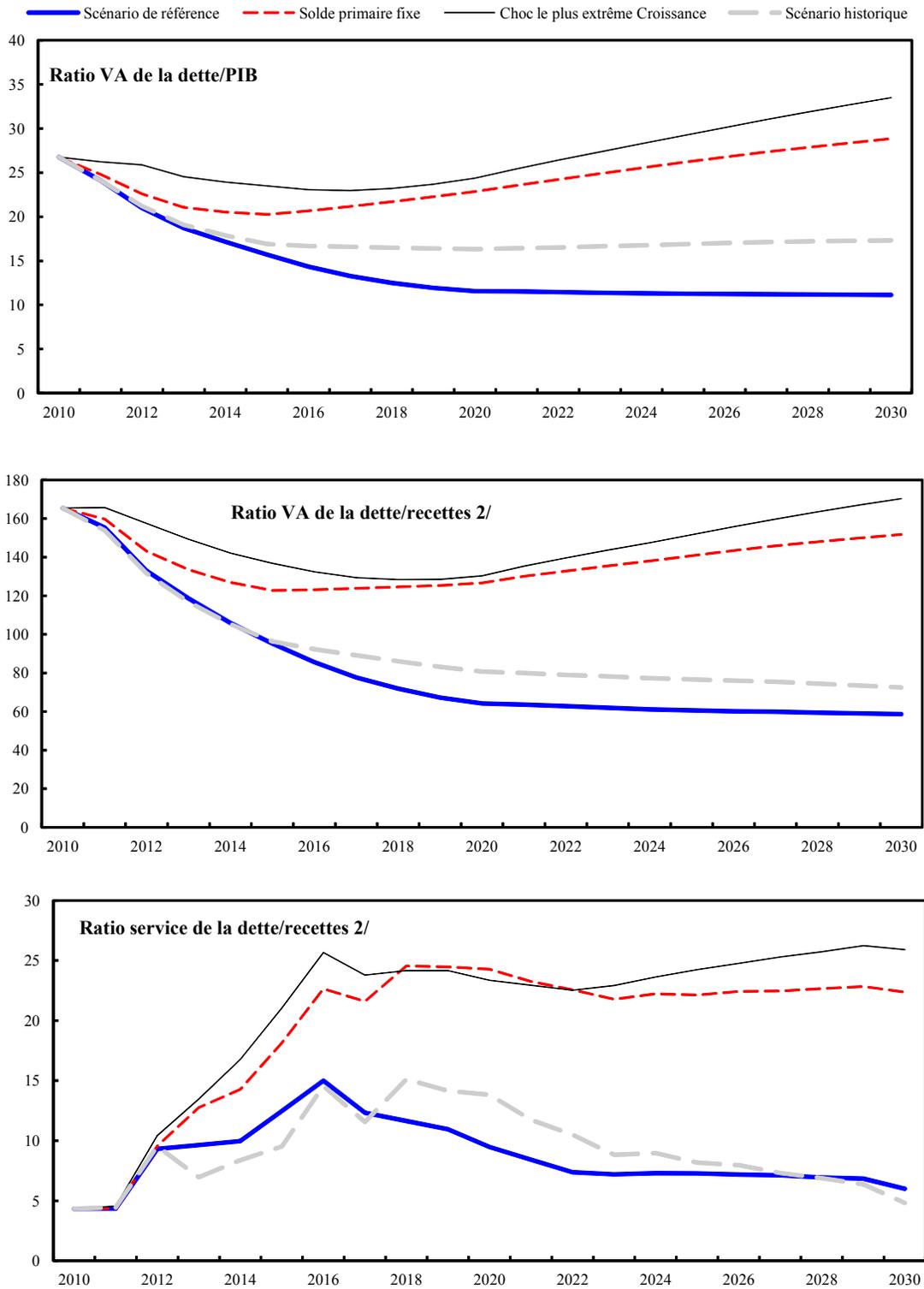
Graphique 1. République Centrafricaine : indicateurs d'endettement extérieur contracté ou garanti par l'État selon divers scénarios, 2010–30 1/



Sources : autorités centrafricaines et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2020. Aux graphiques b-f, il correspond au choc combiné.

Graphique 2. République Centrafricaine : indicateurs d'endettement public selon divers scénarios, 2010–30 1/



Sources : autorités centrafricaines et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui donne le ratio le plus élevé en 2020.

2/ Les recettes comprennent les dons.

Tableau 1a. République Centrafricaine : cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2007–30 1/
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif		Prél.		Sur 10 ans		Projections							2010–15		2016–30
	2007	2008	2009	Moyenne historique	Écart type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne	2020	2030	Moyenne	
1 Dette extérieure (nominale) 1/	54.5	56.9	12.7			14.1	14.2	13.6	13.0	12.3	11.5		10.2	11.7		
2 dont dette contractée ou garantie par l'État (CGE)	54.5	56.9	12.7			14.1	14.2	13.6	13.0	12.3	11.5		10.2	11.7		
3 Variation de la dette extérieure	-15.5	2.4	-44.2			1.4	0.1	-0.6	-0.6	-0.7	-0.7		0.2	0.1		
4 Flux générateurs d'endettement net identifiés	-7.3	-9.4	-0.2			0.7	1.0	0.2	0.0	-0.5	-0.8		0.2	1.0		
5 Déficit du solde extérieur courant hors intérêts 2/	2.7	6.0	2.5	0.2	3.4	3.9	4.3	4.2	3.7	3.7	3.8		2.0	-1.4	1.0	
Déficit de la balance des biens et des services	9.4	13.0	11.5			12.7	11.4	11.0	10.5	10.4	10.6		8.9	5.5		
Exportations	14.1	10.8	9.5			10.0	10.8	11.6	12.1	12.1	12.5		13.2	14.5		
Importations	23.5	23.9	20.9			22.7	22.2	22.6	22.6	22.6	23.2		22.0	19.9		
Transferts courants nets (négatif = entrée)	-3.8	-3.8	-4.1	-4.0	1.1	-5.0	-3.3	-3.1	-3.1	-3.0	-3.1		-3.0	-3.0	-3.0	
dont officiels	-3.5	-3.6	-3.8			-4.7	-3.1	-2.9	-2.9	-2.9	-3.0		-3.0	-3.0		
Autres flux du compte extérieur courant (négatif = entrée nette)	-2.9	-3.2	-4.9			-3.7	-3.7	-3.7	-3.7	-3.7	-3.8		-3.8	-3.9		
6 IDE net (négatif= entrée)	-1.1	-8.3	-3.3	0.5	4.5	-3.0	-3.1	-3.6	-3.3	-3.8	-4.1		-1.5	2.7	-0.3	
7 Dynamique endogène de la dette 3/	-8.9	-7.1	0.6			-0.2	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5	-0.5		-0.3	-0.4		
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	0.9	0.5			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2		0.1	0.1		
Contribution de la croissance du PIB réel	-2.2	-0.9	-1.0			-0.4	-0.5	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6		-0.4	-0.5		
Contribution des variations des prix et des taux de change	-7.0	-7.1	1.1				
8 Résiduel (3-4) 4/	-8.2	11.8	-44.1			0.7	-0.9	-0.7	-0.6	-0.1	0.1		0.0	-0.9		
dont financement exceptionnel	-0.1	-1.9	-0.7			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
VA de la dette extérieure 5/	10.7			11.7	11.6	11.0	10.2	9.5	8.6		6.8	7.7		
en pourcentage des exportations	112.9			116.4	107.7	94.7	84.6	78.3	69.1		51.2	53.3		
VA de la dette extérieure CGE	10.7			11.7	11.6	11.0	10.2	9.5	8.6		6.8	7.7		
en pourcentage des exportations	112.9			116.4	107.7	94.7	84.6	78.3	69.1		51.2	53.3		
en pourcentage des recettes publiques	99.0			108.5	107.9	99.0	92.2	82.4	73.0		50.7	53.9		
Ratio service de la dette/exportations (%)	14.0	21.0	12.1			3.2	3.5	7.8	7.8	8.2	10.1		2.2	2.2		
Ratio service dette CGE/exportations (%)	14.0	21.0	12.1			3.2	3.5	7.8	7.8	8.2	10.1		2.2	2.2		
Ratio service dette CGE/recettes (%)	19.2	21.9	10.6			3.0	3.5	8.2	8.5	8.6	10.6		2.1	2.2		
Total besoins bruts de financement (milliards \$ EU)	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.1	0.0		
Déficit compte courant hors intérêts qui stabilise ratio d'endettement	18.2	3.6	46.8			2.5	4.2	4.7	4.4	4.4	4.5		1.8	-1.4		
Principales hypothèses macroéconomiques																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.7	2.0	1.7	0.9	3.1	3.3	4.0	5.0	5.5	5.5	5.5	4.8	4.3	4.3	4.4	
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	11.2	14.9	-2.0	6.2	10.0	3.2	1.4	1.8	1.7	1.7	0.0	1.6	2.4	2.4	2.4	
Taux d'intérêt effectif (%) 6/	0.7	2.0	0.8	1.1	0.5	1.6	1.8	1.8	1.8	1.6	1.5	1.7	1.3	1.1	1.2	
Croissance des exportations de B&S (valeur \$ EU, en %)	14.6	-9.9	-13.1	0.4	12.4	12.9	13.9	14.5	12.1	7.4	8.9	11.6	8.2	7.4	7.9	
Croissance des importations de B&S (valeur \$ EU, en %)	23.6	19.3	-12.7	6.5	14.1	15.6	3.3	8.6	7.6	7.1	8.2	8.4	5.9	5.6	5.8	
Élément de don des nouveaux emprunts du secteur public (%)	33.2	44.8	44.8	44.8	44.8	44.8	42.9	44.8	44.8	44.8	
Recettes publiques (hors dons, en % du PIB)	10.3	10.4	10.8			10.7	10.8	11.1	11.1	11.5	11.8		13.3	14.3	13.5	
Flux d'aide (millions \$ EU) 7/	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2		0.2	0.5		
dont : dons	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1		0.2	0.4		
dont : prêts concessionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.1		
Financement équivalent dons (% du PIB) 8/			6.0	5.2	5.1	5.1	5.1	5.1		5.2	5.2	5.2	
Financement équivalent dons (% du financement extérieur) 8/			84.4	90.4	90.3	90.3	90.3	90.3		90.3	90.3	90.3	
<i>Pour mémoire:</i>																
PIB nominal (milliards \$ EU)	1.7	2.0	2.0			2.1	2.2	2.4	2.6	2.7	2.9		4.1	7.9		
Croissance nominale du PIB en dollars	15.3	17.2	-0.3			6.6	5.4	6.9	7.3	7.3	5.5	6.5	6.8	6.8	6.9	
VA de la dette extérieure CGE (en millions de dollars EU)	0.2			0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2		0.3	0.6		
(VA _t -VA _{t-1})/PIB _{t-1} (%)	1.2			1.2	0.6	0.1	0.0	-0.1	-0.4	0.2	0.6	0.6	0.4	
Envois bruts de fonds (en millions de dollars EU)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
VA de la dette extérieure CGE (en % du PIB + envois de fonds)	10.7			11.7	11.7	11.0	10.3	9.5	8.7		6.8	7.7		
VA de la dette extérieure CGE (en % des exportations + envois de fonds)	119.8			122.9	113.0	98.9	88.0	81.2	71.5		52.6	54.1		
Service de la dette extérieure CGE (en % des exportations + envois de fonds)	12.8			3.4	3.7	8.2	8.1	8.5	10.4		2.2	2.2		

Sources : autorités centrafricaines et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Inclut la dette extérieure du secteur public et du secteur privé.

2/ Inclut les dons en capital.

3/ Calculé selon la formule $[r - g - \rho(1+g)] / (1+g + \rho + g \rho)$ fois le ratio de la dette de la période précédente, avec r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et ρ = taux de croissance du déflateur du PIB en dollars E.U.

4/ Inclut l'allègement de dette PPTE en 2009 et le financement exceptionnel (variations des arriérés et allègements de dette); les variations des avoirs extérieurs bruts; et les ajustements pour changements de valeur. Pour les projections comprend aussi la contribution des variations des prix et des taux de change.

5/ Repose sur l'hypothèse que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

6/ Paiements d'intérêts de l'année en cours divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de la dette.

8/ Le financement équivalent dons inclut les dons octroyés directement à l'État et par le biais des nouveaux emprunts (différence entre la valeur nominale et la VA de la dette nouvelle).

Tableau 1b. République Centrafricaine : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2010–30 (en pourcentage)

	Projections							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	2030
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	12	12	11	10	9	9	7	8
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	12	11	10	10	10	9	9	7
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010–30 2/	12	9	6	3	0	0	0	0
A3. Scénario de rechange : moins de dons et prêts moins concessionnels.	12	12	11	11	10	10	9	13
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–12	12	12	12	12	11	10	8	9
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 3/	12	13	15	14	13	12	10	9
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	12	12	12	11	11	10	8	9
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 4/	12	16	21	20	18	17	14	11
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choses d'un demi écart type	12	17	23	22	21	20	16	12
B6. Dépréciation ponctuelle de 30% par rapport à scénario de référence en 2011 5/	12	16	16	15	13	12	10	11
Ratio VA de la dette/exportations								
Scénario de référence	116	108	95	85	78	69	51	53
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	116	102	90	81	79	73	68	47
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010–30 2/	116	83	49	22	0	0	0	0
A3. Scénario de rechange : moins de dons et prêts moins concessionnels.	118	110	98	89	84	77	69	93
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–12	116	107	94	84	78	69	51	53
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 3/	116	156	219	197	184	166	126	104
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	116	107	94	84	78	69	51	53
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 4/	116	152	178	162	153	140	107	73
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choses d'un demi écart type	116	178	263	239	225	206	158	107
B6. Dépréciation ponctuelle de 30% par rapport à scénario de référence en 2011 5/	116	107	94	84	78	69	51	53
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	109	108	99	92	82	73	51	54
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	109	103	94	89	83	77	67	47
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010–30 2/	109	83	51	24	0	0	0	0
A3. Scénario de rechange : moins de dons et prêts moins concessionnels.	110	110	102	96	88	81	68	94
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–12	109	114	113	105	94	83	58	61
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 3/	109	121	136	127	115	104	74	62
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	109	113	110	102	92	81	56	60
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 4/	109	153	186	176	161	148	106	74
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choses d'un demi écart type	109	155	208	197	180	165	119	82
B6. Dépréciation ponctuelle de 30% par rapport à scénario de référence en 2011 5/	109	153	140	131	117	103	72	76

Tableau 1b. République Centrafricaine : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2010–30 (en pourcentage) (suite et fin)

	Projections							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	2030
Ratio service de la dette/exportations								
Scénario de référence	3	3	8	8	8	10	2	2
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	3	3	8	8	8	10	2	3
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010–30 2/	3	3	7	7	6	8	0	0
A3. Scénario de rechange : moins de dons et prêts moins concessionnels.	3	4	8	8	8	10	4	5
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–12	3	3	8	8	8	10	2	2
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 3/	3	5	13	14	15	18	4	5
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	3	3	8	8	8	10	2	2
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 4/	3	3	8	9	9	11	3	4
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choses d'un demi écart type	3	4	12	13	14	16	4	6
B6. Dépréciation ponctuelle de 30% par rapport à scénario de référence en 2011 5/	3	3	8	8	8	10	2	2
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	3	3	8	9	9	11	2	2
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2010-30 1/	3	3	8	8	8	10	2	3
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2010–30 2/	3	3	7	7	7	8	0	0
A3. Scénario de rechange : moins de dons et prêts moins concessionnels.	3	4	8	9	9	11	4	5
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à la moyenne historique moins un écart type en 2011–12	3	4	9	10	10	12	2	3
B2. Croissance des exportations en valeur à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 3/	3	3	8	9	9	11	2	3
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	3	4	9	10	10	12	2	2
B4. Flux nets non générateurs de dette à moyenne historique moins un écart type en 2011–12 4/	3	3	9	10	10	12	3	4
B5. Combinaison de B1-B4 en utilisant des choses d'un demi écart type	3	4	10	11	11	13	3	5
B6. Dépréciation ponctuelle de 30% par rapport à scénario de référence en 2011 5/	3	5	12	12	12	15	3	3
<i>Pour mémoire:</i>								
Élément don supposé sur le financement résiduel (c-à-d financement requis en sus du scénario de référence) 6/	42	42	42	42	42	42	42	42

Sources : autorités centrafricaines et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, la croissance du déflateur du PIB (en dollars EU), non-interest current account in percent of GDP, and non-debt creating flows.

2/ Hypothèse que le taux d'intérêt des nouveaux emprunts est supérieur de 2 points au scénario de référence, le différé d'amortissement et les échéances étant les mêmes.

3/ Hypothèse que la valeur des exportations reste constamment au niveau inférieur, mais le solde courant en pourcentage du PIB est censé revenir au niveau de référence après le choc (suppose implicitement un ajustement compensatoire des niveaux d'importation).

4/ Comprennent les transferts officiels et privés et l'IDE.

5/ La dépréciation se définit comme une réduction en pourcentage du taux dollar/monnaie locale, qui n'excède jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance hormis A2 (financement moins favorable) où les conditions de tous les nouveaux financements sont spécifiées à la note 2.

Tableau 2a. République Centrafricaine : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2007–30
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif		Prél.	Sur 10 ans		Projections										
	2007	2008	2009	Moyenne	Écart type	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010–15		2020	2030	2016–30
						Moyenne										
Dette du secteur public 1/	79.1	80.2	32.4			29.2	26.7	23.6	21.4	19.9	18.6			15.0	15.1	
dont : libellée en devises	54.5	56.9	12.7			14.1	14.2	13.6	13.0	12.3	11.5			10.2	11.7	
Variation de la dette du secteur public	-14.9	1.1	-47.8			-3.3	-2.5	-3.0	-2.2	-1.5	-1.3			-0.3	0.0	
Flux générateurs d'endettement identifiés	-10.9	-1.5	-7.9			1.3	0.1	-0.3	-0.1	-0.4	-0.2			-0.2	0.0	
Déficit primaire	-1.0	-0.3	-1.2	0.5	1.1	2.1	1.3	1.0	1.1	0.7	0.6	1.1		0.4	0.6	0.4
Recettes et dons	14.4	15.2	16.1			16.2	15.5	15.8	15.8	16.2	16.5			18.0	19.0	
dont : dons	4.1	4.8	5.3			5.4	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7			4.7	4.7	
Dépenses primaires (hors intérêts)	13.3	14.9	14.9			18.3	16.8	16.8	16.9	16.9	17.1			18.4	19.6	
Dynamique automatique de la dette	-9.8	-1.2	-6.8			-0.8	-1.2	-1.3	-1.2	-1.1	-0.8			-0.6	-0.6	
Contribution de l'écart taux d'intérêt/croissance	-3.5	-4.8	-3.1			-1.4	-1.3	-1.4	-1.3	-1.2	-1.1			-0.6	-0.6	
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.2	-3.2	-1.8			-0.4	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	0.0			0.1	0.0	
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-3.4	-1.6	-1.3			-1.0	-1.1	-1.3	-1.2	-1.1	-1.0			-0.6	-0.6	
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-6.3	3.6	-3.6			0.7	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3			
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Comptabilisation d'engagements implicites ou imprévus	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Allègement de la dette (PPTE et autres) 2/	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Autres (à préciser, par exemple recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	
Résiduel, y compris variations des actifs 2/	-4.0	2.6	-39.8			-4.6	-2.6	-2.7	-2.0	-1.1	-1.1			-0.1	0.0	
Autres indicateurs de viabilité																
VA de la dette du secteur public	24.5	23.2	30.4			26.8	24.1	21.0	18.7	17.1	15.7			11.6	11.1	
dont : libellée en devises	0.0	0.0	10.7			11.7	11.6	11.0	10.2	9.5	8.6			6.8	7.7	
dont : extérieure	10.7			11.7	11.6	11.0	10.2	9.5	8.6			6.8	7.7	
VA des engagements conditionnels (non compris dans la dette du secteur public)	
Besoins de financement bruts 3/	1.9	2.8	0.5			2.8	2.0	2.5	2.6	2.4	2.6			2.1	1.8	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en pourcentage)	170.6	153.3	189.4			165.4	155.3	133.0	118.6	106.0	95.2			64.2	58.7	
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en pourcentage)	238.8	223.3	282.2			249.0	223.4	189.1	168.4	148.9	132.8			86.8	78.0	
dont: extérieure 4/	99.0			108.5	107.9	99.0	92.2	82.4	73.0			50.7	53.9	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en pourcentage) 5/	20.6	20.7	10.2			4.3	4.4	9.3	9.6	10.0	12.5			9.5	6.0	
Ratio service de la dette/recettes (en pourcentage) 5/	28.8	30.2	15.2			6.5	6.3	13.3	13.7	14.0	17.4			12.8	8.0	
Déficit primaire qui stabilise le ratio dette/PIB	13.8	-1.4	46.6			5.4	3.9	4.1	3.3	2.2	1.9			0.6	0.6	
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																
Croissance du PIB réel (en %)	3.7	2.0	1.7	0.9	3.1	3.3	4.0	5.0	5.5	5.5	5.5	4.8	4.3	4.3	4.4	
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en %)	0.7	2.0	0.8	1.1	0.5	1.6	1.8	1.8	1.8	1.6	1.5	1.7	1.3	1.1	1.2	
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	2.5	-3.0	-1.3	-1.2	2.2	-1.2	-0.8	-0.6	-0.3	0.4	1.1	-0.2	3.3	4.3	3.8	
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote dépréciation)	-9.4	7.0	-6.7	-5.5	10.2	5.4	
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en %)	1.8	7.0	3.6	3.0	2.1	3.2	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.5	2.4	2.4	2.4	
Croissance des dépenses primaires réelles (corrignée déflateur PIB, en %)	-0.1	0.1	0.0	0.0	0.2	0.3	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	33.2	44.8	44.8	44.8	44.8	44.8	42.9	44.8	44.8	44.8	

Sources : autorités centrafricaines et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Comprend la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, la dette publique intérieure, les arriérés budgétaires de l'administration centrale, et la dette intérieure des entreprises publiques en termes bruts.

2/ L'allègement de dette, les paiements d'arriérés intérieurs et les besoins de financement non identifiés sont inclus dans le résiduel.

3/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire + service de la dette + encours de dette à court terme à la fin de la période précédente.

4/ Recettes à l'exclusion des dons.

5/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissement de la dette à moyen et long terme.

6/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Tableau 2b. République Centrafricaine : analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public, 2010–30

	Projections							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	2030
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	27	24	21	19	17	16	12	11
A. Alternative scenarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyennes historiques	27	24	21	19	18	17	16	17
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2010	27	25	23	21	21	20	23	29
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	27	24	21	19	18	17	16	26
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	27	26	26	25	24	23	24	33
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	27	24	22	19	18	16	12	11
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	27	25	23	21	21	20	20	27
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2011	27	29	25	23	21	19	14	12
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2011	27	33	29	26	24	22	17	15
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	165	155	133	119	106	95	64	59
A. Alternative scenarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyennes historiques	165	154	132	117	105	96	81	73
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2010	165	160	143	134	127	123	127	152
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	165	156	135	123	112	103	86	131
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	165	166	157	149	142	137	130	170
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	165	157	138	123	110	99	67	60
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	165	159	140	131	124	118	108	139
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2011	165	186	161	145	129	116	75	62
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2011	165	210	186	166	150	135	94	77
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	4	4	9	10	10	12	9	6
A. Alternative scenarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyennes historiques	4	4	10	7	8	10	14	5
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2010	4	4	10	13	14	18	24	22
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	4	4	9	10	11	14	14	20
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	4	5	10	13	17	21	23	26
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2011–12	4	4	9	11	12	13	10	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	4	4	10	9	11	17	19	20
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2011	4	5	12	13	14	17	13	9
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2011	4	4	12	45	13	32	11	9
Ratio service de la dette/PIB								
Baseline	1	1	1	2	2	2	2	1
A. Alternative scenarios								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à moyennes historiques	1	1	2	1	1	2	3	1
A2. Solde primaire inchangé à partir de 2006	1	1	2	2	2	3	4	4
A3. Croissance du PIB inférieure en permanence 1/	1	1	1	2	2	2	3	4
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à moyenne historique moins un écart type en 2008–09	1	1	2	2	3	4	4	5
B2. Solde primaire à moyenne historique moins un écart type en 2008–09	1	1	1	2	2	2	2	1
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi écart type	1	1	2	1	2	3	4	4
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30% en 2008	1	1	2	2	2	3	2	2
B5. Augmentation de 10% du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2008	1	1	2	7	2	5	2	2

Sources : autorités centrafricaines et estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est égale au niveau de référence moins un écart type divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes comprennent les dons.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**Sixième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit et
revue des assurances de financement**

Annexe d'information

Établi par le Département Afrique
(En consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Michael Atingui-Ego et Dhaneshwar Ghura

Le 12 mai 2010

- **Relations avec le FMI.** Décrit l'assistance financière et technique offerte par le FMI et donne des informations sur l'évaluation des sauvegardes et le régime de change. Au 31 mars 2010, l'encours des crédits envers le FMI était de 50,01 millions de DTS (89,78 % de la quote-part).
- **Programme de travail conjoint FMI-Banque mondiale.** Résume le programme de travail conjoint du FMI et de la Banque mondiale pour 2010-11.

Table des matières

Page

I.	Relations avec le FMI	2
II.	Programme de travail conjoint FMI-Banque mondiale	7

APPENDICE I. RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE — RELATIONS AVEC LE FMI
(au 31 mars 2010)

I. **Statut** : date d'admission : 10 juillet 1963; Article VIII

II. Compte des ressources générales :	<u>millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Quote-part	55,70	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	55,50	99,64
Position de réserve du FMI	0,20	0,37

III. Département des DTS :	<u>millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de l'allocation</u>
Allocation cumulative nette	53,37	100,00
Avoirs	2,76	5,17

IV. Encours des achats et des prêts :	<u>millions de DTS</u>	<u>Pourcentage de la quote-part</u>
Accords au titre de la FRPC/de la FEC	50,01	89,78

V. **Accords financiers les plus récents** :

<u>Type</u>	<u>Date d'approbation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé</u>	<u>Montant tiré</u>
			<u>(en millions de DTS)</u>	
FRPC/FEC	22 déc. 2006	30 juin 2010	69,92	60,95
FRPC	20 juillet 1998	19 jan. 2002	49,44	24,48
Accord de confirmation	28 mars 1994	27 mars 1995	16,48	10,71

VI. **Paiements prévus au FMI (sans aide PPTE)¹²**

(en millions de DTS; projections reposant sur les montants réels des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS):

	<u>À venir</u>				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Principal				1,49	3,53
Commissions/intérêts	<u>0,10</u>	<u>0,13</u>	<u>0,25</u>	<u>0,25</u>	<u>0,24</u>
Total	0,10	0,13	0,25	1,74	3,78

¹² Lorsqu'un État membre a des obligations financières impayées depuis plus de trois mois, le montant de ces arriérés figurera dans la présente section.

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE :

I. Affectation de l'aide PPTE	Cadre renforcé
Date du point de décision	Septembre 2007
Aide affectée par tous les créanciers (millions de dollars EU) ¹³	578,00
<i>Dont</i> : aide du FMI (millions de dollars EU)	26,77
(équivalent en millions de DTS)	17,19
Date du point d'achèvement	Juin 2009
II. Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	
Aide décaissée à l'État membre	17,19
Aide intérimaire	6,59
Solde au point d'achèvement	10,60
Décaissement supplémentaire du revenu d'intérêt ¹⁴	0,90
Total des décaissements	18,09

VIII. Mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) :

I. Dette admissible à l'IADM (millions de DTS) ¹⁵	4,02		
Financée par: le Compte de fiducie de l'IADM	1,90		
Ressources PPTE restantes	2,13		
II. Allègement de la dette par facilité (millions de DTS)			
	Dette éligible		
Date de fourniture	CRG	FRPC	Total
Juillet 2009	non disponible	4,02	4,02

IX. **Évaluation des sauvegardes** : La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale des États de l'Afrique centrale. La dernière évaluation des sauvegardes de la BEAC a été achevée le 6 juillet 2009. Les conclusions de cette évaluation font apparaître que les recommandations antérieures sur l'information financière, l'audit interne et le contrôle interne n'ont été que partiellement appliquées et que le nouveau profil de risque des avoirs de change de la BEAC exige un nouveau renforcement des sauvegardes de la banque centrale. À la suite de la découverte d'une fraude au bureau de Paris, une série

¹³ L'aide affectée au titre du cadre original est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, et l'aide affectée au titre du cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Ces deux montants ne peuvent donc pas être additionnés.

¹⁴ Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire, correspondant au revenu d'intérêt sur le montant affecté au point de décision mais pas décaissé pendant la période intérimaire, est effectué au point d'achèvement.

¹⁵ L'IADM fournit 100% d'allègement de la dette aux pays membres admissibles qui remplissent les conditions pour obtenir cette assistance. Une assistance sous forme de dons provenant du Compte de fiducie de l'IADM et des ressources PPTE permet un allègement de la dette qui couvre la totalité de l'encours exigible par le FMI à la fin de 2004 et qui reste impayé au moment où le pays membre devient admissible à ce type d'allègement.

de mesures initiales ainsi que des mesures de sauvegarde à plus long terme ont été convenues entre le FMI et la BEAC afin de poursuivre les programmes des pays. En décembre 2009, la BEAC a adopté un plan d'action destiné à réformer sa propre gouvernance et à renforcer les principales sauvegardes. Un certain nombre d'audits spéciaux sont actuellement réalisés ainsi qu'une partie de ce plan d'action.

Régime de change

La République centrafricaine est membre d'une union monétaire avec cinq autres membres de la CEMAC et n'a pas de monnaie officielle distincte. Le régime de change est de facto classé dans la catégorie du régime conventionnel de parité fixe; le FCFA est rattaché officiellement à l'euro, la monnaie d'intervention, au taux fixe de 1 € pour 655,957 FCFA. Le 31 mars 2010, son taux par rapport au DTS était de 1 DTS pour 738,85 FCFA. Le régime de change, commun à tous les membres, fonctionne sans restrictions sur les paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV

Actuellement, les consultations au titre de l'article IV avec la République centrafricaine ont lieu tous les 24 mois, le cycle habituel pour les pays bénéficiant d'un programme appuyé par le FMI. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été conclues le 4 décembre 2009.

Représentant résident

Le bureau du FMI à Bangui a rouvert en octobre 2007 (après avoir fermé en septembre 2003). M. Joseph Ntamatungiro est le représentant résident.

Tableau 1. République centrafricaine : assistance technique

Date	Département	But
Jan.-fév. 2004	STA	Examen et actualisation du Système général de diffusion des données (SGDD); assistance technique en matière de statistiques de finances publiques.
Mars 2004	FAD	Pour aider les autorités dans le domaine de l'administration des recettes.
Avril 2004	FAD	Gestion des finances publiques.
Août-oct. 2004	FAD	Administration fiscale.
Fév.-déc. 2005	FAD	Gestion des finances publiques.
Mai 2005	FAD	Mise en œuvre des réformes de l'administration fiscale et examen des progrès réalisés par l'expert fiscal du Département des finances publiques.
Juin-juillet 2005	STA	Statistiques de finances publiques.
Juillet 2005	STA	Données du secteur réel.
Mai 2006	FAD	Recouvrement des arriérés fiscaux.
Mai 2006	FAD	Réforme de l'administration fiscale.
Sept.-oct. 2006	STA	Statistiques monétaires et financières.
Jan 2007-août 2008	FAD	Gestion des finances publiques.
Avril-mai 2007	FAD	Politiques de tarification des combustibles et impact au niveau de la distribution; mesures d'atténuation.
Oct. 2007	AFRITAC/FAD	Administration douanière et nouvelle structure douanière.
Oct. 2007	AFRITAC/FAD	Application des réformes de l'administration fiscale.
Nov.-Déc. 2007	FAD	Inspection du conseiller résident de FAD en gestion des finances publiques.
Déc. 2007	AFRITAC/STA	Données de comptabilité nationale.
Mars 2008	AFRITAC/MCM	Gestion de la dette.
Juin 2008	AFRITAC	Suivi de l'application de la réforme de l'administration fiscale.
Juin 2008	AFRITAC	Suivi de l'application de la réforme de l'administration douanière.
Août 2008	AFRITAC/STA	Données de comptabilité nationale.
Sept. 2008	AFRITAC	Gestion des finances publiques.
Sept.-oct. 2008	AFRITAC/FAD	Nouveau cadre comptable et du nouveau système de classification budgétaire.
Oct. 2008	AFRITAC	Recouvrement des impôts et utilisation des données de l'administration fiscale.
Jan. 2009	AFRITAC	Suivi de l'application des réformes du recouvrement des impôts.
Mars 2009	AFRITAC/FAD	Réformes des procédures comptables.
Mars 2009	AFRITAC	Élaboration d'un manuel de gestion de la dette publique.
Mars 2009	AFRITAC	Amélioration de la coordination des procédures douanières.
Mai 2009	AFRITAC/FAD	Évaluation de l'administration fiscale et ébauche des nouvelles réformes.
May 2009	AFRITAC	Réforme de l'administration de la dette.
Mai-sept. 2009	AFRITAC	Modernisation de l'établissement des données de la comptabilité nationale.
Juillet 2009	AFRITAC	Établissement d'une nouvelle base pour les statistiques de prix.
Sept. 09-fév.10	AFRITAC	Évaluation de l'administration douanière et nouvelles réformes.
Nov. 2010	FAD/AFRITAC	Évaluation de la gestion des finances publiques
Jan. 2010	AFRITAC	Statistiques des comptes nationaux
Fév. 2010	FAD	Stratégie de réforme de l'administration fiscale
Mars 2010	AFRITAC	Gestion de la dette et arriérés

**Tableau 2. République Centrafricaine : Tableau des principaux indicateurs
requis pour la surveillance
(Au 12 avril 2010)**

	Date de la dernière observation	Date de réception	Périodicité des données ⁶	Fréquence de la communication ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	Permanente	Permanente	Q	Q	M
Avoirs internationaux de réserve et engagements au titre des réserves des autorités monétaires ¹	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M
Monnaie centrale	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M
Masse monétaire au sens large	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M
Bilan de la banque centrale	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M
Taux d'intérêt ²	Mars 2010	Mars 2010	M	M	M
Indice des prix à la consommation	Fév. 2010	Mars 2010	M	M	M
Recettes ; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	Déc. 2009	Mars 2010	nd	nd	nd
Recettes ; dépenses, solde et composition du financement ³ - Administration centrale ⁴	Déc. 2009	Mars 2010	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Déc. 2009	Mars 2010	A	A	A
Solde extérieur courant	2009	Mars 2010	A	A	A
Exportations et importations de biens et de services	2009	Mars 2010	A	A	A
PIB/PNB	2009	Mars 2010	A	A	A
Dette extérieure brute	2009	Mars 2010	A	I	A
Position extérieure globale	nd	nd	nd	nd	nd

¹ Y compris les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et autre titres d'emprunt du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), non disponible (nd).

**Appendice II. République centrafricaine : programme de travail conjoint
FMI-Banque mondiale, 2010-11**

Titre	Produits	En cours ou dates provisoires des missions	Date d'exécution effective ou attendue
A. Information sur les programmes de travail			
Programme de travail de la Banque mondiale au cours des 12 prochains mois	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="396 527 899 726"> <p>• Projet d'urgence de réhabilitation et de maintenance des infrastructures urbaines</p> <p>Financement additionnel pour appuyer la reconstruction et la reprise après les inondations et pour atténuer la fréquence et l'impact des inondations futures.</p> <li data-bbox="396 747 870 852"> <p>• Revue des dépenses publiques (exercice 2012)</p> <p>Examen de l'exécution du budget.</p> <li data-bbox="396 873 899 1157"> <p>• Analyse environnementale du pays</p> <p>Ce projet est destiné (i) à évaluer les principales sources, coûts et tendances de la dégradation de l'environnement, (ii) à analyser la capacité institutionnelle aux fins de la gestion de l'environnement et (iii) à analyser les questions environnementales prioritaires pour les recommandations de politique.</p> <li data-bbox="396 1209 899 1356"> <p>• Assistance technique sur le secteur minier</p> <p>Assistance technique sur l'expérience en matière de codes miniers et d'accords miniers types.</p> <li data-bbox="396 1409 899 1619"> <p>• Troisième Don pour les réformes de la gestion économique et de la gouvernance (EMGRG II). Financement du guichet de réponse rapide pour protéger les dépenses dans les secteurs prioritaires et limiter l'impact de la crise économique mondiale sur la pauvreté.</p> 	<p>Novembre 2009</p> <p>Décembre 2009</p> <p>Novembre 2009</p> <p>Fév. 2010</p>	<p>Septembre 2011</p> <p>Juillet 2011</p> <p>Mai 2010</p> <p>Juin 2010</p> <p>Juillet 2010</p>

Programme de travail du FMI au cours des 12 prochains mois	Négociations pour un nouveau programme au titre de la FEC.	Sept. 2010	Décembre 2010
	Assistance technique <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques de la balance des paiements (STA) • Évaluation de la politique fiscale(FAD) • Administration des recettes (AFRITAC) • Gestion des finances publiques (AFRITAC) 	Juin 2010 Novembre 2010 (4 missions, exercice 2011) (4 missions, exercice 2011)	Août 2010 Jan. 2011
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour périodique des activités de la Banque mondiale et progrès réalisés sur les programmes des réformes sectorielles 		
Demande de la Banque mondiale au FMI	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour régulière du cadre macroéconomique à moyen terme pour la période allant jusqu'à 2015 • Participation à la mission de revue du programme du FMI 		
C. Accord sur des produits et missions conjoints			
Produits conjoints pour les 12 prochains mois	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse conjointe de viabilité de la dette (AVD) 	Mars 2011	Juin 2011



Communiqué de presse n° 10/318
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 25 Août 2010

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le FMI achève la sixième revue de l'accord FEC en faveur de la République Centrafricaine et approuve un décaissement de 13,1 millions de dollars EU

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui la sixième revue des résultats obtenus par la République Centrafricaine dans le cadre d'un programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC)¹. Cette approbation permettra de procéder à un décaissement d'un montant équivalant à 8,67 millions de DTS (environ 13,1 millions de dollars EU), ce qui porte le total des décaissements au titre du programme à 69,62 millions de DTS (environ 104,9 millions de dollars EU).

Le Conseil d'administration a approuvé un accord triennal d'un montant équivalant à 36,2 millions de DTS (environ 54,6 millions de dollars EU) en 2006 (voir communiqué de presse no 06/299). Il a approuvé des augmentations d'un montant équivalant à 8,355 millions de DTS (environ 12,6 millions de dollars EU) en juin 2008 (voir communiqué de presse no 08/142) et à 25,065 millions de DTS (environ 37,8 millions de dollars EU) en juin 2009, date à laquelle il a approuvé aussi une prolongation de six mois de l'accord (voir communiqué de presse no 09/242). En juin dernier, le Conseil d'administration a approuvé une autre prolongation de six mois de l'accord.

A l'issue des délibérations du Conseil d'administration, M. Murilo Portugal, Directeur général adjoint et Président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« Il convient de féliciter les autorités de la République Centrafricaine (RCA) pour l'exécution satisfaisante du programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC), face à une conjoncture intérieure et extérieure défavorable.

« Les autorités ont continué de faire avancer leur programme de réformes économiques et financières. Elles ont amélioré la crédibilité des finances publiques en mobilisant des recettes intérieures, en exécutant prudemment le budget et en réduisant les arriérés intérieurs. En partie grâce aux mesures de réforme, l'économie semble aujourd'hui sur la voie d'une croissance durable plus élevée.

« Les autorités ont utilisé l'allocation de DTS du FMI, qui leur a permis de remplacer le financement coûteux des banques commerciales, et donc d'économiser des ressources budgétaires et de renforcer la liquidité du système bancaire. La stratégie de restructuration d'une banque locale conformément aux meilleures pratiques internationales constituera une étape importante dans ce processus.

« Il est important pour l'économie d'améliorer la situation sécuritaire et de préserver la stabilité politique jusqu'aux élections générales de janvier 2011. Il est essentiel d'obtenir un financement des donateurs pour le processus de paix et les élections. Une augmentation de l'aide financière et technique des donateurs est nécessaire aussi pour aider les autorités à renforcer leur capacité de gestion économique et à s'attaquer aux goulets d'étranglement dans les infrastructures essentielles.

« Les autorités doivent poursuivre leurs réformes pour accélérer la croissance, rehausser la compétitivité et mobiliser les ressources nécessaires pour réduire la pauvreté tout en préservant la viabilité de la dette. Les autorités doivent continuer d'axer leurs efforts sur la mobilisation efficiente des recettes, la gestion prudente des dépenses et de la dette, l'amélioration du climat des affaires et la promotion des activités du secteur privé, notamment en améliorant l'accès au crédit et en diversifiant les exportations. Il sera important de recommencer à ajuster régulièrement et automatiquement les prix des carburants afin d'éviter les subventions. »

1 La facilité élargie de crédit (FEC), qui a remplacé la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC) comme principal outil dont dispose le FMI pour apporter un soutien financier à moyen terme aux pays à faible revenu, est caractérisée par des plafonds d'accès plus élevés, des conditions de financement plus concessionnelles, une plus grande souplesse dans la conception des programmes qu'elle appuie, et une conditionnalité à la fois plus simple et mieux ciblée. Le taux d'intérêt des financements accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans. Le FMI revoit tous les deux ans les taux d'intérêt de toutes les facilités concessionnelles.

**Déclaration de M. Rutayisire, administrateur pour
la République Centrafricaine
Le 25 août 2010**

Permettez-moi de vous transmettre les remerciements des autorités de la République Centrafricaine pour le soutien ininterrompu apporté par le Conseil d'administration et la direction à leurs efforts de réforme ainsi que pour le dialogue de politique économique constructive qui s'est établi avec les services du FMI. L'appui du FMI offert à la République Centrafricaine — à la fois financier et sous forme d'assistance technique — a contribué à mettre en œuvre de solides politiques économiques et à mobiliser un financement extérieur indispensable pour permettre aux autorités de réaliser les objectifs de réduction de la pauvreté et de croissance.

La consolidation de la paix en République Centrafricaine, l'un des piliers du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), a beaucoup progressé. Mes autorités ont appliqué les recommandations de la conférence sur le Dialogue politique inclusif qui s'est tenue en septembre 2008. Des mesures ont été prises, et un financement obtenu, afin de mettre en œuvre le programme de démobilisation, de désarmement et de réintégration (DDR) des anciens combattants. Des réformes de gouvernance ont aussi été menées, qui prévoyaient notamment la formation d'un gouvernement d'unité nationale inclusif ainsi que la mise sur pied d'une commission électorale indépendante. Certes, des progrès ont été accomplis, mais mes autorités sont conscientes que le rétablissement de la sécurité et de la paix sur tout le territoire soulève de nombreuses difficultés à cause des graves contraintes de capacité et des retombées de l'instabilité géopolitique régionale, notamment la crise au Darfour. Elles sont résolues à mettre en œuvre de nouvelles réformes pour relever ces défis et apprécient la solidarité et le soutien de leurs partenaires de développement, notamment les États membres de la CEMAC, la France et la mission de consolidation de la paix des Nations Unies.

S'agissant des prochaines élections présidentielles et parlementaires, le Président Bozizé a réitéré sa volonté qu'elles soient libres et transparentes, ce dont témoigne, entre autres, la promulgation de la loi électorale et le provisionnement dans les budgets de 2009 et de 2010 des dépenses liées aux élections. Toutefois, à la demande de la commission électorale indépendante, les élections ont été ajournées à deux reprises à cause de difficultés dans l'organisation des bureaux de vote dans les régions affectées par l'insécurité et les activités des rebelles où les forces de sécurité de l'État continuent à rétablir l'ordre. Le mandat du Président et des parlementaires devant arriver à expiration en juin 2010, le Parlement a voté en faveur de la prorogation du mandat du Président jusqu'à la tenue des élections afin d'éviter un vide dans le pouvoir et d'assurer une organisation ordonnée des élections.

I. RÉCENTE ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET RÉSULTATS DU PROGRAMME

Sur le plan économique, les politiques des autorités tendaient à préserver la stabilité macro-économique dans un environnement externe et interne difficile, tout en jetant les bases d'une reprise économique favorable aux pauvres après le conflit.

Les autorités ont respecté tous les critères de réalisation du programme en dépit d'un contexte économique difficile entouré d'incertitudes électorales et marqué par l'actuelle crise économique et financière mondiale. La crise économique mondiale en particulier a eu de sérieuses répercussions commerciales sur l'économie centrafricaine, même si les données récentes font apparaître les premiers signes d'un redressement.

S'agissant de la politique budgétaire, mes autorités ont cherché à aménager l'espace budgétaire requis pour appuyer leur programme de développement tout en préservant la viabilité budgétaire. Pour atteindre cet objectif, elles ont essayé d'accroître le recouvrement des recettes, d'améliorer l'efficacité des dépenses et de renforcer la viabilité de la dette publique.

Du côté des recettes, les autorités ont bien avancé dans l'amélioration du recouvrement des recettes et dans les réformes destinées à accroître l'efficacité de l'administration des recettes. Les mesures dans ce domaine ont été mises en œuvre, notamment des audits ciblés, et des efforts ont été déployés pour assurer un plus grand respect de la réglementation de la TVA. Elles se sont aussi efforcées d'appliquer les mécanismes de détermination des prix des produits pétroliers, même si quelques retards ont été enregistrés car il était essentiel de préserver dans cette période préélectorale la stabilité sociale et politique obtenue à grand-peine. Le recouvrement des recettes a dépassé les résultats espérés par les autorités en dépit d'un contexte économique difficile.

Du côté des dépenses, mes autorités ont eu pour but de réaffecter les dépenses à des secteurs prioritaires, en resserrant notamment les contrôles des dépenses en liquide et en relevant les dépenses dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

De nouveaux progrès ont aussi été réalisés dans la gestion des finances publiques grâce à la mise en place d'un système intégré d'exécution du budget et de gestion des liquidités. Pour cela, le système de gestion financière de l'État a été élargi pour inclure tous les stades de la chaîne de la dépense. En outre, le budget de 2010 a été publié ainsi que les rapports trimestriels d'exécution budgétaire afin d'accroître la transparence et de faciliter le suivi et la communication des priorités budgétaires de l'État.

Pour ce qui est de la viabilité de la dette, les politiques des autorités se proposaient de sauvegarder la viabilité si difficilement acquise de la dette après l'allègement au titre des initiatives PPTE et IADM. Elles ont étoffé leurs capacités de gestion de la dette en élargissant la base de données informatisée de la dette pour y inclure la totalité de la dette

publique intérieure vérifiée. Cette base de données a permis de préparer un échéancier d'apurement de la dette croisée entre les entreprises d'État, l'administration centrale et les administrations locales. S'agissant de la dette extérieure, les autorités ne relâchent pas leurs efforts pour obtenir un allègement de la dette auprès des créanciers qui restent après le franchissement du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Elles sont reconnaissantes aux administrateurs du FMI qui ont pleinement soutenu cette entreprise.

Pour ce qui concerne les préoccupations relatives aux sauvegardes soulevées à la suite de la découverte d'une fraude dans un bureau extérieur de la Banque centrale régionale (BEAC), le 10^{ème} Sommet des chefs d'État de la CEMAC, qui s'est tenu à Bangui sous la présidence du Président Bozizé, a pris des décisions ambitieuses relatives à la gouvernance de la BEAC; notamment, des modifications historiques ont été apportées au processus de sélection du Gouverneur de la Banque centrale et il a été décidé que les responsables soupçonnés d'avoir participé au détournement des fonds seraient limogés et poursuivis. Les chefs d'État ont aussi nommé de nouveaux dirigeants pour l'institution et ont demandé un audit annuel de toutes les institutions de la CEMAC, y compris de la BEAC. Pour l'avenir, les autorités de la République Centrafricaine appuient vigoureusement un étroit dialogue entre le FMI et la BEAC pour régler ces questions de sauvegardes.

Concernant les politiques du secteur financier, mes autorités ont cherché à préserver la stabilité du système bancaire, notamment en veillant à la réorganisation ordonnée d'une banque commerciale en difficulté en coopération étroite avec l'organe régional de réglementation et de supervision financière, la COBAC. Mes autorités ont également poussé l'adhésion à des normes prudentielles en réduisant l'exposition du secteur bancaire à la dette de l'État. Le remboursement des arriérés de l'administration publique au secteur financier a également amélioré la position de la liquidité du système bancaire et dopé sa capacité à consentir des crédits au secteur privé.

S'agissant des réformes structurelles, mes autorités ont réalisé des progrès notables pour faire avancer un programme de croissance diversifiée. Elles ont entrepris de nouvelles réformes des entreprises d'État afin de les placer sur une base financière viable et de les rendre plus à même de fournir les services publics si nécessaires. Elles sont également en étroite consultation avec leurs partenaires régionaux et internationaux pour obtenir l'assistance dont elles ont besoin afin de venir à bout des goulets d'étranglement persistants dans l'infrastructure et l'offre et pour améliorer le climat des affaires.

II. PROGRAMME POUR LE RESTE DE 2010

Les autorités entendent à présent faire fond sur les progrès réalisés à ce jour pour consolider la reprise économique, réduire davantage la pauvreté et doper la croissance.

Politique budgétaire

La politique budgétaire aura pour but de soutenir la demande tout en maintenant la viabilité à moyen terme. Afin de ménager l'espace budgétaire requis pour atteindre leurs objectifs, mes autorités ont l'intention, sur le plan des recettes, d'améliorer le recouvrement des impôts notamment par le biais de réformes de l'administration des recettes et d'une amélioration du rendement de la TVA. S'agissant des dépenses, elles chercheront à contenir les dépenses dans leur ensemble tout en relevant les dépenses prioritaires. Plus précisément, les dépenses en capital et les dépenses sociales — recrutement d'enseignants et d'agents de santé — ainsi que les dépenses liées au processus de paix et de réconciliation et à l'organisation des élections devraient augmenter d'après les projections.

Viabilité de la dette

Pour préserver la viabilité de la dette, mes autorités sont résolues à continuer à renforcer leurs capacités de gestion de la dette et à réduire davantage l'endettement de l'État. En ce sens, elles poursuivront leurs efforts pour conclure des accords d'allègement de la dette extérieure avec les créanciers restants à des conditions comparables à celles du Club de Paris et elles poursuivront la mise en œuvre de politiques saines de la dette. Elles chercheront aussi à apurer, comme prévu, les arriérés de la dette intérieure.

L'analyse de viabilité de la dette récemment achevée souligne à quel point celle-ci dépend de la promotion des exportations et de la croissance. Eu égard aux perspectives réduites de financement intérieur, il sera crucial de mobiliser une aide additionnelle et des investissements directs étrangers pour compléter les efforts des autorités. C'est pourquoi la plus grande souplesse dont a fait preuve FMI dans son récent examen de l'orientation des politiques de la dette pour les pays qui ont des programmes avec le FMI est bienvenue.

Réformes structurelles

Le programme de réformes structurelles les autorités tendra toujours à éliminer les obstacles à une croissance diversifiée et durable. Elles chercheront à optimiser davantage la performance des services publics, notamment par le biais d'une stratégie exhaustive à moyen terme de restructuration de leurs finances et de leur gestion.

Les autorités sont aussi résolues à encourager le développement tiré par le secteur privé grâce à la mise en œuvre de réformes destinées à améliorer le climat des affaires et des investissements ainsi qu'à promouvoir l'intermédiation financière. Elles chercheront à remédier aux goulets d'étranglement de l'infrastructure, notamment en augmentant la capacité de production d'électricité et en réalisant des projets régionaux tels que le Projet régional de facilitation du transport et du transit de la CEMAC.

III. CONCLUSION

Les autorités de la République Centrafricaine ont réalisé des progrès économiques sensibles dans le cadre de l'accord FEC. Elles ont aussi bien avancé pour consolider la paix et la stabilité socio-politique. Pour l'avenir, elles sont déterminées à approfondir les réformes afin de rétablir une paix durable et de promouvoir la reprise économique dans un contexte extérieur difficile marqué par la crise économique mondiale et les retombées de l'instabilité géopolitique régionale. Alors qu'elles s'efforcent de relever ces défis, elles seraient reconnaissantes de pouvoir continuer à compter sur le solide soutien de la communauté internationale, notamment moyennant un nouveau programme appuyé par le FMI.

Compte tenu des résultats d'ensemble et de la solidité des politiques et des réformes des autorités pour l'avenir, je sollicite l'achèvement de la sixième et dernière revue de l'accord FEC.